

L'INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

Juin 2020



Résultats de l'enquête 2020

*Réalisée entre janvier et mars
par 190 Grandes écoles membres de la CGE*

Cette vingt-huitième enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2020. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

Sommaire

<i>Sommaire</i>	4
<i>Avant-propos</i>	6
<i>L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE</i>	7
Enquête 2020 sur l'insertion des diplômés	9
1. <i>28 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles</i>	11
2. <i>Taux de réponse et couverture de l'enquête 2020</i>	12
3. <i>Évolution de la participation à l'enquête</i>	14
4. <i>Caractéristiques de la population interrogée</i>	15
Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion	17
1. <i>Situation des diplômés</i>	18
2. <i>Principaux indicateurs</i>	22
<i>Note sur les principaux indicateurs</i>	27
Accès à l'emploi	29
1. <i>Durée de la recherche du premier emploi</i>	31
2. <i>Cheminement vers l'emploi</i>	32
3. <i>Critères de choix de l'emploi</i>	33
4. <i>Adéquation de la formation à l'emploi</i>	34
5. <i>Satisfaction dans l'emploi</i>	34
6. <i>Recherche d'un autre emploi</i>	36
Caractéristiques des emplois	37
1. <i>Statut de l'entreprise</i>	38
2. <i>Contrats de travail</i>	39
3. <i>Salaires</i>	40
4. <i>Cadres parmi les salariés en France</i>	44
5. <i>Lieu de travail</i>	45
6. <i>Taille des entreprises</i>	48
7. <i>Secteur d'activité</i>	49
8. <i>Service / département d'emploi</i>	54
9. <i>Responsabilités exercées</i>	56
10. <i>Place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)</i>	56

Autres situations	57
1. <i>En volontariat</i>	58
2. <i>En recherche d'emploi</i>	59
3. <i>En poursuite d'études</i>	60
4. <i>En thèse</i>	61
Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage	63
1. <i>Situation des diplômés issus de l'apprentissage</i>	65
2. <i>Cheminement vers l'emploi</i>	66
3. <i>Contrats de travail</i>	66
4. <i>Cadres parmi les salariés en France</i>	67
5. <i>Lieu de travail en France</i>	67
6. <i>Taille des entreprises</i>	68
7. <i>Secteurs d'activité</i>	68
Annexes	71
1. <i>Secteur d'activité des ingénieurs</i>	72
2. <i>Secteur d'activité des managers</i>	73
3. <i>Historique des principaux indicateurs</i>	74
Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête	75

L'enquête annuelle de la Conférence des grandes écoles analyse la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises via l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Il s'agit cette année de la **28ème édition** de l'enquête.

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur une **collecte de données réalisée entre décembre 2019 et mars 2020**. Cette collecte était donc déjà achevée pour la plupart des écoles **avant la crise Covid-19 et le confinement du pays**. En outre, la majorité des répondants de la promotion 2019 ont obtenu leur diplôme entre septembre et décembre 2019 et décroché leur premier emploi très rapidement, pour 6 diplômés sur 10 avant même l'obtention du diplôme. **Au début de la crise sanitaire, les diplômés de la promotion 2019 étaient donc très majoritairement déjà en poste.**

Pour toutes ces raisons, nous pouvons affirmer que les résultats de cette enquête 2020 ne sont pas affectés par la crise sanitaire et les perspectives de dégradation de l'économie et du marché de l'emploi qu'elle promet d'entraîner.

Cette année encore, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 190 établissements (sur les 194 concernés par l'enquête¹) ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2020. Toutes promotions confondues, près de 174 500 diplômés ont été interrogés. Cette large mobilisation des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats très fiables, en tenant compte de la diversité des écoles de la CGE : écoles d'ingénieurs, de management, et d'autres spécialités. Le taux de réponse des nouveaux diplômés, qui représentent 39 208 réponses exploitables sur la promotion 2019, s'élève à 63,7 %.

En fin d'année 2019, malgré un léger fléchissement, le contexte restait très favorable sur le marché de l'emploi des cadres. L'enquête 2020 montre un excellent taux d'insertion professionnelle avec un taux net d'emploi à 6 mois de 88,1 % pour les diplômés 2019, avec 82,2 % d'embauches en CDI. Comme les années précédentes, les Grandes écoles apparaissent donc dans cette enquête 2020 comme un véritable tremplin pour l'emploi.

Cependant la situation à laquelle nous allons devoir faire face se caractérise par plusieurs inconnues : la durée de la crise, l'ampleur de ses conséquences, et la rapidité de la reprise économique. Si nous nous reportons à l'expérience de la crise financière de 2008, pour laquelle nous avons constaté une augmentation du nombre des nouveaux diplômés en recherche d'emploi 3 à 6 mois après la sortie de l'école, on peut penser que les tensions sur le marché de l'emploi s'intensifieront dans les prochains mois, et ce dans la durée.

Dans ce contexte, les Grandes écoles apparaissent particulièrement bien armées pour relever le défi de la relance, notamment grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises et les employeurs, leurs puissants réseaux de diplômés, la qualité des formations dispensées et l'excellence de leurs diplômés.

Les Grandes écoles et leurs étudiants ont d'ailleurs montré leur proactivité et leur capacité de résilience en faisant évoluer, en quelques semaines seulement, leurs dispositifs pédagogiques, grâce à une accélération de leur transformation digitale et à l'adaptation des modalités de stages et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

De nombreuses initiatives ont ainsi été mises en place pendant le confinement du pays pour maintenir le lien avec les recruteurs et aider les futurs diplômés : forums conjoints en ligne, accompagnements personnalisés en ligne, plateformes d'échanges, mobilisation des Alumni, etc. Cela n'aurait pas été possible sans les liens étroits que nos écoles entretiennent avec les entreprises.

¹ 194 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 229 établissements membres de la CGE. Ne sont en effet pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (22) et les écoles étrangères (13).

C'est cette relation historique entre les Grandes écoles et leurs entreprises partenaires qui sera très certainement la clé de voûte du maintien de la bonne insertion de nos diplômés, dans les mois et les années à venir. Nous misons sur le fait que l'embauche de jeunes talents reste une priorité stratégique des entreprises. De notre côté, il nous reviendra de continuer à garantir à nos étudiants les meilleures préparations à l'accès au monde du travail et de poursuivre les innovations, en termes de pédagogie et de contenu, qui assureront sur le long terme, la valeur de nos diplômés comme de nos diplômés.

En ce sens, nous restons confiants en la capacité des Grandes écoles à offrir à nos étudiantes et à nos étudiants, en cette période troublée, les meilleures conditions de réussite possibles. Car demain, plus que jamais, nos sociétés auront besoin pour se réinventer des jeunes talents que nous formons dans nos écoles.



Anne-Lucie Wack

Présidente de la Conférence des grandes écoles
Directrice de Montpellier SupAgro et Administratrice
Provisoire de l'Institut Agro



Peter Todd

Président de la Commission Aval
Directeur général de HEC Paris

L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI est aujourd'hui la seule Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, *Big Data* et *Machine Learning* sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics ayant le grade d'attaché, recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la CGE, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis plus de 10 ans. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant(e) enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



Olivier Biau

Directeur de l'ENSAI

Enquête 2020 sur l'insertion des diplômés



Les résultats de l'enquête 2020 présentés dans ce rapport s'appuient sur une interrogation, réalisée selon les Grandes écoles, entre décembre 2019 et mars 2020.

NB : Au moment de la crise sanitaire du Covid-19 et du confinement à partir du 16 mars, la collecte était achevée pour la plupart des établissements. Quand ce n'était pas le cas, les écoles procédaient aux dernières relances des non répondants.

Les effets de la crise actuelle n'apparaissent donc pas dans les résultats.

La situation professionnelle des répondants des promotions 2017 et 2018 n'a pas de raison d'être modifiée avant la survenue de la crise.

Pour les répondants de la promotion 2019, le diplôme est obtenu, la plupart du temps, entre septembre et décembre. Les enquêtes passées ont montré que les nouveaux diplômés ont décroché leur emploi très rapidement, voire, pour six sur dix, avant l'obtention du diplôme. Au moment de la crise sanitaire, ils sont donc déjà en poste.

1. 28 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et résultats, individualisés.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (de management, d'ingénieurs ou d'autre spécialité), par genre ...

Pour la dernière promotion, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre janvier et fin mars², quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête, pour la dernière promotion.

Pour les promotions précédentes, une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2016 : l'insertion est mesurée au 1^{er} décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois ou à 24-27 mois après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés sont comparables à ceux publiés par les universités.

Depuis l'application de la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, nous publions des indicateurs sur l'antépénultième promotion, sur le marché du travail depuis un peu plus de deux ans.

² Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une pseudo objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux que parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

Mode de collecte

L'ENSAI fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline) que la CGE met à la disposition de chaque école gratuitement.

Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieur.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : instituts d'études politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, ...

2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2020

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 190 d'entre elles, soit 97,9 % des établissements concernés par l'enquête**, ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2020. Toutes promotions confondues – 2019, 2018 et 2017 – près de 174 500 diplômés ont été interrogés. Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

Dernière promotion (2019) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : près de deux diplômés sur trois ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 63,7 %, soit 2,4 points de moins que l'an dernier. Les 39 208 réponses exploitables sur la promotion 2019 permettent d'atteindre un taux de couverture de 62,1 %. Malgré les 3 points de moins par rapport à l'an dernier, cela reste un taux de couverture dans la moyenne des dernières années. Il reste plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres types d'écoles.

Avant-dernière promotion (2018) interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2019 : plus de 47 % des diplômés ont répondu à l'enquête

D'année en année, l'enquête auprès de l'avant-dernière promotion est de plus en plus systématique chez les écoles participantes, soit 96,4 % d'entre elles. Néanmoins, les diplômés de l'avant-dernière promotion se sont montrés moins enclins à répondre à l'enquête : le taux de réponse demeure cette année en dessous des 50 %. Avec près de 28 000 réponses, il est de 47,6 %, au même niveau que l'an dernier. Grâce au grand nombre d'écoles représentées, le taux de couverture de l'enquête atteint 45,3 % (un point de moins que l'an dernier). Il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois.

Antépénultième promotion (2017) interrogée sur sa situation au 1^{er} décembre 2019 : un taux de réponse de 40 %

Cette année, l'enquête auprès des trois dernières promotions a été menée par 93,3 % des écoles : seulement 13 n'ont pas interrogé la promotion 2017. Avec près de 21 800 réponses (un millier de plus que l'an dernier), le taux de réponse reste le plus faible des trois promotions : il atteint 40,2 %, ce qui est un peu moins bon que l'an dernier (1 point de moins). Le taux de couverture se situe à 35,6 % (1 point de moins que l'an dernier). Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-27 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

Les trois promotions confondues : un taux de réponse de 51 %

Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés, par de nombreuses enquêtes, et avec une fin d'enquête un peu perturbée, le taux de réponse général marque un léger fléchissement, si l'on considère globalement les trois promotions interrogées. Il est légèrement inférieur à celui de l'an dernier : à 51 % avec près de 89 000 répondants (contre 52,3 % en 2019).

Les données de la promotion 2019, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite du rapport.

Promotion 2019	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	38	16	194
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	35 000	20 829	7 323	63 152
Nombre d'écoles ayant participé	137	38	15	190
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	97,9%	100,0%	93,8%	97,9%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	33 634	20 829	7 050	61 513
Nombre de questionnaires exploitables [R]	23 555	11 387	4 266	39 208
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	70,0%	54,7%	60,5%	63,7%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)</i>	67,3%	54,7%	58,3%	62,1%

Promotion 2018	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	38	16	194
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	33 055	21 224	7 414	61 693
Nombre d'écoles ayant participé	136	36	15	187
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	97,1%	94,7%	93,8%	96,4%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	31 526	20 066	7 150	58 742
Nombre de questionnaires exploitables [R]	17 575	6 717	3 682	27 974
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	55,7%	33,5%	51,5%	47,6%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)</i>	53,2%	31,6%	49,7%	45,3%

Promotion 2017	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	140	38	16	194
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	32 946	21 220	7 014	61 180
Nombre d'écoles ayant participé	134	35	12	181
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	95,7%	92,1%	75,0%	93,3%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	30 651	19 512	4 052	54 215
Nombre de questionnaires exploitables [R]	14 441	5 820	1 523	21 784
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	47,1%	29,8%	37,6%	40,2%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)</i>	43,8%	27,4%	21,7%	35,6%

Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2019, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 70,0 %, soit 67,3 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2019 des écoles membres de la CGE.

Le taux de réponse par type d'école et par genre :

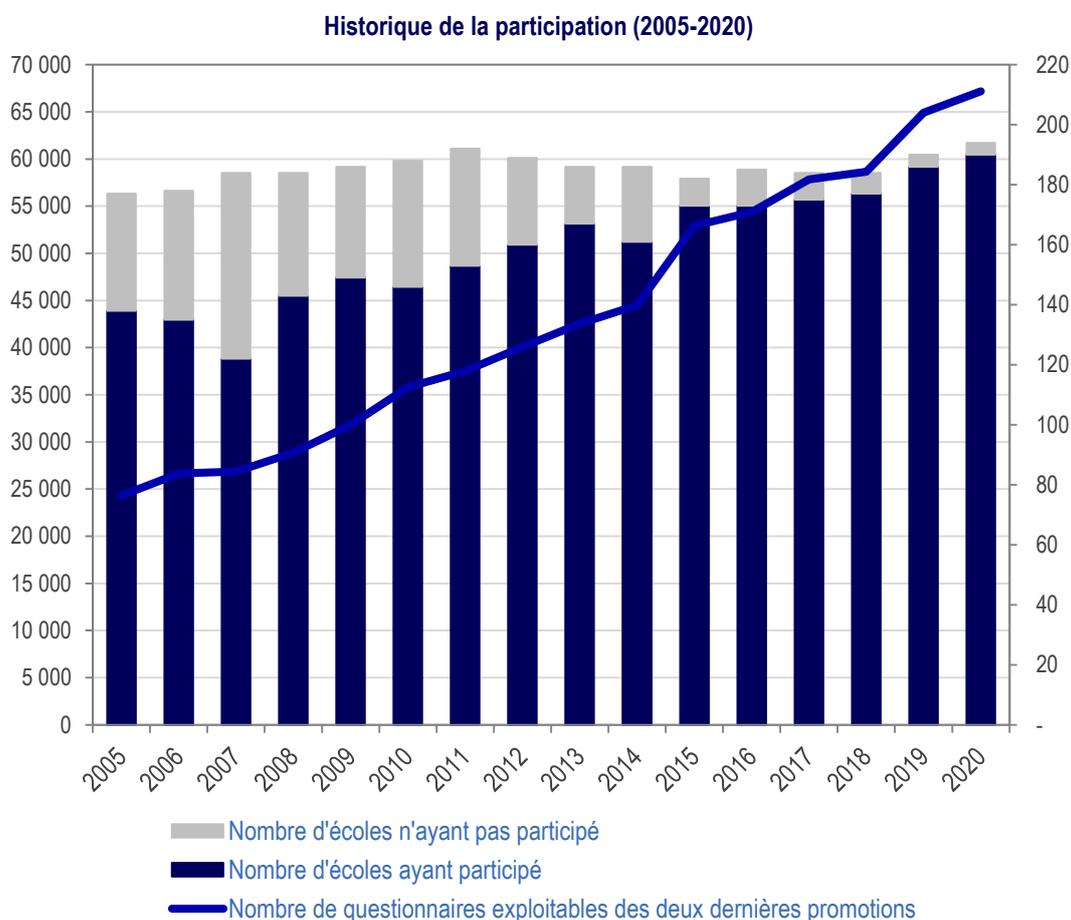
Enquête 2020	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Promotion 2019	67,8%	75,5%	53,0%	56,3%	59,1%	61,5%	63,1%	64,7%
Promotion 2018	53,3%	61,8%	32,7%	34,2%	50,8%	52,0%	47,3%	48,0%
Promotion 2017	44,7%	53,1%	30,5%	29,2%	35,6%	39,1%	40,2%	40,2%

3. Évolution de la participation à l'enquête

Les dernières années se caractérisent par une forte participation des écoles à l'enquête, de l'ordre de 97 % des Grandes écoles concernées. Cela permet une meilleure prise en compte de la grande diversité des profils dans les réponses et une meilleure « photographie » de la situation professionnelle des diplômés.

Si l'on considère le nombre de répondants appartenant **aux deux dernières promotions***, on voit qu'il ne cesse de croître depuis 2005, dans un contexte d'augmentation du nombre de diplômés des Grandes écoles. Sur la période 2011-2020, le taux de réponse oscille entre 54 % et 64 %. Pour les deux dernières promotions de l'enquête 2020, il atteint 56 %, un des plus bas de la période considérée.

**Sur la période 2005-2020, on analyse seulement la participation sur les deux dernières promotions, car l'interrogation systématique de trois promotions dans l'enquête est très récente (elle date de l'enquête 2017).*



4. Caractéristiques de la population interrogée

Parmi les **diplômés interrogés** dans l'enquête, 55 % sont des ingénieurs, 34 % des diplômés des écoles de management et 11 % des diplômés des écoles d'autres spécialités, pour la promotion 2019. La répartition est semblable pour la promotion 2018. Pour la promotion 2017, les écoles d'autres spécialités ne représentent que 7 % des diplômés interrogés.

La proportion de femmes parmi les ingénieurs interrogés est de 29 %, avec de grandes différences selon les écoles. Parmi les 137 écoles d'ingénieurs de l'enquête, 17 dépassent la proportion de 60 % de femmes sur la promotion 2019. À l'opposé, 38 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 % sur la promotion 2019.

Dans les écoles de management, les femmes représentent presque la moitié des diplômés interrogés (49 %). La part des femmes varie entre 37 % et 66 % selon les écoles sur la promotion 2019.

Les écoles d'autres spécialités sont les plus féminisées, avec 59 % de femmes parmi les diplômés interrogés. La part des femmes varie entre 39 % et 85 % selon les écoles sur la promotion 2019.

Répartition des réponses à l'enquête

Dans les réponses à l'enquête, on retrouve la répartition entre les femmes et les hommes telle qu'elle existe par type d'école. Tous types d'écoles confondus, les ingénieurs sont légèrement sur-représentés, du fait des taux de réponse plus élevés parmi cette catégorie. Les femmes y sont également sur-représentées pour la même raison (voir le tableau des taux de réponse page 13).

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2019	60,1%	29,0%	10,9%	100,0%
Hommes	69,0%	46,9%	40,7%	59,5%
Femmes	31,0%	53,1%	59,3%	40,5%
2018	62,8%	24,0%	13,2%	100,0%
Hommes	67,9%	47,4%	41,0%	59,4%
Femmes	32,1%	52,6%	59,0%	40,6%
2017	66,3%	26,7%	7,0%	100,0%
Hommes	67,5%	49,2%	41,4%	60,8%
Femmes	32,5%	50,8%	58,6%	39,2%

Les diplômés de nationalité étrangère

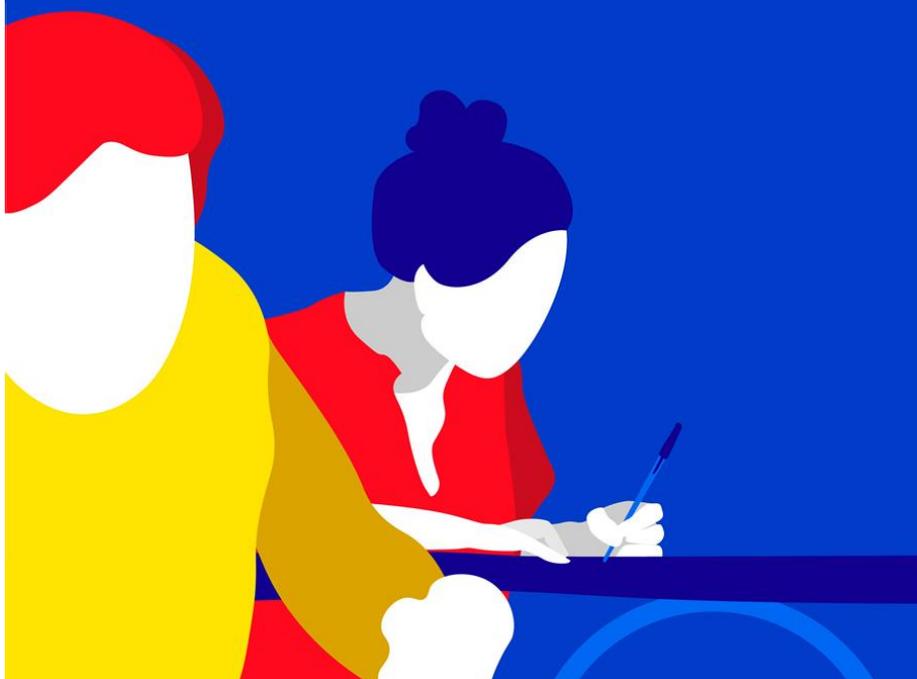
Parmi les diplômés 2019 de nationalité étrangère **ayant répondu** à l'enquête, 17 % sont ressortissants de l'Union européenne et 83 % de nationalité extra-communautaire. La nationalité marocaine est la plus représentée (25 %), devant la nationalité chinoise (16 %). Ensuite, viennent des pays de l'UE (Italie : 6,1 % ; Allemagne : 3,4 %) et la Tunisie (4,8 %).

Nationalité	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE	9,3%	28,5%	17,0%
Dont :			
Italie	1,5%	13,1%	6,1%
Allemagne	1,3%	6,4%	3,4%
Espagne	3,8%	2,5%	3,2%
Belgique	0,8%	1,5%	1,0%

Nationalité	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger hors UE *	90,7%	71,5%	83,0%
Dont :			
Maroc	30,3%	17,8%	25,0%
Chine	14,0%	20,5%	16,1%
Tunisie	6,6%	2,0%	4,8%
Brésil	7,8%	0,3%	4,5%
Sénégal	4,8%	1,5%	3,5%
Cameroun	3,5%	3,0%	3,1%
Inde	0,4%	5,4%	2,3%
Viêt Nam	2,6%	0,9%	2,0%
Liban	2,7%	0,8%	1,9%
Côte d'Ivoire	1,4%	2,4%	1,8%
Algérie	1,4%	1,5%	1,7%
Colombie	2,0%	0,9%	1,6%
Russie (fédération de)	0,4%	2,1%	1,2%

* y compris le Royaume-Uni

Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion



1. Situation des diplômés

En fin d'année 2019, le contexte reste très favorable sur le marché de l'emploi des cadres, au moment où les nouveaux diplômés entrent dans la vie professionnelle. L'expérience est recherchée, mais la forte demande de cadres favorise également le recrutement des nouveaux diplômés. Selon l'APEC (note de conjoncture du 4^e trimestre 2019, parue en octobre 2019), six entreprises sur dix prévoient de recruter un cadre au cours du 4^e trimestre, particulièrement dans les activités informatiques et l'ingénierie R&D, où les besoins sont élevés.

Évolution entre les enquêtes 2019 et 2020

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Dernière promotion	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
En activité professionnelle	72,8%	71,9%	77,7%	76,7%	57,0%	57,4%	73,2%	71,7%
Volontariat	3,4%	3,2%	4,4%	4,4%	3,6%	4,6%	3,7%	3,7%
En recherche d'emploi	7,4%	8,8%	11,3%	12,2%	13,7%	12,5%	9,0%	10,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	7,7%	7,8%	4,3%	4,4%	18,3%	20,6%	7,4%	8,2%
En thèse	6,5%	6,2%	0,2%	0,3%	1,6%	2,3%	4,2%	4,1%
Volontairement sans activité	2,2%	2,1%	2,1%	2,2%	5,7%	2,7%	2,4%	2,2%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>
Avant-dernière promotion	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
En activité professionnelle	79,4%	80,7%	87,6%	88,7%	71,0%	71,2%	80,9%	81,3%
Volontariat	3,8%	3,3%	4,7%	4,0%	4,6%	4,7%	4,1%	3,7%
En recherche d'emploi	3,3%	3,8%	4,0%	4,3%	8,4%	7,1%	3,9%	4,4%
En poursuite d'études (hors thèse)	3,4%	3,1%	2,3%	2,0%	9,3%	12,2%	3,6%	4,0%
En thèse	8,5%	7,8%	0,3%	0,1%	2,9%	2,7%	5,7%	5,3%
Volontairement sans activité	1,6%	1,4%	1,1%	0,9%	3,9%	2,1%	1,6%	1,3%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>
Antépénultième promotion	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
En activité professionnelle	83,0%	83,2%	92,5%	93,1%	*	85,1%	85,7%	86,0%
Volontariat	2,5%	2,2%	2,4%	2,4%	*	2,3%	2,5%	2,3%
En recherche d'emploi	2,3%	2,7%	2,7%	2,6%	*	4,7%	2,5%	2,8%
En poursuite d'études (hors thèse)	1,5%	1,9%	1,1%	0,9%	*	3,6%	1,5%	1,8%
En thèse	9,3%	8,6%	0,3%	0,2%	*	3,2%	6,4%	6,0%
Volontairement sans activité	1,5%	1,4%	1,1%	0,8%	*	1,1%	1,4%	1,2%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	-	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>

* Le faible nombre de réponses ne permet pas de calculer des indicateurs fiables, comparables aux deux autres promotions

Pour la dernière promotion, la situation des diplômés reste très bonne, malgré un léger recul par rapport à l'année dernière. **La part des diplômés en activité professionnelle atteint 71,7 % en 2020 contre 73,2 % en 2019**. La proportion de diplômés des Grandes écoles sans emploi au moment de l'enquête est en légère augmentation, à 10,2 % en 2020, contre 9,0 % en 2019, un des niveaux les plus bas de la décennie.

La proportion de **managers** en activité reste la plus forte (76,7 %), comparée aux ingénieurs et aux diplômés des écoles d'autres spécialités. Mais, cela ne signifie pas que leur accès à l'emploi est plus aisé : 12,2 % sont en recherche d'emploi. Pour les **diplômés des écoles d'autres spécialités**, la proportion en recherche d'emploi est sensiblement égale à celle des managers. Par contre, ils sont nettement plus nombreux à poursuivre des études, 20,6 %. Au final, seulement 57,4 % d'entre eux sont en activité professionnelle. Une plus grande proportion d'**ingénieurs** également poursuit des études ou continue en thèse (plus de 14 % en cumulé). L'entrée sur le marché du travail est simplement retardée chez les ingénieurs et les diplômés des écoles d'autres spécialités, alors que les managers se retrouvent plus rapidement sur le marché du travail.

Pour les deux promotions précédentes, l'insertion des diplômés des Grandes écoles est très satisfaisante également. Seulement 4,4 % des diplômés de la promotion 2018 sont en recherche d'emploi 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme, ce qui représente moins d'un point de plus que dans la dernière enquête. Ces taux chez les ingénieurs et les managers sont proches, à respectivement 3,8 % et 4,3 %. Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités ce taux est de 7,1 %. Pour la promotion 2017, seulement 2,8 % des diplômés sont en recherche d'emploi 2 ans après l'obtention de leur diplôme, niveau incompressible qui reflète plus la période de latence entre deux postes qu'une difficulté de recherche.

Selon le type d'école et le genre

Enquête 2020	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Promotion 2019								
En activité professionnelle	73,2%	69,0%	77,7%	75,8%	57,1%	57,6%	73,0%	69,8%
Volontariat	3,1%	3,2%	4,6%	4,2%	3,3%	5,5%	3,5%	4,0%
En recherche d'emploi	8,0%	10,7%	10,3%	13,8%	11,5%	13,1%	8,8%	12,3%
En poursuite d'études (hors thèse)	7,7%	8,0%	4,7%	4,0%	22,6%	19,2%	8,1%	8,3%
En thèse	6,0%	6,8%	0,3%	0,2%	2,7%	2,0%	4,4%	3,5%
Sans activité volontairement	2,0%	2,2%	2,5%	2,0%	2,8%	2,7%	2,2%	2,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2018								
En activité professionnelle	81,8%	78,4%	89,0%	88,5%	70,6%	71,6%	82,1%	80,2%
Volontariat	3,3%	3,4%	4,4%	3,8%	5,0%	4,4%	3,6%	3,7%
En recherche d'emploi	3,2%	5,0%	3,6%	5,0%	6,6%	7,5%	3,6%	5,5%
En poursuite d'études (hors thèse)	2,8%	3,8%	2,1%	1,8%	12,7%	11,9%	3,6%	4,7%
En thèse	7,7%	7,9%	0,2%	0,0%	3,1%	2,5%	5,8%	4,4%
Sans activité volontairement	1,2%	1,6%	0,8%	0,9%	1,9%	2,2%	1,2%	1,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Promotion 2017								
En activité professionnelle	84,2%	81,3%	94,0%	92,3%	84,9%	85,2%	86,3%	85,5%
Volontariat	2,1%	2,5%	2,6%	2,1%	1,7%	2,7%	2,2%	2,4%
En recherche d'emploi	2,3%	3,5%	2,0%	3,1%	5,1%	4,5%	2,4%	3,5%
En poursuite d'études (hors thèse)	1,8%	2,1%	0,8%	1,0%	3,7%	3,6%	1,7%	1,9%
En thèse	8,3%	9,1%	0,1%	0,4%	3,7%	2,9%	6,3%	5,4%
Sans activité volontairement	1,3%	1,5%	0,6%	1,0%	1,0%	1,1%	1,1%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Déclinés par genre, **ces indicateurs montrent que, chez les ingénieurs et les managers, la part des femmes en activité professionnelle est systématiquement moins élevée que celle des hommes.** Cela est particulièrement vrai pour **la dernière promotion.** Chez les femmes ingénieures, on observe un différentiel de plus 4 points en moins par rapport aux hommes ingénieurs. La part des femmes en recherche d'emploi est nettement supérieure également (+ 2,7 points).

Chez les femmes managers, l'écart est moindre sur l'activité professionnelle (1,9 point). En recherche d'emploi, l'écart est beaucoup plus élevé : 13,8 % contre 10,3 % pour les hommes managers.

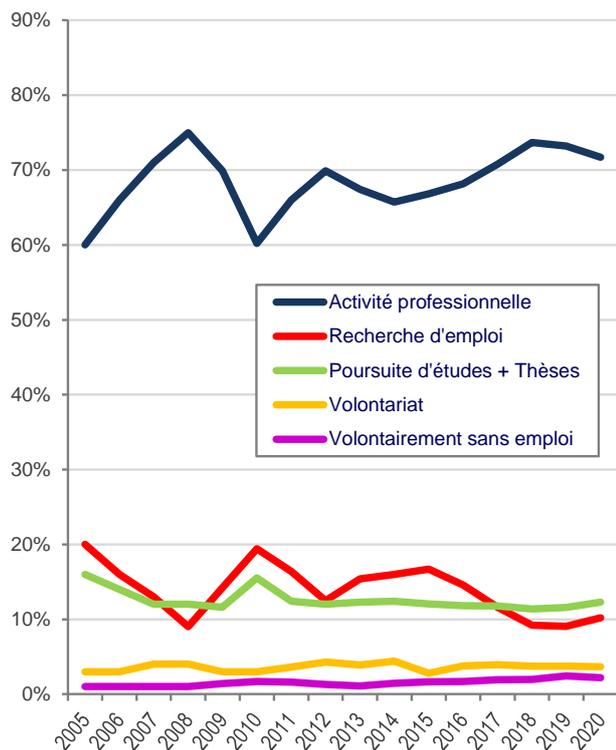
Chez les diplômés des écoles d'autres spécialités, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à poursuivre leurs études, avec un écart de 3,4 points. Elles sont également 13,1 % en recherche d'emploi, contre 11,5 % pour les hommes. La part de celles qui sont en activité professionnelle est légèrement supérieure à celle des hommes, ainsi que la part en volontariat.

Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2018), les écarts se réduisent entre les hommes et les femmes. La part en recherche d'emploi reste en défaveur des femmes : chez les ingénieurs, l'écart est de 1,8 point en plus pour les femmes, de 1,4 point pour les femmes managers et de 0,9 point pour les diplômées des écoles d'autres spécialités.

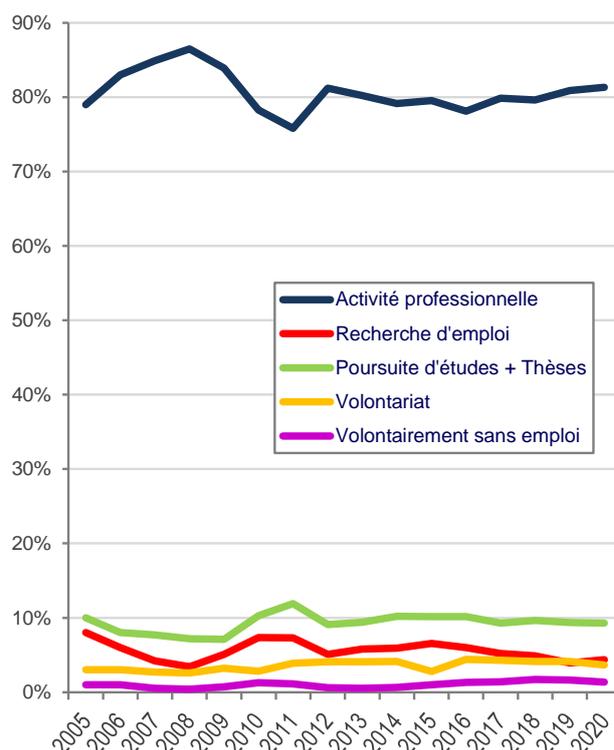
Après 24-27 mois (promotion 2017), la part des diplômés en recherche d'emploi descend à un taux bas, tant chez les managers que chez les ingénieurs mais un point d'écart subsiste en défaveur des femmes. Un léger écart persiste entre hommes et femmes sur la part en activité professionnelle.

Historique des enquêtes de 2005 à 2020

Dernière promotion



Avant-dernière promotion



Précision : à partir de 2016, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ après la sortie de l'école, la situation du diplômé est mesurée au 1^{er} décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit près de 18 mois après la sortie de l'école).

En 2008, avant le début de la crise financière, **l'activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : 3 à 6 mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008.

Durant les années 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Depuis 2016, la part de diplômés en activité professionnelle repart à la hausse, pour atteindre 73,7 % en 2018 et se maintenir à 73,2 % en 2019. **En 2020, le niveau redescend légèrement (1,5 point), mais reste parmi les points hauts sur les quinze années d'observation, à 71,7 %.**

La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 9 et 20 % sur la période 2005-2020. Cela montre l'influence de la conjoncture économique immédiate sur le recrutement des diplômés des Grandes écoles. La baisse de ce taux, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour descendre à 9 % en 2019. **En 2020, malgré une légère dégradation, la part des diplômés en recherche d'emploi à 10,2 % reste parmi les niveaux les plus bas observés depuis 2005.**

Les poursuites d'études et les thèses restent stables. La poursuite d'études, hors thèses, est avant tout pour les diplômés l'occasion d'élargir leurs compétences avant l'entrée dans la vie active.

La part des **diplômés de l'avant-dernière promotion** en activité professionnelle se stabilise autour de 80 % depuis 2013. Leur taux d'activité est moins influencé par la conjoncture immédiate, sauf répercussion de crise majeure comme celle de 2008. Le taux de recherche d'emploi 12-15 mois après la sortie de l'école est relativement stable sur les années récentes.

Situation de handicap

Diplômés disposant d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études

Sur la promotion 2019, 1,3 % des diplômés ont disposé d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études. Leur situation à la sortie de l'école diffère de celle de l'ensemble des diplômés : 68 % sont en activité professionnelle ou en volontariat et 16,2 % sont en recherche d'emploi, avec un taux net d'emploi à 80,7 % (soit plus de 7 points en dessous de l'ensemble).

Enquête 2020 - Promo 2019	Oui	Ensemble
% Diplômés disposant d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études	1,3%	-
En activité professionnelle	64,1%	71,7%
Volontariat	3,9%	3,7%
En recherche d'emploi	16,2%	10,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	8,7%	8,2%
En thèse	2,8%	4,1%
Sans activité volontairement	4,2%	2,2%
Taux net d'emploi	80,7%	88,1%

Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

Avertissement : La situation de handicap est abordée dans l'enquête insertion, au travers de deux questions. Le faible nombre de diplômés concernés entraîne une grande variabilité des résultats d'une enquête à l'autre.

Diplômés en activité professionnelle disposant d'une RQTH

Seuls les diplômés en activité professionnelle ont été interrogés sur la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) : moins de 1 % en bénéficie dans leur emploi.

Leur faible nombre ne permet pas d'obtenir des indicateurs fiables sur les emplois occupés. Aménagement lié au handicap lors des études et RQTH dans l'emploi occupé ne sont pas systématiquement liés : 44 % des bénéficiaires d'une RQTH ont aussi eu un aménagement lié au handicap lors des études.

Création ou reprise d'une entreprise

Promotion 2019 Enquête 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	2,4%	0,9%	1,9%	5,9%	2,8%	4,2%	3,3%	1,8%	2,7%
En cours de création / reprise	50,9%	54,4%	51,4%	41,8%	49,7%	44,5%	46,2%	50,9%	47,4%
Création d'une entreprise en activité	41,6%	39,7%	41,4%	43,4%	35,3%	40,6%	43,2%	38,0%	41,8%
Reprise d'une entreprise en activité	3,9%	2,9%	3,7%	3,5%	2,4%	3,1%	3,8%	2,9%	3,5%
Création ou reprise non précisée	3,6%	2,9%	3,5%	11,4%	12,6%	11,8%	6,9%	8,2%	7,2%

Parmi l'ensemble des diplômés de 2019, 2,7 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise (- 0,4 point comparé aux 3,1 % de l'enquête précédente). Pour près de la moitié (47,4 %), la création est en cours ; pour l'autre moitié, l'entreprise a démarré son activité et, dans ce cas, il s'agit en majorité d'une création plutôt que d'une reprise. La création d'entreprise est effective ou en projet pour seulement 1,8 % des femmes diplômées.

La part de création d'entreprise est plus forte chez les managers, en particulier pour les hommes : 5,9 % d'entre eux sont concernés. Chez les ingénieurs, les projets de création sont majoritaires par rapport aux activités réellement démarrées : la création est en cours pour 51,4 % des ingénieurs et pour 44,5 % des managers.

Les ingénieurs créent principalement leur entreprise dans les technologies de l'information et de la communication ou dans le conseil. Les managers privilégient le secteur du commerce.

2. Principaux indicateurs

Dernière promotion : les indicateurs restent très favorables

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, sont en léger recul. **Ils demeurent à des niveaux très favorables après le sommet atteint en 2019.**

Taux net d'emploi, part d'emplois en CDI : maintien à des niveaux élevés

Le taux net d'emploi reste élevé pour l'ensemble des diplômés à 88,1 %. Il perd 1,7 point et redescend en dessous de 90 % pour les ingénieurs. Pour les managers, il recule d'un point mais reste à près de 87 %. Il se situe au-dessus de 83 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités. Comme l'an passé, plus de 8 diplômés en emploi sur 10 ont été recrutés soit avant leur sortie, soit moins de 2 mois après la sortie de l'école.

La part d'emplois à durée indéterminée se maintient pour les ingénieurs et les managers au-dessus des 80 %. Elle est très inférieure pour les diplômés des écoles d'autres spécialités à 61,9 %.

La part d'emplois de cadres est stable, traditionnellement plus élevée chez les ingénieurs avec 91,1 %.

Plus de 13 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

La part des emplois à l'étranger reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 17,9 % et 20,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (10,6 %). Traditionnellement, plus de la moitié des emplois d'ingénieurs se situe en province, alors que plus des trois quarts des managers et plus de 80 % des diplômés des écoles d'autres spécialités travaillent en Île-de-France.

Les salaires hors primes en progression

Le salaire brut annuel moyen d'embauche, hors primes en France, est en progression, tant pour les ingénieurs (+ 1,7 %) que pour les managers (+ 2,4 %). Pour l'ensemble des nouveaux diplômés, il s'établit à 35 714 € (+ 2,3 %).

La progression du salaire médian hors primes est du même ordre : en 2020, un nouveau diplômé sur deux est embauché avec un salaire hors primes supérieur à 35 500 € (+ 1,4 %, soit 500 € de plus qu'en 2019).

Les managers perçoivent des salaires plus élevés de 1 500 € en moyenne hors primes par rapport aux ingénieurs ; avec les primes l'écart est plus important (+ 3 400 € en faveur des managers). Pour les diplômés des écoles d'autres spécialités, l'écart est également défavorable (+ 2 600 € en faveur des managers).

Le salaire avec primes diminue légèrement en moyenne et atteint 38 833 € par an (- 0,7 %). Si l'on se réfère au salaire médian, moins sensible aux valeurs extrêmes, il est de 37 919 €, en progression de 1,1 % (37 500 € en 2019).

Avant-dernière promotion : la situation favorable se maintient

Tous les indicateurs d'insertion des diplômés de l'avant-dernière promotion (après 12-15 mois sur le marché du travail) restent à des niveaux élevés. Globalement, le taux net d'emploi dépasse 95 %, et 89 % des diplômés en activité sont en CDI. Les managers ont en proportion moins souvent le statut de cadre que les ingénieurs, mais leur salaire est sensiblement plus élevé et ils occupent plus fréquemment un emploi à durée indéterminée.

Antépénultième promotion : une situation confortable après 2 ans de vie active

Les indicateurs calculés pour la promotion 2017 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 94,9 % et 97,4 %, de 8 à 9 emplois sur dix en CDI et un salaire brut annuel moyen avec primes de 41 000 à 46 000 €.

Très bonnes perspectives de salaires pour les diplômés des écoles de management

Pour les diplômés des écoles de management, les perspectives de salaires à 2 ans sont très favorables : ils peuvent envisager 3 500 € de plus en 2 ans, si l'on compare les salaires de la promotion 2019 à ceux de la promotion 2017. Hors primes, le salaire brut annuel moyen d'un manager qui travaille en France augmente de 1 146 € la première année et 2 358 € la seconde année : 36 746 € à la sortie de l'école, 37 892 € avec un peu plus d'un an d'ancienneté, 40 249 € un peu plus de deux ans après l'obtention de son diplôme. Avec les primes, l'augmentation potentielle est de plus de 4 800 € (de 41 218 € à 46 073 €).

Les perspectives d'évolution de salaires pour les ingénieurs sont également bonnes : ils peuvent envisager 2 363 € de plus après 2 ans d'expérience professionnelle : + 1 074 € la première année et + 1 289 € la deuxième année. Avec les primes, l'augmentation potentielle est de près de 3 200 € (de 37 771 € à 40 958 €).

Des disparités femmes-hommes plus nettes pour la promotion sortante

Taux net d'emploi, emploi à durée indéterminée, salaire, statut de cadre : tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes et présentent des écarts comparables à ceux observés les années précédentes.

Pour la promotion entrant dans la vie active, le **taux net d'emploi** accuse globalement un écart de 4 points entre les hommes (89,7 %) et les femmes (85,7 %). Ce taux se rapporte aux diplômés en emploi (y compris volontariat) ou en recherche d'emploi. L'écart constaté indique une plus grande difficulté d'accès à l'emploi pour les femmes. Il est de 3,5 points chez les ingénieurs et les managers, mais nettement moins élevé pour les diplômés des écoles d'autres spécialités : seulement 1,2 point.

L'écart a tendance à se résorber avec le temps : le taux net d'emploi des femmes de la promotion 2017 a presque rattrapé celui des hommes et l'écart s'est réduit à moins de 2 points pour les ingénieurs et les managers. Il s'inverse même en faveur des femmes pour les écoles d'autres spécialités.

Chez les ingénieurs, la part des **emplois en CDI** présente un écart de 12,6 points entre les hommes et les femmes, un peu moins pour les managers (7,8 points) et les autres spécialités (4,6 points).

La part de **cadres** chez les femmes reste également moindre par rapport à celle des hommes, avec globalement 9,6 points d'écart. La part des cadres est nettement plus faible chez les femmes diplômées des écoles de managers et d'autres spécialités. Cette différence nette en défaveur des femmes va contribuer grandement aux écarts de salaires. Cela a été mis en évidence dans l'enquête 2019 sur la promotion sortante (voir pages 25-26 « L'insertion des diplômés des Grandes écoles - Résultats de l'enquête 2019 » juin 2019) : sur un écart de salaire de 6,08 %, la proportion moindre des femmes ayant le statut cadre (11,4 points d'écart) contribuait pour 1,56 point d'écart de salaire. C'est, parmi les éléments mesurés dans l'enquête, le facteur explicatif principal.

Un écart de salaire de près de 6 % entre hommes et femmes

En 2020, les **écarts de salaires** entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont proches de ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen des hommes est supérieur de 5,9 % au salaire moyen des femmes, l'an dernier cet écart était de 6,1 %. Selon le type d'école, en moyenne cela équivaut à une différence de l'ordre de 2 à 3 000 € par an. Avec les primes, l'écart s'amplifie, notamment chez les managers (5 900 €) et les diplômés des écoles d'autres spécialités (4 300 €).

Cependant, cet écart est relativement faible, si on le compare à ceux observés sur d'autres groupes d'actifs. Les nouveaux diplômés des Grandes écoles forment un groupe plutôt homogène. De plus, à leur niveau de qualification, c'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent entre les hommes et les femmes. Ainsi, chez les cadres du secteur privé, selon l'Insee, il est de 20,6 % en 2016 (Source : Insee, DADS - Salaires mensuels moyens nets en EQTP dans le secteur privé selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2016 - Chiffres clés, paru le 13/12/2019 sur insee.fr).

Évolution entre les enquêtes 2019 et 2020

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Dernière promotion	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
Taux net d'emploi *	91,2%	89,5%	87,9%	86,9%	81,6%	83,2%	89,5%	88,1%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	83,2%	83,1%	84,4%	85,8%	53,6%	61,9%	82,2%	82,2%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	87,0%	86,3%	84,4%	84,5%	79,3%	84,4%	86,0%	85,6%	
% Cadre (emplois en France)	91,0%	91,1%	81,0%	81,5%	54,4%	69,5%	87,0%	87,1%	
% Emplois à l'étranger	10,0%	10,6%	16,7%	17,9%	21,0%	20,1%	12,8%	13,8%	
% Emplois en province **	58,0%	58,5%	23,1%	22,5%	20,2%	19,2%	45,7%	44,6%	
% Emplois en Île-de-France **	42,0%	41,5%	76,9%	77,5%	79,8%	80,8%	54,3%	55,4%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	34 661 €	35 234 €	35 874 €	36 746 €	32 401 €	35 798 €	34 920 €	35 714 €
	Avec primes	38 281 €	37 771 €	41 336 €	41 218 €	36 229 €	38 646 €	39 103 €	38 833 €
Médiane	Hors primes	34 524 €	35 000 €	35 512 €	36 000 €	31 500 €	36 000 €	35 000 €	35 500 €
	Avec primes	37 000 €	37 000 €	39 000 €	39 050 €	33 101 €	38 000 €	37 500 €	37 919 €
Avant-dernière promotion	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
Taux net d'emploi *	96,2%	95,7%	95,8%	95,5%	90,0%	91,4%	95,6%	95,1%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	88,8%	89,9%	92,0%	93,3%	71,0%	73,2%	88,4%	89,0%	
% Cadre (emplois en France)	90,6%	91,3%	82,3%	82,7%	55,6%	72,6%	87,2%	87,9%	
% Emplois à l'étranger	10,3%	10,6%	20,2%	18,5%	22,2%	21,4%	14,2%	14,0%	
% Emplois en province **	59,1%	58,5%	24,7%	21,8%	20,7%	18,8%	47,9%	44,7%	
% Emplois en Île-de-France **	40,9%	41,5%	75,3%	78,2%	79,3%	81,2%	52,1%	55,3%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	35 281 €	36 308 €	37 198 €	37 892 €	34 712 €	37 288 €	35 702 €	36 779 €
	Avec primes	39 217 €	39 162 €	43 610 €	42 904 €	38 808 €	40 753 €	40 248 €	40 193 €
Médiane	Hors primes	35 000 €	36 000 €	36 854 €	37 770 €	33 600 €	37 500 €	35 000 €	36 200 €
	Avec primes	37 990 €	38 000 €	41 000 €	41 000 €	36 000 €	39 000 €	38 400 €	39 000 €
Antépénultième promotion	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
Taux net d'emploi *	97,4%	96,9%	97,3%	97,4%	****	94,9%	97,2%	96,9%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	92,6%	93,3%	95,0%	95,8%	****	83,7%	92,5%	93,4%	
% Cadre (emplois en France)	91,0%	91,3%	85,1%	85,6%	****	71,0%	88,3%	88,5%	
% Emplois à l'étranger	12,8%	11,4%	22,1%	19,6%	****	16,5%	15,8%	14,2%	
% Emplois en province **	58,6%	60,2%	28,6%	22,6%	****	27,8%	50,5%	47,2%	
% Emplois en Île-de-France **	41,4%	39,8%	71,4%	77,4%	****	72,2%	49,5%	52,8%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	36 568 €	37 597 €	38 969 €	40 249 €	****	38 560 €	36 972 €	38 333 €
	Avec primes	40 840 €	40 958 €	45 876 €	46 073 €	****	41 868 €	41 835 €	42 314 €
Médiane	Hors primes	36 000 €	37 000 €	38 000 €	40 000 €	****	39 000 €	36 000 €	38 000 €
	Avec primes	39 000 €	39 830 €	43 000 €	44 000 €	****	41 000 €	40 000 €	40 646 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

**** Le faible nombre de réponses ne permet pas de calculer des indicateurs fiables, comparables aux deux autres promotions

Voir page 27 la note sur les principaux indicateurs.

Selon le type d'école et le genre

Enquête 2020	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

Promotion 2019

Taux net d'emploi *	90,6%	87,1%	88,8%	85,3%	84,0%	82,8%	89,7%	85,7%	
% CDI / Diplômés en emploi	87,0%	74,4%	90,1%	82,3%	64,7%	60,1%	86,5%	75,9%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	86,8%	85,3%	86,2%	83,2%	84,2%	84,6%	86,5%	84,3%	
% Cadre (emplois en France)	93,6%	85,8%	85,0%	78,6%	72,6%	67,3%	90,9%	81,3%	
% Emplois à l'étranger	11,2%	9,3%	20,1%	15,9%	18,5%	21,1%	13,9%	13,6%	
% Emplois en province **	57,6%	60,5%	23,4%	21,8%	19,1%	19,3%	47,7%	39,9%	
% Emplois en Île-de-France **	42,4%	39,5%	76,6%	78,2%	80,9%	80,7%	52,3%	60,1%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	35 885 €	33 792 €	38 437 €	35 338 €	37 599 €	34 570 €	36 536 €	34 489 €
	Avec primes	38 649 €	35 826 €	44 427 €	38 545 €	41 226 €	36 887 €	40 051 €	37 016 €
Médiane	Hors primes	35 793 €	34 000 €	37 823 €	35 000 €	38 000 €	35 000 €	36 000 €	35 000 €
	Avec primes	37 892 €	35 700 €	41 630 €	38 000 €	40 000 €	36 450 €	38 500 €	36 500 €

Promotion 2018

Taux net d'emploi *	96,4%	94,3%	96,3%	94,8%	91,9%	91,1%	96,0%	93,9%	
% CDI / Diplômés en emploi	92,4%	84,9%	95,5%	91,5%	77,1%	70,6%	91,9%	84,8%	
% Cadre (emplois en France)	94,0%	86,0%	88,2%	78,1%	77,8%	69,0%	92,1%	81,6%	
% Emplois à l'étranger	11,5%	8,6%	20,6%	16,5%	21,4%	21,3%	14,3%	13,6%	
% Emplois en province **	56,7%	62,3%	21,9%	21,7%	16,6%	20,2%	46,7%	42,0%	
% Emplois en Île-de-France **	43,3%	37,7%	78,1%	78,3%	83,4%	79,8%	53,3%	58,0%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	37 177 €	34 542 €	39 907 €	36 242 €	39 760 €	35 604 €	37 848 €	35 234 €
	Avec primes	40 311 €	36 824 €	46 919 €	39 616 €	44 319 €	38 323 €	41 766 €	37 922 €
Médiane	Hors primes	36 600 €	34 650 €	39 000 €	36 000 €	40 000 €	36 000 €	37 000 €	35 000 €
	Avec primes	39 000 €	36 200 €	43 962 €	39 000 €	42 000 €	37 661 €	40 000 €	37 200 €

Promotion 2017

Taux net d'emploi *	97,4%	96,0%	98,0%	96,8%	94,5%	95,2%	97,4%	96,2%	
% CDI / Diplômés en emploi	95,0%	90,1%	96,4%	95,3%	85,6%	82,4%	94,9%	91,2%	
% Cadre (emplois en France)	94,6%	84,8%	89,4%	82,1%	76,0%	67,7%	92,7%	82,1%	
% Emplois à l'étranger	12,0%	10,0%	21,3%	17,9%	17,8%	15,6%	14,6%	13,6%	
% Emplois en province **	58,3%	64,0%	22,2%	23,0%	22,4%	31,5%	48,2%	45,7%	
% Emplois en Île-de-France **	41,7%	36,0%	77,8%	77,0%	77,6%	68,5%	51,8%	54,3%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	38 602 €	35 600 €	42 123 €	38 527 €	41 640 €	36 493 €	39 449 €	36 656 €
	Avec primes	42 295 €	38 301 €	49 545 €	42 881 €	46 430 €	38 805 €	43 944 €	39 864 €
Médiane	Hors primes	38 000 €	35 928 €	41 000 €	38 000 €	42 000 €	36 000 €	38 500 €	36 246 €
	Avec primes	40 700 €	37 900 €	46 875 €	42 000 €	45 000 €	37 500 €	42 000 €	39 000 €

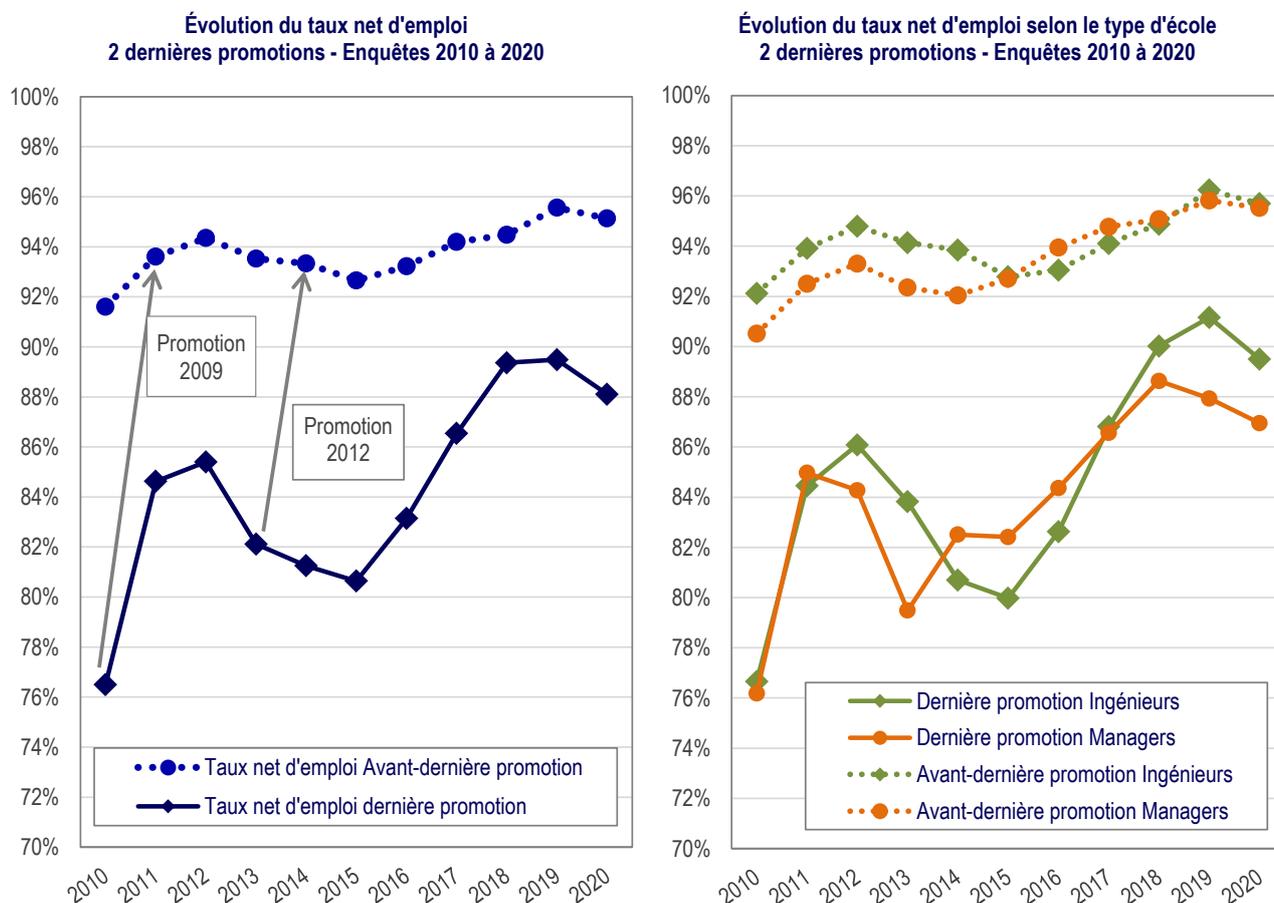
* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Voir page 27 la note sur les principaux indicateurs.

Un taux net d'emploi très satisfaisant après plus d'un an sur le marché du travail



Entre 2010 et 2020, les taux nets d'emploi de l'avant-dernière promotion évoluent dans un intervalle de 92 à 96 %. Les taux nets d'emploi des promotions sortantes, de 76 à 89 % selon les années, varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate.

On peut suivre une promotion dans le temps : la promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 77 %) ; mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 93 %).

2020 : Le taux net d'emploi redescend légèrement

Le taux net d'emploi de l'année 2020 reste à un niveau plutôt haut après les sommets atteints en 2018 et 2019. Il est à 88,1 % pour la **dernière promotion sortie** et dépasse 95 % pour l'avant-dernière promotion. Les jeunes diplômés, au moment de leur recherche d'emploi entre fin 2019 et début 2020 ont encore pu bénéficier d'un marché de l'emploi toujours porteur pour les cadres.

L'évolution des taux nets d'emploi par type d'école indique un fléchissement sensible du taux net d'emploi des nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2016, tandis que, chez les managers, seule l'année 2013 passe en-dessous du seuil de 80 %. En 2020, le taux net d'emploi des ingénieurs s'infléchit pour la première fois depuis plusieurs années. Il demeure encore au-dessus de celui des managers comme en 2019.

Pour l'avant-dernière promotion, les courbes (en pointillés) des taux nets d'emploi des deux types d'écoles sont parallèles ; elles se confondent depuis trois années.

L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

Le taux net d'emploi

Depuis l'enquête 2016, le calcul du taux net d'emploi a changé : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

Dans le calcul du taux net d'emploi, les diplômés qui continuent vers une thèse ou des études sont exclus. Il est donc différent du taux d'activité qui, lui, serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

La part des diplômés en activité professionnelle se rapporte à l'ensemble de la promotion.

Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieur et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilée à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

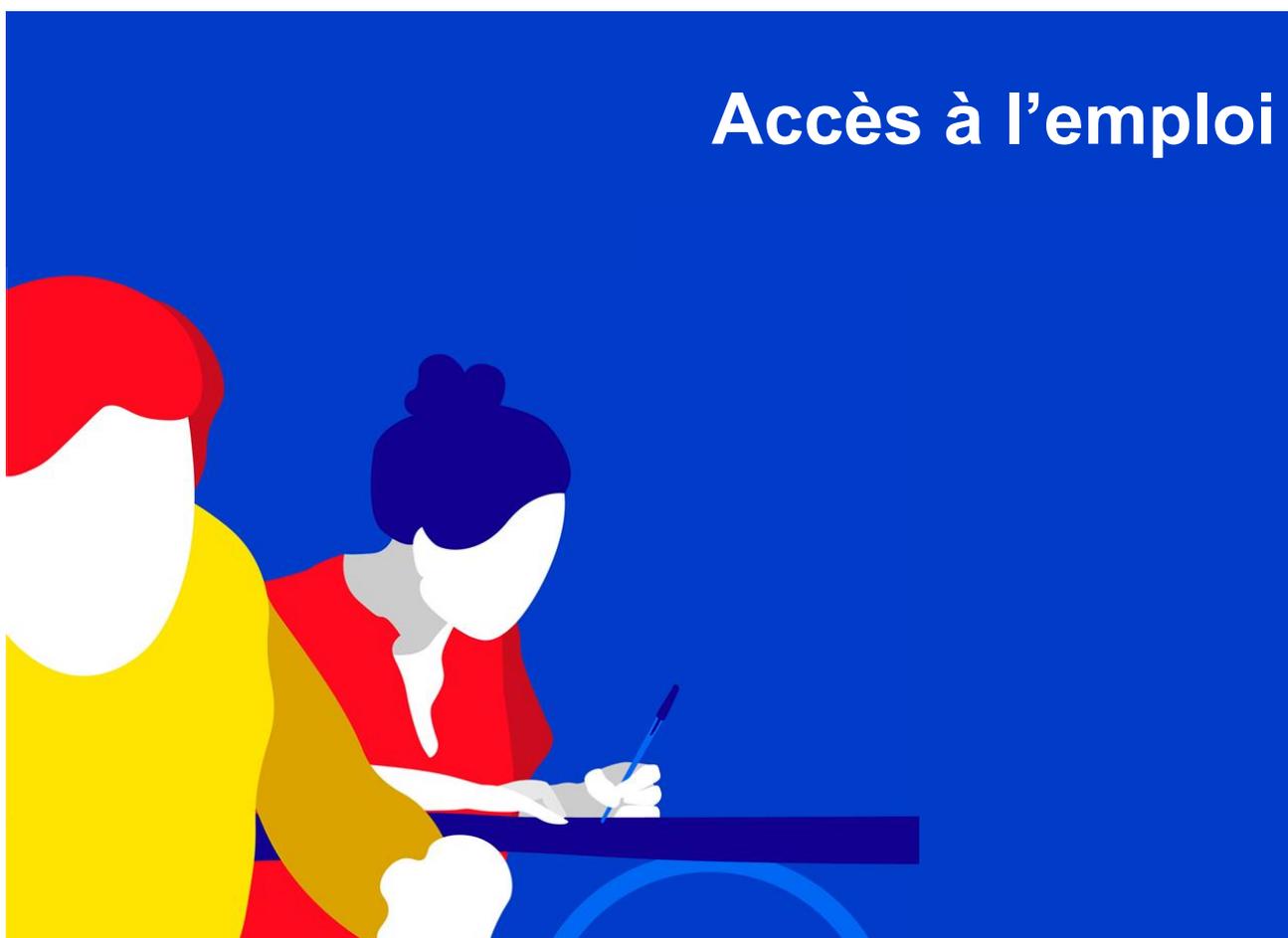
Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après l'embauche. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

Accès à l'emploi



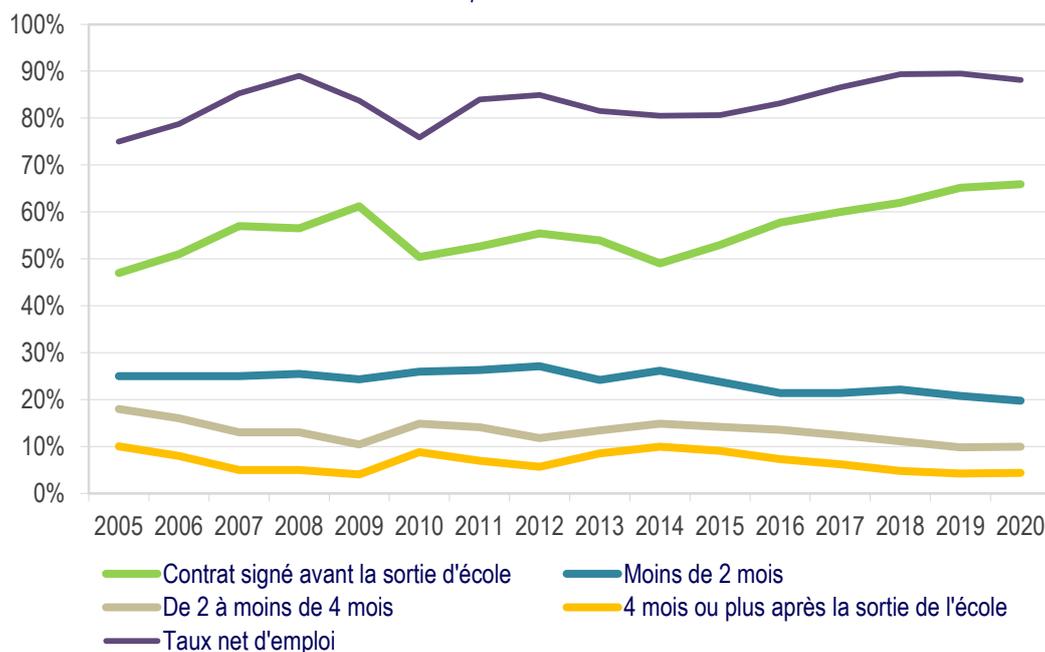
1. Durée de la recherche du premier emploi

Globalement, depuis quelques années, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, le délai pour trouver le premier emploi est très court : **8 emplois sur 10 ont été trouvés en moins de 2 mois après la fin des études**. Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme.

Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	68,4%	65,5%	67,5%	67,3%	61,1%	64,0%	67,8%	62,9%	65,9%
Moins de 2 mois	18,4%	19,7%	18,8%	18,8%	22,0%	20,5%	18,7%	21,4%	19,8%
De 2 à moins de 4 mois	9,4%	11,0%	9,9%	9,0%	11,0%	10,0%	9,4%	10,8%	9,9%
4 mois ou plus	3,8%	3,7%	3,8%	4,9%	5,9%	5,4%	4,1%	4,9%	4,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En 2020, la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école reste, comme en 2019, à un niveau très élevé, 65,9 %, le plus haut de la décennie.

Durée de la recherche du premier emploi
Diplômés de la dernière promotion
Enquêtes 2005 à 2020



NB : Cet indicateur, que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles, se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

2. Cheminement vers l'emploi

Enquêtes 2019 et 2020

Cheminement vers l'emploi Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Dernière promotion	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Stage de fin d'études	33,6%	33,5%	20,8%	20,3%	29,4%	28,8%
Réseaux sociaux professionnels	8,9%	10,9%	9,9%	12,6%	9,0%	11,1%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	11,3%	10,2%	9,3%	8,1%	10,7%	9,2%
Relations personnelles	6,7%	7,0%	9,5%	8,8%	7,9%	8,2%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	7,0%	7,0%	7,8%	8,5%	7,2%	7,4%
Sites internet d'entreprises	6,0%	5,9%	9,0%	8,2%	6,7%	6,6%
Candidature spontanée	6,4%	6,2%	6,5%	6,4%	6,6%	6,5%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,5%	5,3%	5,0%	4,3%	5,1%	4,7%
Stage année césure, année professionnalisante	2,4%	2,2%	6,0%	6,2%	3,6%	3,5%
Réseau des anciens élèves	3,3%	3,2%	3,2%	3,6%	3,3%	3,2%
Forum de votre école	2,1%	2,3%	3,2%	4,1%	2,5%	2,9%
Service Emploi de votre Ecole	1,5%	1,2%	3,9%	3,9%	2,3%	2,0%
J'ai créé / repris une entreprise	1,0%	0,9%	2,6%	2,2%	1,5%	1,5%
Concours	0,7%	0,5%	0,3%	0,4%	0,8%	0,7%
Autre	3,4%	3,8%	2,9%	2,5%	3,3%	3,5%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats des enquêtes 2019 et 2020 restent proches : le principal moyen ayant abouti à une embauche reste le stage de fin d'études. Cependant, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser. Ils sont cités en 2^e place : + 2 points en un an, et dépassent désormais la recherche sur les sites spécialisés dans l'emploi et les relations personnelles.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi, particulièrement pour les ingénieurs : un tiers d'entre eux a décroché son emploi par ce moyen.

Les stages effectués durant leur année de césure ou leur année professionnalisante ont permis à 6,2 % des managers d'obtenir leur premier emploi ; ce moyen reste marginal pour les ingénieurs (2,2 %).

Par ailleurs, 7 % des nouveaux ingénieurs et 8,5 % des nouveaux managers ont été embauchés à l'issue de leur apprentissage. L'addition de ces trois moyens, mis en œuvre lors de la scolarité, concourt à 39,7 % des recrutements des nouveaux diplômés.

La recherche d'emploi en ligne - réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés dans l'emploi, sites internet d'entreprises - ont permis globalement à 26,9 % de diplômés de décrocher leur emploi. Les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises, peuvent également y être associées (6,5 %).

Les relations personnelles, qui englobent les relations familiales et professionnelles, interviennent dans 8,2 % des embauches. 8,1 % des recrutements ont lieu via le réseau des anciens élèves ou les actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum).

Selon le type d'école et le genre

Cheminement vers l'emploi Promotion 2019 - Enquête 2020	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Stage de fin d'études	32,6%	35,6%	20,1%	20,5%	29,2%	28,3%
Réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...)	11,2%	9,9%	11,3%	13,8%	10,9%	11,4%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	9,5%	12,0%	5,9%	10,0%	8,3%	10,7%
Relations personnelles	7,6%	5,4%	10,0%	7,7%	8,7%	7,4%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	7,6%	5,7%	7,4%	9,4%	7,5%	7,4%
Sites Internet d'entreprises	5,5%	7,0%	8,3%	8,1%	6,2%	7,3%
Candidature spontanée	6,4%	5,8%	7,3%	5,6%	6,9%	5,9%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,7%	4,5%	4,3%	4,3%	5,1%	4,0%
Stage année césure, année professionnalisante	2,3%	2,0%	6,2%	6,2%	3,2%	4,0%
Réseau des anciens élèves	3,0%	3,5%	4,3%	3,0%	3,3%	3,1%
Forum de votre école	2,4%	2,1%	4,7%	3,5%	3,0%	2,7%
Service Emploi de votre Ecole	1,2%	1,2%	4,0%	3,8%	1,9%	2,3%
J'ai créé / repris une entreprise	1,1%	0,3%	3,2%	1,3%	1,8%	1,0%
Concours	0,5%	0,3%	0,5%	0,3%	0,8%	0,7%
Autre	3,4%	4,8%	2,5%	2,6%	3,2%	3,8%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même : le stage est prédominant.

3. Critères de choix de l'emploi

Critères de choix Promotion 2019 - Enquête 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Le contenu de la mission/du poste proposé	72,5%	78,3%	74,2%	54,9%	65,4%	60,6%	67,9%	72,3%	69,6%
L'adéquation avec un projet professionnel	56,3%	53,5%	55,5%	55,6%	52,6%	54,0%	56,3%	53,8%	55,3%
Le secteur d'activité de l'entreprise	43,1%	47,4%	44,3%	33,0%	34,5%	33,8%	40,6%	41,0%	40,8%
Le lieu géographique	46,9%	48,2%	47,3%	27,5%	30,7%	29,2%	41,5%	38,8%	40,5%
Les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	39,6%	37,0%	38,8%	44,8%	41,6%	43,1%	40,8%	38,9%	40,1%
Le montant du salaire proposé	37,2%	31,2%	35,5%	35,8%	31,4%	33,4%	36,9%	31,2%	34,7%
La notoriété de l'entreprise	22,2%	19,9%	21,5%	33,8%	29,7%	31,6%	25,5%	24,7%	25,2%
La politique globale de relations humaines dans l'entreprise	14,9%	18,5%	15,9%	8,3%	13,3%	11,0%	13,0%	16,0%	14,2%
La politique de RSE	3,4%	5,8%	4,1%	3,1%	5,7%	4,5%	3,3%	5,9%	4,3%
L'absence d'alternative	2,8%	3,2%	2,9%	2,6%	3,4%	3,0%	2,9%	3,6%	3,1%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,3%	0,3%	1,0%	3,0%	1,3%	2,1%	1,8%	0,9%	1,5%
Autre	1,6%	2,1%	1,7%	1,7%	1,0%	1,3%	1,6%	1,6%	1,6%

Dans le tableau, les critères de choix ont été classés par fréquence de citation par l'ensemble des diplômés (dernière colonne), un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Le contenu du poste est très nettement le critère le plus souvent cité par l'ensemble des diplômés de 2020 pour expliquer le choix de leur emploi, devant l'adéquation avec un projet professionnel. Ces critères sont fortement liés aux compétences acquises. Pour les ingénieurs, la localisation et le secteur d'activité de l'entreprise sont des critères de choix plus importants que pour les managers. Il faut rappeler que, pour ces derniers, les postes offerts sont plus souvent situés à Paris.

L'entreprise est importante dans le choix : 40,1 % envisagent les perspectives au sein de l'entreprise, 25,2 % sa notoriété.

Le salaire est cité par un diplômé sur trois.

4. Adéquation de la formation à l'emploi

La quasi-totalité des diplômés de 2019 en activité (neuf sur dix) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification : 91,6 % pour les hommes, légèrement moins pour les femmes (88,7 %). Leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation, pour 84,5 % des diplômés. Avec un peu plus d'expérience, pour les promotions 2018 et 2017, l'adéquation formation/emploi reste très forte, même s'ils sont un peu plus nombreux à s'éloigner du secteur disciplinaire de leur formation.

L'emploi correspond ...

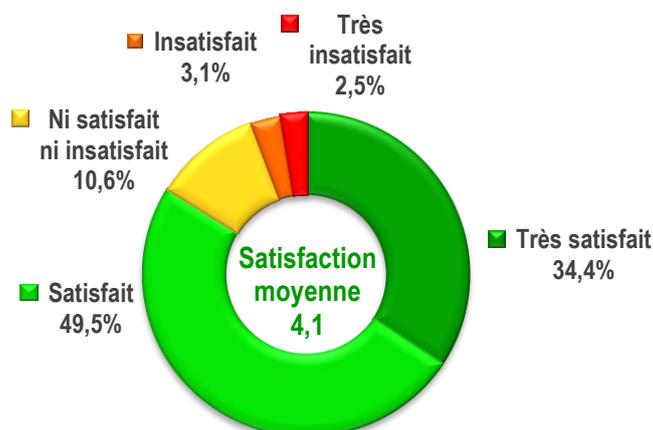


Enquête 2020 L'emploi correspond ...	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019									
... au niveau de qualification	92,3%	89,5%	91,4%	89,8%	87,9%	88,8%	91,6%	88,7%	90,5%
... au secteur disciplinaire de la formation	84,4%	84,6%	84,5%	84,4%	84,0%	84,2%	84,6%	84,5%	84,5%
Promotion 2018									
... au niveau de qualification	90,9%	87,6%	89,8%	89,6%	85,7%	87,5%	90,6%	86,5%	88,9%
... au secteur disciplinaire de la formation	82,1%	81,1%	81,7%	82,4%	82,5%	82,4%	82,4%	82,1%	82,3%
Promotion 2017									
... au niveau de qualification	90,9%	88,2%	90,0%	91,0%	88,0%	89,5%	90,9%	87,8%	89,7%
... au secteur disciplinaire de la formation	81,1%	79,2%	80,5%	82,9%	82,0%	82,4%	81,7%	80,6%	81,3%

5. Satisfaction dans l'emploi

Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2019

La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2019 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,1 sur une échelle de 1 à 5. Près de 84 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.



Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2019

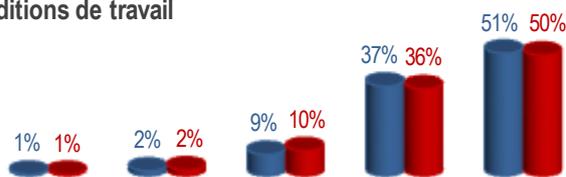
Enquête 2020	Ingénieurs	Managers	Ensemble
--------------	------------	----------	----------

■ Hommes ■ Femmes

Conditions de travail

Très satisfait	50,7%	52,3%	50,7%
Satisfait	38,0%	34,6%	36,9%
Ni satisfait ni insatisfait	8,9%	10,0%	9,5%
Insatisfait	1,8%	2,6%	2,2%
Très insatisfait	0,6%	0,6%	0,6%

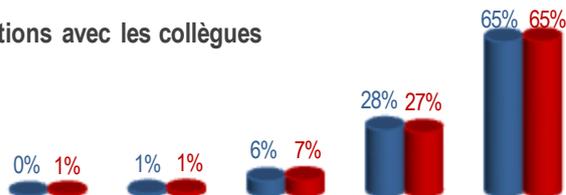
Conditions de travail



Relations avec les collègues

Très satisfait	64,9%	67,0%	64,7%
Satisfait	27,4%	25,3%	27,2%
Ni satisfait ni insatisfait	6,2%	5,9%	6,4%
Insatisfait	1,1%	1,3%	1,2%
Très insatisfait	0,4%	0,5%	0,5%

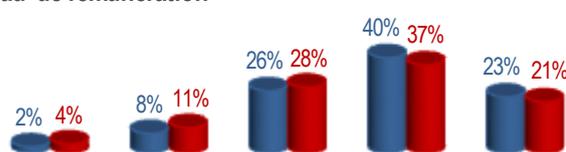
Relations avec les collègues



Niveau de salaire

Très satisfait	23,3%	21,9%	22,6%
Satisfait	39,6%	37,6%	38,7%
Ni satisfait ni insatisfait	26,3%	27,1%	26,6%
Insatisfait	8,5%	9,4%	9,1%
Très insatisfait	2,2%	3,9%	3,0%

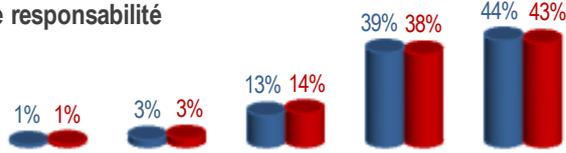
Niveau de rémunération



Niveau d'autonomie et de responsabilité

Très satisfait	42,5%	48,3%	43,8%
Satisfait	39,9%	36,1%	38,9%
Ni satisfait ni insatisfait	13,8%	11,6%	13,4%
Insatisfait	2,9%	3,0%	3,1%
Très insatisfait	0,8%	1,0%	0,9%

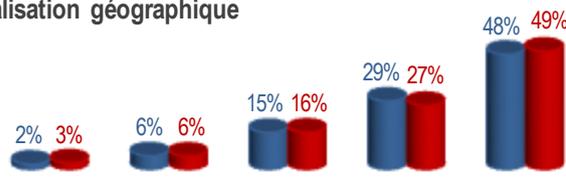
Niveau d'autonomie et de responsabilité



Localisation géographique

Très satisfait	45,7%	54,4%	48,7%
Satisfait	29,0%	25,7%	27,9%
Ni satisfait ni insatisfait	16,8%	13,1%	15,5%
Insatisfait	6,0%	4,7%	5,6%
Très insatisfait	2,5%	2,1%	2,4%

Localisation géographique



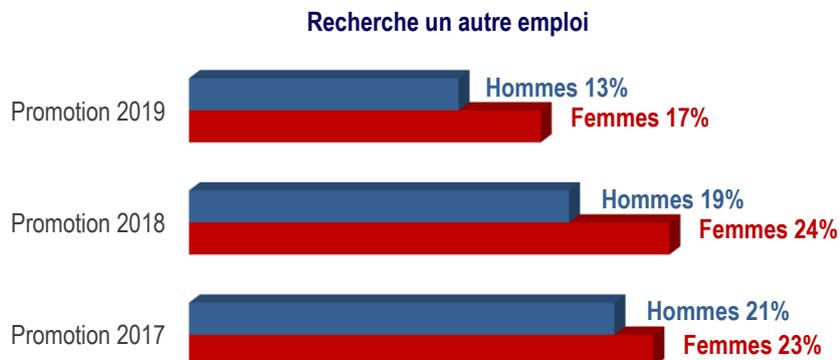
On retrouve le fort taux de satisfaction sur plusieurs aspects de l'emploi : les conditions de travail, les relations avec les collègues, le niveau d'autonomie et de responsabilité, tant chez les ingénieurs que chez les managers. La proportion d'insatisfaits (très insatisfaits et insatisfaits) est très faible, à moins de 4 %.

La localisation géographique suscite un peu plus d'insatisfaits (8 %). Si l'on rapproche cela des critères de choix de l'emploi (voir page 33), il apparaît que le lieu géographique n'est pas dans les premiers critères mis en avant dans le choix de l'emploi.

Le niveau de salaire est satisfaisant (très satisfaits et satisfaits) pour seulement 61,3 % des diplômés en emploi. Il est assez normal pour un jeune entrant dans la vie active d'avoir la perspective de gagner plus. On constate une proportion d'insatisfaits nettement plus forte chez les femmes : 15 % pour seulement 10 % pour les hommes, les écarts de salaires observés pouvant l'expliquer.

6. Recherche d'un autre emploi

Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2017 sont plus nombreux à déclarer chercher un autre emploi : de 14,8 % pour la promotion sortante de 2019, on arrive à 21,6 % pour la promotion 2017. Les femmes sont, quelle que soit la promotion, plus nombreuses à être à la recherche d'un autre emploi. C'est aussi le cas pour les managers comparés aux ingénieurs.



Enquête 2020 - En activité Cherche un autre emploi	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019	12,2%	15,7%	13,3%	15,4%	18,7%	17,2%	13,2%	17,2%	14,8%
Promotion 2018	18,0%	22,1%	19,4%	20,2%	25,6%	23,1%	18,6%	23,5%	20,6%
Promotion 2017	20,7%	21,3%	20,9%	21,1%	24,4%	22,8%	20,8%	22,7%	21,6%

Caractéristiques des emplois



Dans cette partie, ne sont considérés que les diplômés ayant déclaré être en activité professionnelle ; les volontariats et les thèses en sont exclus.

Les diplômés en activité professionnelle peuvent être salariés ou non-salariés.
Ils peuvent avoir été diplômés via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les indicateurs de salaire concernent uniquement les salariés à temps plein.

1. Statut de l'entreprise

L'essentiel des emplois dans le secteur privé

Neuf diplômés sur dix sont salariés du secteur privé. Les femmes sont plus présentes en proportion dans la fonction publique.

Les hommes managers sont plus présents en non-salariés, catégorie où sont notamment classés les créateurs d'entreprise.

L'enquête exclut les diplômés ayant un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école. Leur insertion professionnelle ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % avec le statut de cadre A, en CDI, à leur sortie. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont pris en compte.

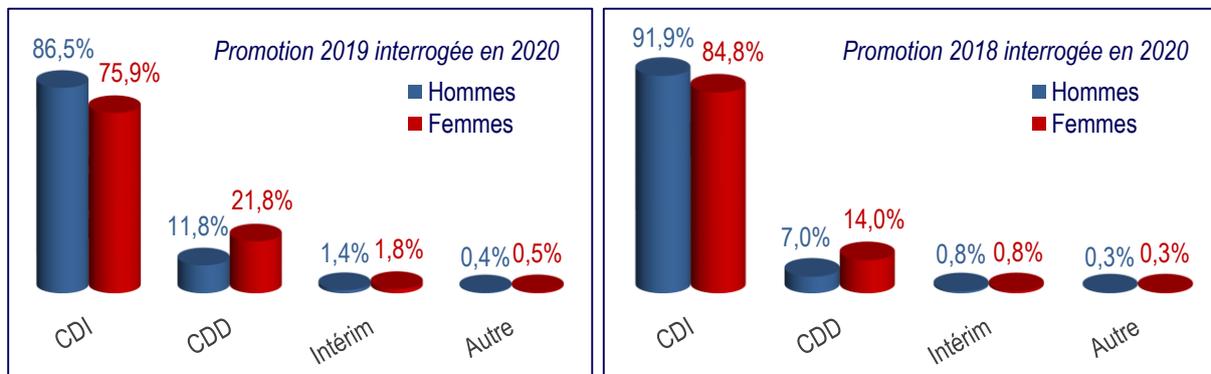
Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié du secteur privé	92,2%	90,0%	91,5%	93,0%	94,3%	93,7%	91,2%	89,5%	90,5%
Salarié du secteur public	5,9%	9,4%	7,0%	2,1%	3,3%	2,7%	5,9%	8,6%	7,0%
Non-salarié (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur indépendant)	1,9%	0,6%	1,5%	4,9%	2,5%	3,6%	2,9%	1,9%	2,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2. Contrats de travail

Contrats de travail en France

Nous considérons ici la répartition de l'ensemble des salariés selon le type de contrat.

Contrat de travail selon le genre parmi ceux qui sont salariés en France



Le graphique de gauche montre une difficulté plus grande pour les femmes nouvellement diplômées à décrocher un premier emploi en CDI : 75,9 % y parviennent, alors que les nouveaux diplômés hommes sont 86,5 % dans ce cas. Cet écart se réduit au fil du temps mais reste encore de 7,1 points pour la promotion 2018 diplômée depuis 12-15 mois.

Des contrats en CDD plus souvent pour les femmes ingénieures

Décrocher un CDI est plus difficile pour les femmes, particulièrement les ingénieures : 23,2 % d'entre elles sont en CDD pour leur premier emploi. Leurs consœurs managers obtiennent plus facilement un CDI, mais l'écart femmes-hommes est également marqué parmi les diplômés des écoles de management.

La promotion 2019 a bénéficié en fin d'année 2019, lors de son entrée sur le marché du travail, d'une période favorable. On observe que 82,2 % sont en CDI dès leur sortie de l'école, proportion élevée, au même niveau que dans l'enquête précédente.

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI *	87,0%	74,4%	83,1%	90,1%	82,3%	85,8%	86,5%	75,9%	82,2%
CDD	11,1%	23,2%	14,9%	8,6%	15,8%	12,6%	11,8%	21,8%	15,9%
Mission d'intérim	1,6%	2,3%	1,8%	0,9%	1,6%	1,3%	1,4%	1,8%	1,5%
Autre	0,3%	0,1%	0,2%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,4%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

Durée des CDD : Non disponible dans l'enquête 2020.

Contrats de travail à l'étranger

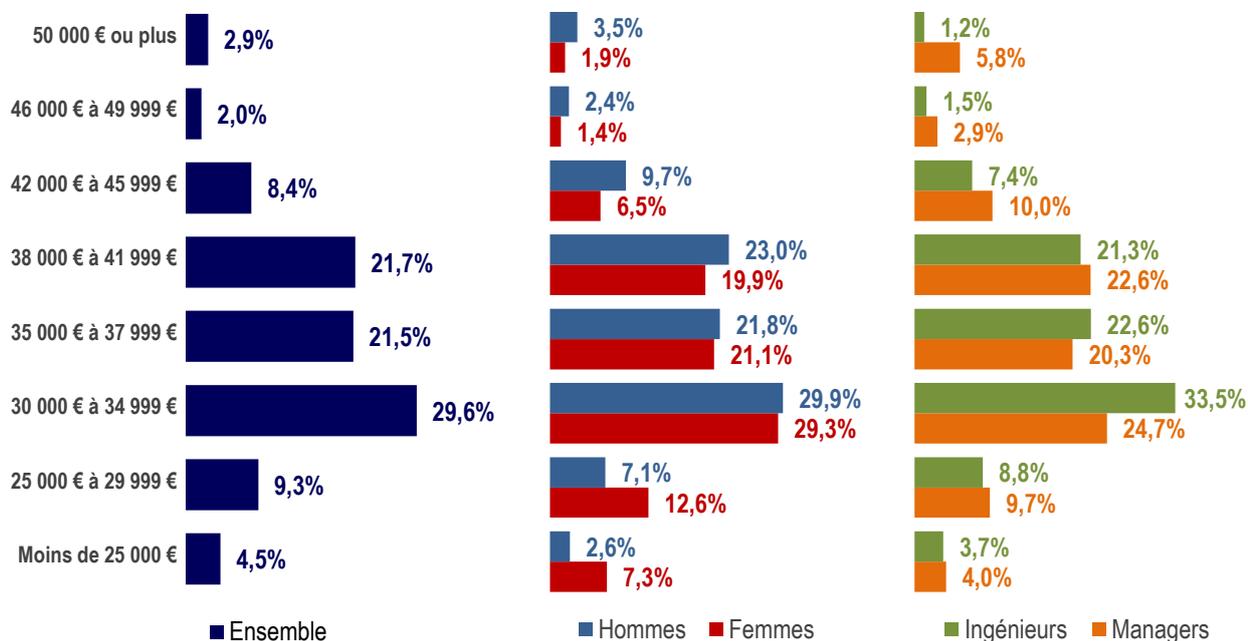
Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux ; le contrat d'expatriation est plus courant pour les ingénieurs.

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat local	90,5%	92,4%	91,0%	96,4%	94,4%	95,5%	92,4%	92,4%	92,4%
Contrat d'expatriation	7,4%	5,2%	6,8%	3,0%	4,0%	3,5%	5,9%	4,9%	5,5%
Autre	2,1%	2,5%	2,2%	0,5%	1,6%	1,0%	1,7%	2,7%	2,1%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. Salaires

Salaires brut annuel hors primes des salariés en France

Promotion 2019 interrogée en 2020



Les salaires hors primes de la promotion sortante sont assez concentrés : plus d'un diplômé sur deux travaillant en France perçoit un salaire brut entre 30 000 et 38 000 € par an hors primes. C'est vrai autant pour les hommes (51,7 %) que pour les femmes (50,4 %).

Des disparités entre les hommes et les femmes apparaissent cependant en-dehors de ces valeurs centrales. Près d'une femme sur cinq (19,9 %) perçoit moins de 30 000 € ; c'est le cas seulement de 9,7 % des hommes. Du côté des salaires plus élevés, la situation s'inverse avec 38,6 % des hommes avec un salaire supérieur à 38 000 € et seulement 29,7 % des femmes dans ces tranches de salaire.

Le salaire du tiers des ingénieurs (33,5 %) se situe entre 30 000 et 35 000 €. Pour les managers, cette tranche regroupe seulement 24,7 % des salaires. Les managers sont proportionnellement plus présents dans les tranches les plus hautes (42 000 € et plus).

Le salaire brut annuel médian des diplômés de 2019 est de 35 500 € hors primes quand ils sont salariés en France, soit 500 € de plus que pour la promotion sortante dans l'enquête de l'an dernier. Le plus élevé concerne les hommes managers : un sur deux perçoit plus de 37 823 €.

Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires.

Les salaires des femmes ingénieures sont à 80 % entre 26 000 et 40 000 €. Pour les hommes ingénieurs, la limite inférieure remonte nettement au-dessus de celle des femmes ingénieures (+ 4 000 €). Ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, un salaire entre 30 000 et 42 000 €.

Pour les femmes managers, cet intervalle regroupant 80 % des salaires s'étend vers le haut jusqu'à 43 000 €, avec une limite inférieure de 27 000 €, supérieure à celle des femmes ingénieures. Pour les hommes managers, la fourchette de salaire est la plus large : ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, entre 29 358 et 48 000 €.

On constate que, pour la promotion 2018, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés. Mais les proportions dans les tranches basses changent peu.

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2019

1er décile	30 000 €	26 000 €	28 600 €	29 358 €	27 000 €	28 000 €	30 000 €	26 000 €	28 000 €
Médiane	35 777 €	34 000 €	35 000 €	37 823 €	35 000 €	36 000 €	36 000 €	35 000 €	35 500 €
9ème décile	42 000 €	40 000 €	42 000 €	48 000 €	43 000 €	45 000 €	43 200 €	41 576 €	43 000 €
Moyenne	35 885 €	33 792 €	35 234 €	38 437 €	35 338 €	36 746 €	36 536 €	34 489 €	35 714 €
Moins de 25 000 €	1,9%	7,5%	3,7%	2,7%	5,2%	4,0%	2,6%	7,3%	4,5%
25 000 € à 29 999 €	6,7%	13,2%	8,8%	7,7%	11,3%	9,7%	7,1%	12,6%	9,3%
30 000 € à 34 999 €	33,6%	33,2%	33,5%	21,3%	27,5%	24,7%	29,9%	29,3%	29,6%
35 000 € à 37 999 €	23,3%	21,0%	22,6%	18,5%	21,8%	20,3%	21,8%	21,1%	21,5%
38 000 € à 41 999 €	22,7%	18,3%	21,3%	23,5%	21,9%	22,6%	23,0%	19,9%	21,7%
42 000 € à 45 999 €	8,3%	5,3%	7,4%	13,3%	7,3%	10,0%	9,7%	6,5%	8,4%
46 000 € à 49 999 €	1,8%	1,0%	1,5%	4,3%	1,8%	2,9%	2,4%	1,4%	2,0%
50 000 € ou plus	1,6%	0,5%	1,2%	8,8%	3,3%	5,8%	3,5%	1,9%	2,9%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2018

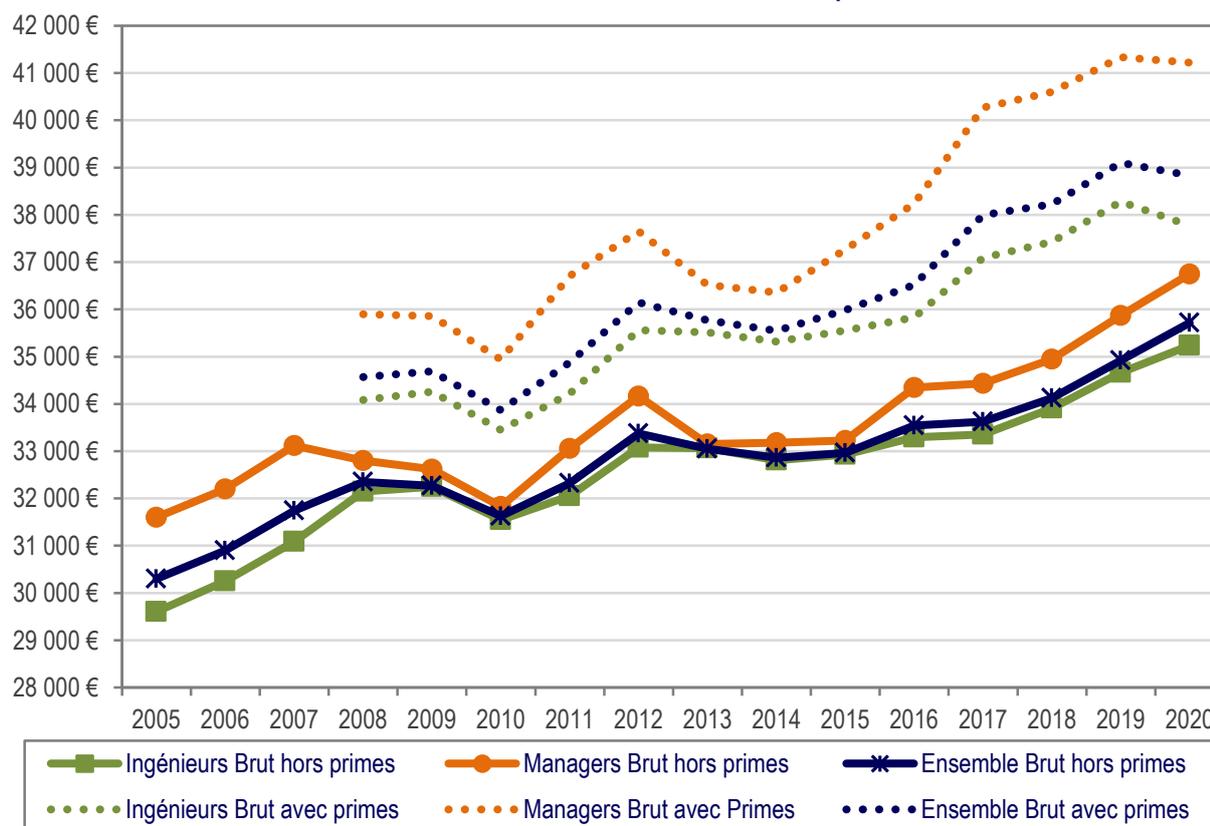
1er décile	30 000 €	26 138 €	28 800 €	30 000 €	27 733 €	28 000 €	30 000 €	26 400 €	28 000 €
Médiane	36 600 €	34 650 €	36 000 €	39 000 €	36 000 €	37 770 €	37 000 €	35 000 €	36 200 €
9ème décile	44 500 €	42 000 €	44 000 €	50 000 €	44 000 €	46 520 €	46 000 €	43 000 €	45 000 €
Moyenne	37 177 €	34 542 €	36 308 €	39 907 €	36 242 €	37 892 €	37 848 €	35 234 €	36 779 €
Moins de 25 000 €	1,9%	6,4%	3,4%	3,0%	4,5%	3,8%	2,5%	6,4%	4,1%
25 000 € à 29 999 €	6,2%	13,1%	8,5%	6,2%	10,6%	8,6%	6,3%	12,6%	8,9%
30 000 € à 34 999 €	26,6%	31,2%	28,1%	14,9%	23,9%	19,9%	23,7%	27,4%	25,2%
35 000 € à 37 999 €	22,8%	19,6%	21,7%	15,9%	19,3%	17,8%	20,6%	18,5%	19,7%
38 000 € à 41 999 €	22,8%	18,9%	21,5%	25,6%	23,0%	24,2%	23,3%	20,4%	22,1%
42 000 € à 45 999 €	12,1%	7,4%	10,6%	17,2%	12,0%	14,3%	13,5%	9,6%	11,9%
46 000 € à 49 999 €	3,6%	2,0%	3,1%	5,3%	3,0%	4,0%	4,1%	2,6%	3,5%
50 000 € ou plus	3,9%	1,4%	3,1%	11,9%	3,5%	7,3%	6,0%	2,5%	4,6%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2017

Moyenne	38 602 €	35 600 €	37 597 €	42 123 €	38 527 €	40 249 €	39 449 €	36 656 €	38 333 €
Moins de 25 000 €	2,0%	6,9%	3,6%	2,1%	3,5%	2,8%	2,1%	6,2%	3,8%
25 000 € à 29 999 €	5,0%	11,8%	7,3%	4,8%	7,5%	6,2%	5,0%	10,6%	7,2%
30 000 € à 34 999 €	21,9%	25,1%	23,0%	10,8%	18,9%	15,0%	19,5%	22,4%	20,7%
35 000 € à 37 999 €	20,0%	19,1%	19,7%	14,3%	16,7%	15,5%	18,3%	17,4%	18,0%
38 000 € à 41 999 €	23,8%	20,0%	22,6%	19,3%	21,4%	20,4%	22,4%	20,0%	21,4%
42 000 € à 45 999 €	14,1%	10,6%	13,0%	21,1%	16,7%	18,8%	15,8%	13,1%	14,7%
46 000 € à 49 999 €	5,9%	3,6%	5,1%	9,8%	7,5%	8,6%	6,9%	5,2%	6,2%
50 000 € ou plus	7,2%	2,9%	5,7%	17,8%	7,8%	12,6%	10,0%	5,0%	8,0%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros courants

Salaire en France en euros courants - Dernière promotion



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management. L'année correspond à l'année d'enquête.

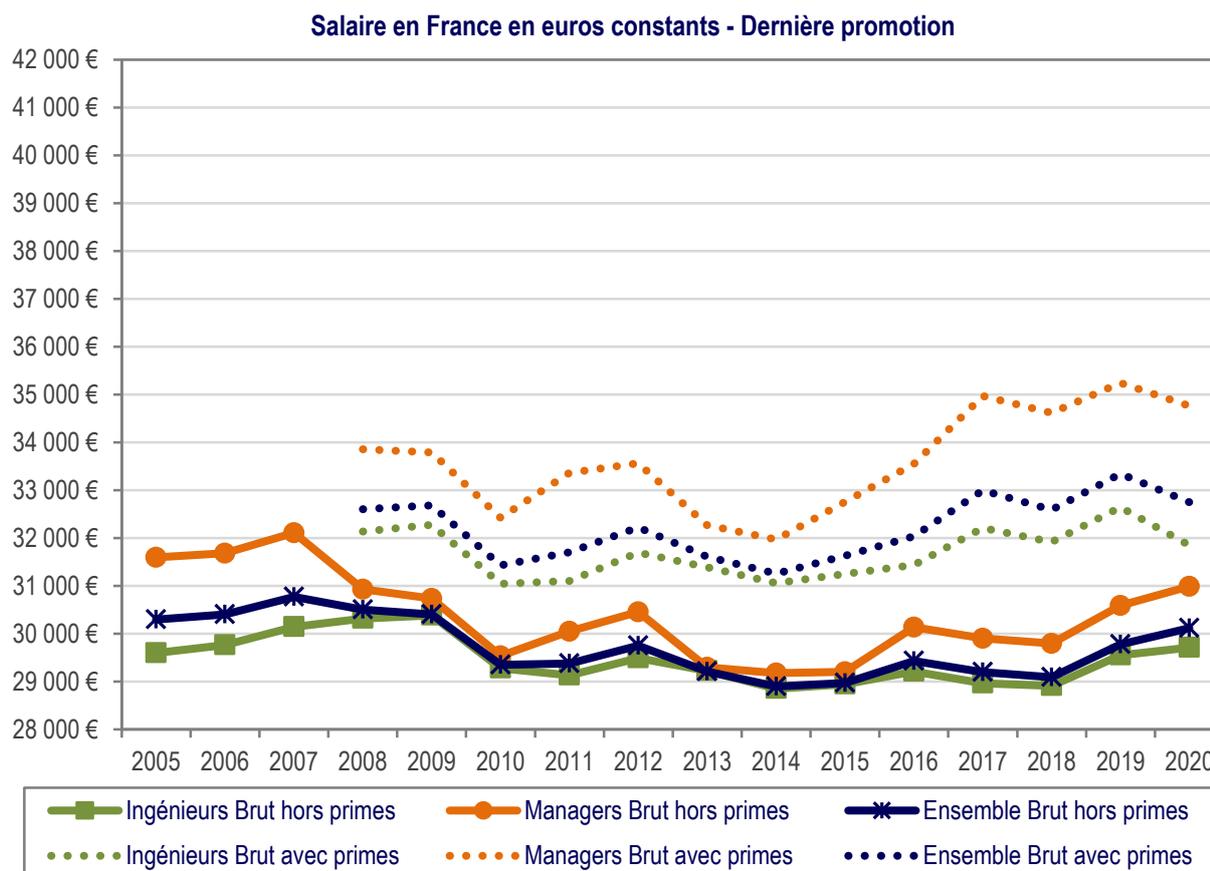
Depuis 2017, les salaires perçus par la promotion sortante se redressent. La conjoncture favorable, comme c'était le cas les années précédentes, bénéficie aux ingénieurs et aux managers débutants diplômés en 2019. On note toutefois un fléchissement du salaire moyen avec primes, après deux années de progression importante. Cette évolution un peu atypique peut s'expliquer par la méconnaissance des montants de primes des diplômés débutants, d'où une tendance à être plus nombreux à ne pas indiquer de montant, ce qui est assimilé à 0 dans le calcul.

Après le creux des années 2013 et 2014, on retrouve en 2017 le niveau de salaire d'embauche observé en 2012. En 2020, le salaire brut annuel atteint 35 714 € hors primes en moyenne pour un diplômé travaillant en France : de 35 234 € pour les ingénieurs à 36 746 € pour les managers.

Les salaires des managers paraissent plus sensibles aux effets conjoncturels que celles des ingénieurs. La progression des salaires des managers est plus nette quand la conjoncture est favorable comme cela a été le cas jusque début 2020. Cela se voit nettement sur les salaires avec primes. La remontée observée depuis 2017 amène le salaire avec primes à 41 218 € pour les managers, à 37 771 € pour les ingénieurs.

Dans les périodes de conjoncture moins favorable, comme en 2010 et en 2013, l'écart de salaire hors primes entre managers et ingénieurs est quasiment effacé. Les primes permettent aux managers de conserver l'avantage des salaires. Au niveau le plus bas, en 2010, l'écart de salaire avec primes est de 1 500 €.

Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros constants



Note : l'ensemble inclut les écoles d'autres spécialités, qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management. L'année correspond à l'année d'enquête.

Les salaires en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation. L'indice des prix à la consommation de l'Insee est utilisé comme déflateur en prenant l'année 2005 comme base 100.

Exprimée en euros constants, la moyenne des **salaires hors primes** des ingénieurs a baissé de 2,2 % entre 2009 et 2020. Pour les managers, elle rattrape le niveau sur cette période (+ 0,8 %).

La baisse est perceptible à partir de l'année 2008, de l'ordre de 3,7 % en un an pour les managers.

En 2010, pour les ingénieurs, le salaire en euros constants baisse : - 3,7 %, et les managers subissent une nouvelle année de baisse de salaire réel : - 3,9 %.

L'embellie se présente dès 2011 pour les managers, ce qui leur permet de retrouver en 2012 le niveau de 2009. Pour les ingénieurs, le rattrapage ne se concrétise pas vraiment en 2012 (+ 1,2 %) ; leurs salaires réels stagnent. En 2013, ils subissent moins la baisse du salaire réel que les managers (- 3,8 %).

Si les salaires des managers fluctuent plus fortement à la baisse, ils remontent également plus vite : en 2016, la progression sur un an est de 3,2 %, beaucoup plus que pour les ingénieurs (+ 0,9 %). En 2017 et 2018, les tendances sont équivalentes pour les ingénieurs et les managers avec un effritement du salaire réel. Depuis 2019, la tendance s'inverse : le pouvoir d'achat des jeunes diplômés remonte pour les ingénieurs et les managers.

Avec les primes, le salaire réel remonte depuis 2014, plus nettement pour les managers, qui depuis 2016 dépassent le niveau de 2008. Pour les ingénieurs, c'est plus difficile. À chaque période de reprise, les salaires avec primes permettent aux managers de creuser l'écart. Entre 2014 et 2020, quand les salaires avec primes des managers ont progressé de 8,7 %, ceux des ingénieurs ont augmenté de 2,6 %.

4. Cadres parmi les salariés en France

Salaire brut annuel moyen hors primes France

Enquête 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019									
Proportion de cadres	93,6%	85,8%	91,1%	85,0%	78,6%	81,5%	90,9%	81,3%	87,1%
Cadres	36 239 €	34 826 €	35 826 €	38 495 €	36 327 €	37 330 €	36 779 €	35 528 €	36 314 €
Non-cadres	29 959 €	27 034 €	28 473 €	30 601 €	28 920 €	29 530 €	30 036 €	27 904 €	28 804 €
Promotion 2018									
Proportion de cadres	94,0%	86,0%	91,3%	88,2%	78,1%	82,7%	92,1%	81,6%	87,9%
Cadres	37 593 €	35 682 €	37 000 €	40 997 €	37 912 €	39 391 €	38 267 €	36 490 €	37 606 €
Non-cadres	30 280 €	27 409 €	28 707 €	30 826 €	29 360 €	29 812 €	30 353 €	28 241 €	29 052 €
Promotion 2017									
Proportion de cadres	94,6%	84,8%	91,3%	89,4%	82,1%	85,6%	92,7%	82,1%	88,5%
Cadres	39 036 €	36 936 €	38 379 €	43 250 €	40 213 €	41 733 €	40 052 €	38 224 €	39 371 €
Non-cadres	30 034 €	27 461 €	28 512 €	31 889 €	30 317 €	30 873 €	30 724 €	28 659 €	29 437 €

La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France. Sur la promotion 2019, environ 13 % des diplômés n'ont pas le statut de cadre ; ceux-là ont peut-être accepté un emploi au salaire un peu inférieur aux prétentions que leur diplôme leur permettait d'espérer.

La proportion de managers ayant le statut cadre est nettement inférieure à celle des ingénieurs, tout comme celle des femmes à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école indiquent, pour la promotion 2019, que 93,6 % des hommes ingénieurs ont un statut de cadre contre 85,0 % des hommes managers ; c'est le cas pour 85,8 % des femmes ingénieures et 78,6 % des femmes managers.

Ce statut est l'un des plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête : le salaire hors primes des non-cadres est inférieur de 26 % à celui des cadres la première année d'insertion pour l'ensemble des diplômés (36 314 € / 28 8014 €). Cet écart se creuse dès le début de carrière : après deux ans dans la vie active, l'écart dépasse 33 % (39 371 € / 29 437 €). En effet, le changement de statut n'est pas aisé. Quand on observe que la part des femmes est nettement moindre en statut cadre, cela entretient sur plusieurs années l'écart de salaire femmes-hommes.

5. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2019

Étranger	11,2%	9,3%	10,6%	20,1%	15,9%	17,9%	13,9%	13,6%	13,8%
France	88,8%	90,7%	89,4%	79,9%	84,1%	82,1%	86,1%	86,4%	86,2%
Province	57,6%	60,5%	58,5%	23,4%	21,8%	22,5%	47,7%	39,9%	44,6%
Île-de-France	42,4%	39,5%	41,5%	76,6%	78,2%	77,5%	52,3%	60,1%	55,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2018

Étranger	11,5%	8,6%	10,6%	20,6%	16,5%	18,5%	14,3%	13,6%	14,0%
France	88,5%	91,4%	89,4%	79,4%	83,5%	81,5%	85,7%	86,4%	86,0%
Province	56,7%	62,3%	58,5%	21,9%	21,7%	21,8%	46,7%	42,0%	44,7%
Île-de-France	43,3%	37,7%	41,5%	78,1%	78,3%	78,2%	53,3%	58,0%	55,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2017

Étranger	12,0%	10,0%	11,4%	21,3%	17,9%	19,6%	14,6%	13,6%	14,2%
France	88,0%	90,0%	88,6%	78,7%	82,1%	80,4%	85,4%	86,4%	85,8%
Province	58,3%	64,0%	60,2%	22,2%	23,0%	22,6%	48,2%	45,7%	47,2%
Île-de-France	41,7%	36,0%	39,8%	77,8%	77,0%	77,4%	51,8%	54,3%	52,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La répartition géographique des emplois distingue clairement les deux types de formation.

Les managers commencent plus souvent leur carrière à l'étranger que les ingénieurs : dans la promotion 2019, ils sont 17,9 % à occuper leur premier poste à l'étranger, quand les ingénieurs ne sont que 10,6 %. Cette différence perdure pour les promotions antérieures. Deux ans après leur diplôme, 19,6 % des managers occupent un emploi à l'étranger.

Pour ceux qui démarrent leur carrière en France – une large majorité – là encore, ingénieurs et managers se différencient quant au lieu de leur emploi. La plupart des emplois de managers se situe à Paris, où se concentrent les sièges sociaux. Les ingénieurs sont plus nombreux en province – plus d'un sur deux – là où se situent également plus souvent les établissements de production.

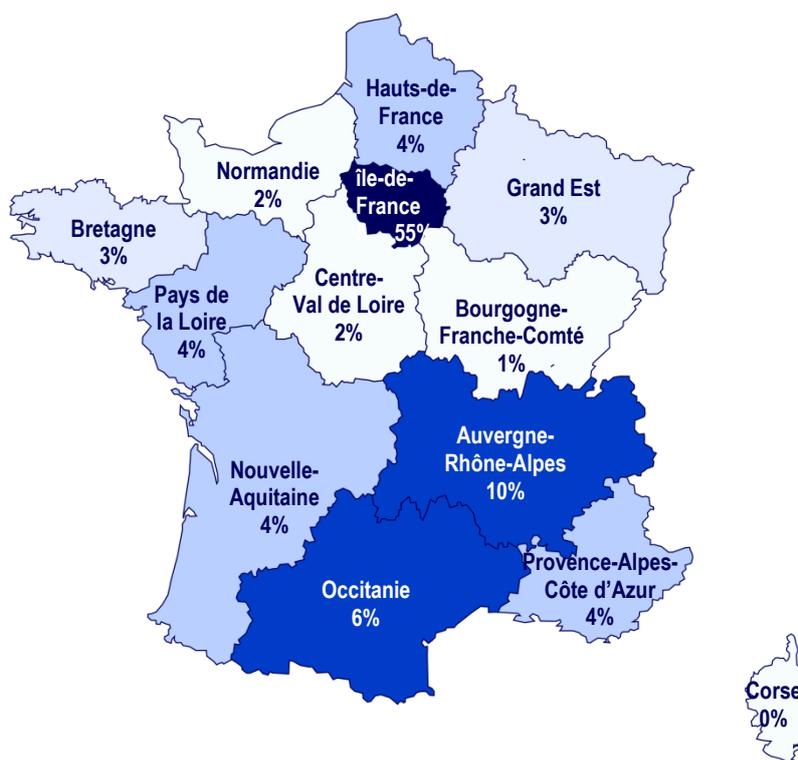
On ne constate pas de différence marquée entre le lieu de travail du premier emploi des hommes et des femmes, toutefois elles sont un peu moins nombreuses à travailler à l'étranger.

Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 10,6 % à s'expatrier. En effet, les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux, après leurs études, à prendre un emploi hors de France (33,2 %), notamment dans leur pays d'origine.

Promotion 2019 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France	90,6%	79,1%	89,4%	86,9%	47,2%	81,4%	89,4%	66,7%	86,7%
UE	4,0%	5,0%	4,1%	6,2%	22,7%	8,4%	4,7%	11,9%	5,5%
Pays hors UE	5,4%	15,9%	6,5%	7,0%	30,0%	10,2%	5,9%	21,3%	7,7%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lieu de travail en France



55 % des emplois occupés par les nouveaux diplômés qui travaillent en France sont localisés en Île-de-France. Cette région arrive loin devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (10 % des emplois) et l'Occitanie (6 % des emplois).

Salaire brut annuel moyen hors primes

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019									
France	35 885 €	33 792 €	35 234 €	38 437 €	35 338 €	36 746 €	36 536 €	34 489 €	35 714 €
Province	33 667 €	31 701 €	33 041 €	32 896 €	30 894 €	31 811 €	33 554 €	31 316 €	32 753 €
Île-de-France	38 992 €	36 969 €	38 384 €	39 154 €	36 224 €	37 534 €	39 009 €	36 426 €	37 880 €
Promotion 2018									
France	37 177 €	34 542 €	36 308 €	39 907 €	36 242 €	37 892 €	37 848 €	35 234 €	36 779 €
Province	34 490 €	32 307 €	33 723 €	34 809 €	31 422 €	32 958 €	34 424 €	31 929 €	33 466 €
Île-de-France	40 676 €	38 247 €	39 950 €	41 429 €	37 656 €	39 351 €	40 946 €	37 707 €	39 553 €
Promotion 2017									
France	38 602 €	35 600 €	37 597 €	42 123 €	38 527 €	40 249 €	39 449 €	36 656 €	38 333 €
Province	35 660 €	33 043 €	34 734 €	36 740 €	33 530 €	35 021 €	35 696 €	32 913 €	34 619 €
Île-de-France	42 757 €	40 091 €	41 942 €	43 718 €	40 124 €	41 862 €	43 130 €	39 971 €	41 831 €

L'écart de salaire hors primes entre la province et l'Île-de-France est de l'ordre de 5 300 € annuels pour la promotion 2019 des ingénieurs, et monte à 7 200 € pour la promotion 2017. Pour les managers, l'écart est plus grand dès le départ de 5 700 €. Hommes et femmes connaissent un écart important sur leur salaire hors primes.

Les différences de salaire hors primes des diplômés de la promotion 2019 suivant le type d'école ont tendance à s'inverser dès lors que l'on intègre la dimension géographique. Les ingénieurs pris dans leur ensemble gagnent moins que les managers (une moyenne de 35 234 € pour les ingénieurs et de 36 746 € pour les managers), la part en province étant nettement plus forte. Pourtant, en province, les ingénieurs ont des salaires supérieurs aux managers. En Île-de-France, seuls les managers hommes sont mieux positionnés.

Lieu de travail à l'étranger

Il faut noter qu'à partir de l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé hors Union européenne.

Ce pays reste la destination n°1 des nouveaux diplômés **managers** (17,3 %). De ce fait, l'Union européenne n'est plus la première destination internationale, avec 45,8 % des postes à l'étranger. Dans le top 5, on trouve après le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Allemagne, la Chine et la Suisse.

Pour les ingénieurs, plus de six sur dix qui travaillent à l'étranger sont hors de l'Union européenne. Le top 5 est un peu différent avec la Suisse, le Royaume-Uni, le Canada, la Belgique et le Luxembourg.

Promotion 2019 Pays de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Étranger UE	38,5%	34,6%	37,4%	49,1%	42,0%	45,8%	42,4%	37,5%	40,4%
Allemagne	8,1%	6,3%	7,6%	11,8%	10,0%	10,9%	9,8%	8,8%	9,4%
Luxembourg	8,8%	4,7%	7,7%	12,8%	10,1%	11,5%	9,8%	6,7%	8,6%
Belgique	7,2%	9,9%	7,9%	3,8%	3,2%	3,5%	6,1%	6,1%	6,1%
Espagne	4,2%	3,6%	4,0%	4,0%	4,2%	4,1%	4,0%	3,3%	3,7%
Pays-Bas	2,9%	5,2%	3,5%	2,9%	3,2%	3,0%	3,0%	3,4%	3,1%
Italie	1,3%	1,1%	1,2%	5,6%	5,0%	5,3%	2,8%	2,8%	2,8%
Irlande	1,6%	1,1%	1,5%	3,9%	2,5%	3,2%	2,4%	1,8%	2,2%
Autres pays UE	4,3%	2,7%	3,9%	4,4%	3,9%	4,1%	4,5%	4,7%	4,6%
Étranger hors UE	61,5%	65,4%	62,6%	50,9%	58,0%	54,2%	57,6%	62,5%	59,6%
Royaume-Uni	9,7%	9,9%	9,8%	18,5%	15,9%	17,3%	13,1%	13,1%	13,1%
Suisse	12,3%	14,6%	12,9%	6,2%	5,4%	5,8%	9,7%	8,4%	9,1%
Chine	6,0%	11,5%	7,4%	6,3%	13,7%	9,8%	5,8%	11,8%	8,2%
Canada	9,7%	8,3%	9,3%	1,5%	4,0%	2,7%	6,1%	5,4%	5,8%
États-Unis	5,1%	3,8%	4,7%	3,4%	2,9%	3,2%	4,7%	4,6%	4,7%
Brésil	4,4%	4,0%	4,3%	0,1%	0,3%	0,2%	2,6%	1,6%	2,2%
Autres pays hors UE	14,4%	13,3%	14,1%	14,8%	15,8%	15,3%	15,5%	17,7%	16,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le pays d'accueil peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

Salaires

Promotion 2019 Pays de travail	Salaire brut annuel moyen Hors primes		
	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE			
Allemagne	48 913 €	51 248 €	49 342 €
Luxembourg	42 866 €	41 509 €	42 212 €
Belgique	36 359 €	38 224 €	36 765 €
Espagne	31 523 €	33 542 €	32 466 €

Promotion 2019 Pays de travail	Salaire brut annuel moyen Hors primes		
	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger hors UE			
Royaume-Uni	47 703 €	47 610 €	47 663 €
Suisse	68 363 €	72 310 €	69 176 €
Chine	28 168 €	28 179 €	28 769 €
Canada	41 219 €	32 056 €	39 233 €
États-Unis	84 135 €	48 881 €	71 239 €

Les écarts de salaire sont importants selon le pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays.

6. Taille des entreprises

Les diplômés de la promotion 2019 se répartissent à peu près de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaire (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME hors micro-entreprises (10 à moins de 250 salariés). Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 7,0 % des nouveaux diplômés.

Promotion 2019 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	5,9%	6,1%	6,0%	7,5%	6,4%	6,9%	6,7%	7,4%	7,0%
De 10 à 19 salariés	4,7%	5,1%	4,8%	5,3%	5,5%	5,4%	4,9%	5,9%	5,3%
De 20 à 49 salariés	9,2%	9,7%	9,3%	8,8%	8,6%	8,7%	9,3%	9,5%	9,4%
De 50 à 249 salariés	18,9%	19,6%	19,1%	16,4%	18,8%	17,7%	18,2%	18,9%	18,5%
De 250 à 4 999 salariés	30,1%	31,6%	30,6%	30,0%	30,4%	30,2%	29,9%	30,4%	30,1%
5 000 salariés ou plus	31,1%	27,9%	30,2%	32,0%	30,3%	31,1%	31,1%	27,9%	29,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour les hommes comme pour les femmes, pour les ingénieurs comme pour les managers, **les salaires augmentent le plus souvent avec la taille de l'entreprise**. Si l'écart sur le salaire moyen est de 2 000 € en défaveur des femmes sur l'ensemble des entreprises, les différences salariales entre hommes et femmes se resserrent à mesure que la taille des entreprises augmente : environ 1 000 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus, de 1 800 à 3 200 € dans les autres.

Chez les ingénieurs, au-delà de 250 salariés – où sont employés plus de 60 % des nouveaux diplômés ingénieurs – les écarts de salaire femmes-hommes sont les plus faibles (moins de 1 900 € dans les 250-4999 et près de 1 100 € dans les + de 5000).

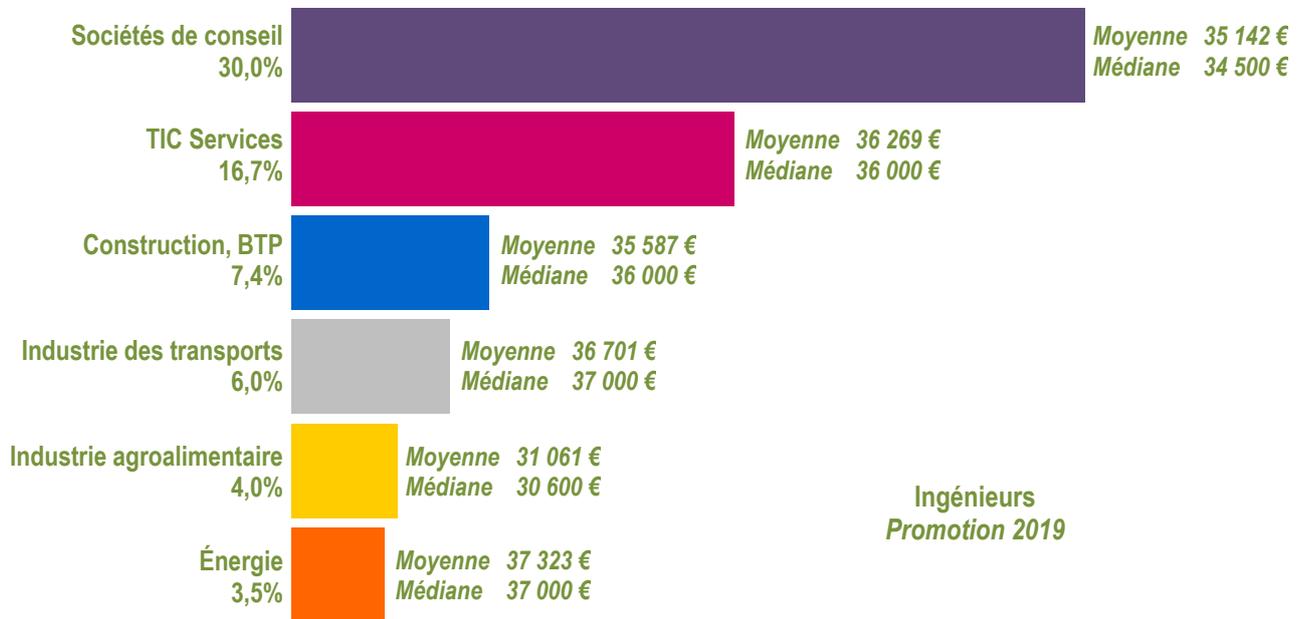
Pour les managers, l'écart de salaire se resserre seulement dans les plus grandes entreprises, où il se situe à environ 1 800 €. C'est au-delà de 3 300 € dans les moins de 50 salariés.

Salaire brut annuel moyen hors primes (France)

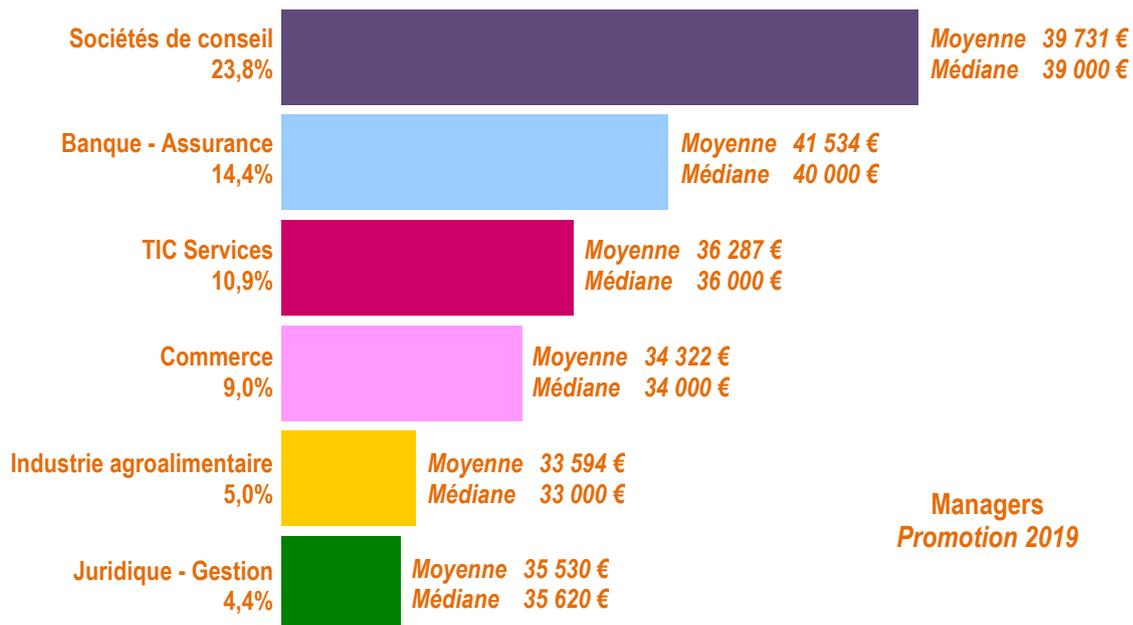
Promotion 2019 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	33 077 €	29 370 €	31 857 €	34 149 €	30 770 €	32 094 €	33 114 €	30 045 €	31 702 €
De 10 à 19 salariés	34 553 €	31 557 €	33 522 €	35 468 €	31 862 €	33 391 €	34 771 €	31 527 €	33 299 €
De 20 à 49 salariés	34 964 €	32 599 €	34 210 €	37 367 €	33 844 €	35 448 €	35 423 €	33 262 €	34 552 €
De 50 à 249 salariés	35 681 €	33 164 €	34 900 €	36 470 €	34 146 €	35 139 €	35 882 €	33 570 €	34 948 €
De 250 à 4 999 salariés	35 947 €	34 084 €	35 362 €	37 444 €	34 962 €	36 079 €	36 439 €	34 657 €	35 723 €
5 000 salariés ou plus	36 934 €	35 870 €	36 634 €	38 803 €	37 019 €	37 853 €	37 539 €	36 592 €	37 186 €
Ensemble	35 927 €	33 894 €	35 304 €	37 496 €	34 970 €	36 102 €	36 357 €	34 409 €	35 579 €

7. Secteur d'activité

Principaux secteurs d'activité des ingénieurs



Principaux secteurs d'activité des managers



Secteur d'activité des ingénieurs

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	30,6%	28,5%	30,0%	28,2%	35 462 €	34 342 €	35 142 €	34 500 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	19,2%	10,9%	16,7%	19,3%	36 419 €	35 670 €	36 269 €	36 000 €
Construction, BTP	7,9%	6,4%	7,4%	25,4%	35 680 €	35 329 €	35 587 €	36 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	6,6%	4,5%	6,0%	22,5%	36 720 €	36 644 €	36 701 €	37 000 €
Industrie agroalimentaire	2,2%	8,5%	4,0%	62,3%	31 989 €	30 535 €	31 061 €	30 600 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	3,8%	2,9%	3,5%	24,2%	37 237 €	37 588 €	37 323 €	37 000 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	3,2%	2,3%	2,9%	23,1%	34 804 €	33 406 €	34 477 €	35 000 €
Activités financières et d'assurance	3,2%	2,0%	2,9%	20,8%	43 331 €	38 983 €	42 328 €	42 850 €
Industrie chimique	1,4%	4,2%	2,2%	55,5%	36 031 €	34 806 €	35 367 €	36 483 €
Commerce	1,7%	3,4%	2,2%	45,5%	35 147 €	32 087 €	33 497 €	33 000 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,5%	1,3%	2,2%	18,1%	38 194 €	39 243 €	38 395 €	39 000 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés ingénieurs salariés					35 885 €	33 792 €	35 234 €	35 000 €

* Il s'agit du salaire moyen

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un secteur (hors autre et non renseigné).

Les quatre principaux secteurs offrent environ la moitié des emplois aux nouveaux ingénieurs. En premier, arrivent les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie devant les activités informatiques (TIC services) où sont classées les ESN (Entreprises de Services du Numérique). Viennent ensuite l'industrie des transports et la construction, BTP.

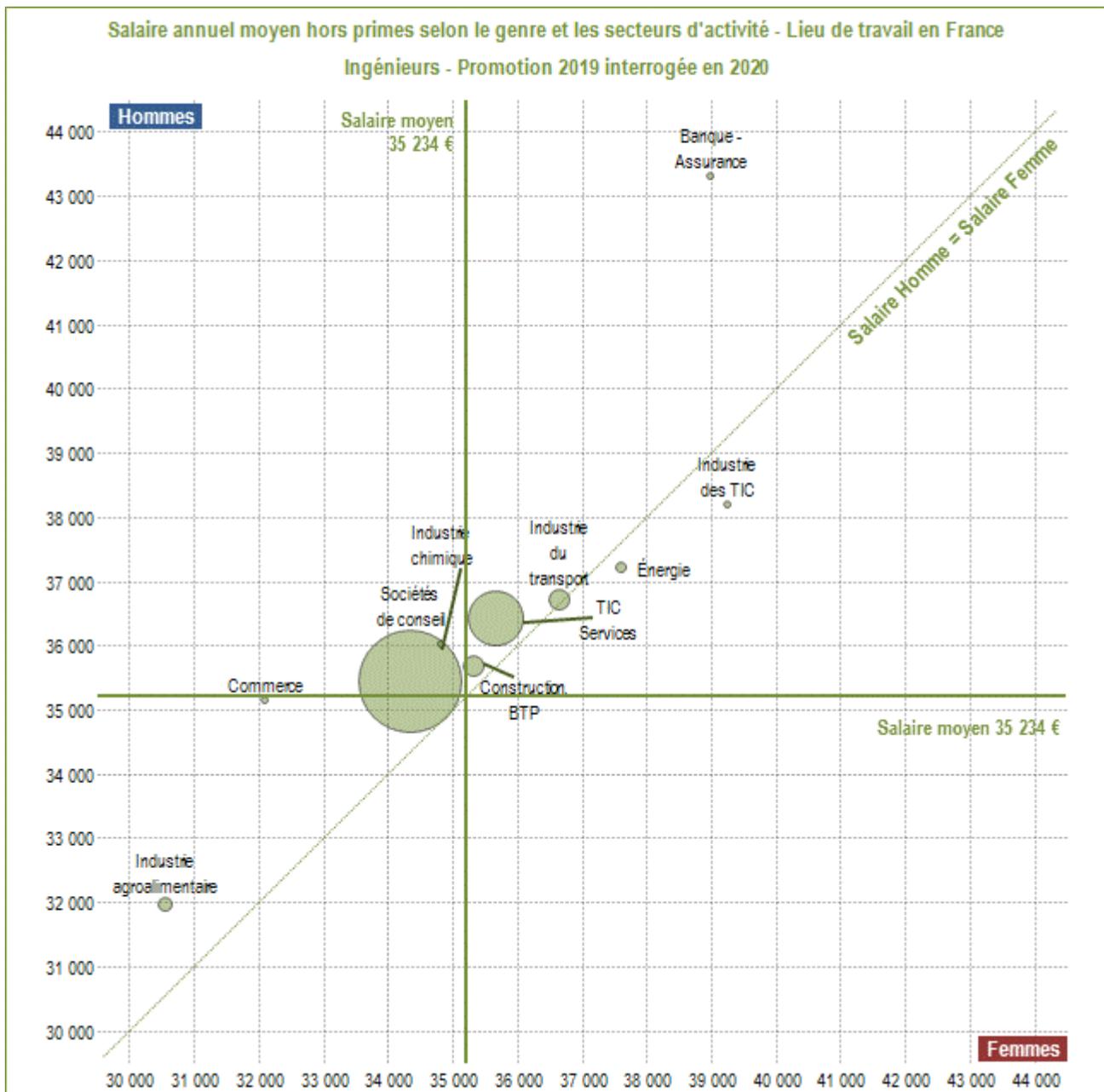
Les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie sont le premier secteur d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2020. Il accueille 30 % des nouveaux ingénieurs. L'externalisation de ce type d'activités se renforce très nettement d'année en année : 10 points de plus que dans l'enquête précédente. Ils interviennent surtout dans les principaux secteurs d'emploi des ingénieurs.

Après la ventilation des emplois en conseil vers le secteur d'intervention, le poids réel des principaux secteurs s'établit ainsi : 18,0 % pour les activités informatiques, 11,6 % pour l'industrie des transports, 10,3 % pour la construction, 5,7 % pour l'énergie.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part est de 30 % pour la promotion 2019, au-delà de ce seuil les femmes sont sur-représentées dans les recrutements.

Parmi les secteurs qui recrutent le plus, hormis les sociétés de conseil, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques (TIC services et Industrie des TIC), où moins de 20 % des emplois des nouveaux ingénieurs sont occupés par des femmes. À l'inverse, les femmes sont sur-représentées dans l'industrie agroalimentaire, avec deux tiers des emplois.

Dans les principaux secteurs de recrutement - Sociétés de conseil, TIC services, industrie des transports, énergie - les salaires sont supérieurs à la moyenne tous secteurs confondus. Les écarts de salaires femmes-hommes y sont limités. L'industrie agroalimentaire offre les moins bons salaires, y compris pour les hommes. Ce secteur, aux recrutements plutôt féminins, contribue fortement à l'écart de salaire femmes-hommes. Le secteur de la banque-assurance offre les meilleurs salaires, en particulier aux hommes, mais recrute moins de 3 % des nouveaux ingénieurs.



Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (35 234 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent au salaire moyen des femmes ingénieurs du secteur et à celui des hommes ingénieurs du secteur (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 30 535 € pour les femmes et 31 989 € pour les hommes).

Les secteurs proches du centre du graphique offrent des salaires proches de la moyenne des ingénieurs. On y retrouve les principaux secteurs employeurs des ingénieurs : sociétés de conseil, industrie des transports, TIC services, construction BTP.

Parmi ces secteurs, seule l'industrie du transport se situe sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ». Les trois autres secteurs se situent au-dessus de cette ligne : les femmes y sont un peu moins rémunérées que les hommes (1 000 € brut d'écart environ).

Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs. Seule l'industrie agro-alimentaire s'y trouve.

A l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne : l'industrie des TIC, les télécommunications, la banque-assurance offrent des salaires moyens supérieurs à la moyenne de l'ensemble des ingénieurs. Dans la banque-assurance, les salaires perçus sont les plus élevés, pour les hommes et les femmes, mais avec un écart en faveur des hommes.

Secteur d'activité des managers

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	26,5%	21,3%	23,8%	47,3%	40 620 €	38 692 €	39 731 €	39 000 €
Activités financières et d'assurance	17,7%	11,5%	14,4%	41,9%	43 586 €	38 859 €	41 534 €	40 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	11,7%	10,1%	10,9%	49,2%	37 396 €	35 233 €	36 287 €	36 000 €
Commerce	7,7%	10,1%	9,0%	59,4%	34 816 €	34 045 €	34 322 €	34 000 €
Industrie agroalimentaire	4,0%	5,9%	5,0%	62,3%	33 893 €	33 424 €	33 594 €	33 000 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	4,3%	4,6%	4,4%	54,7%	35 649 €	35 432 €	35 530 €	35 620 €
Industrie chimique	2,2%	4,1%	3,2%	67,7%	37 819 €	36 747 €	37 065 €	37 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	2,3%	3,4%	2,9%	62,4%	32 662 €	30 923 €	31 591 €	31 000 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,3%	3,8%	2,6%	77,0%	35 102 €	32 953 €	33 284 €	34 000 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5%	2,9%	2,2%	69,3%	32 074 €	31 377 €	31 591 €	31 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	2,7%	1,8%	2,2%	41,7%	37 297 €	36 227 €	36 819 €	37 000 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,5%	2,0%	2,2%	47,7%	38 772 €	36 222 €	37 582 €	38 000 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés					38 437 €	35 338 €	36 746 €	36 000 €

* Il s'agit du salaire moyen

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un secteur (hors autre et non renseigné).

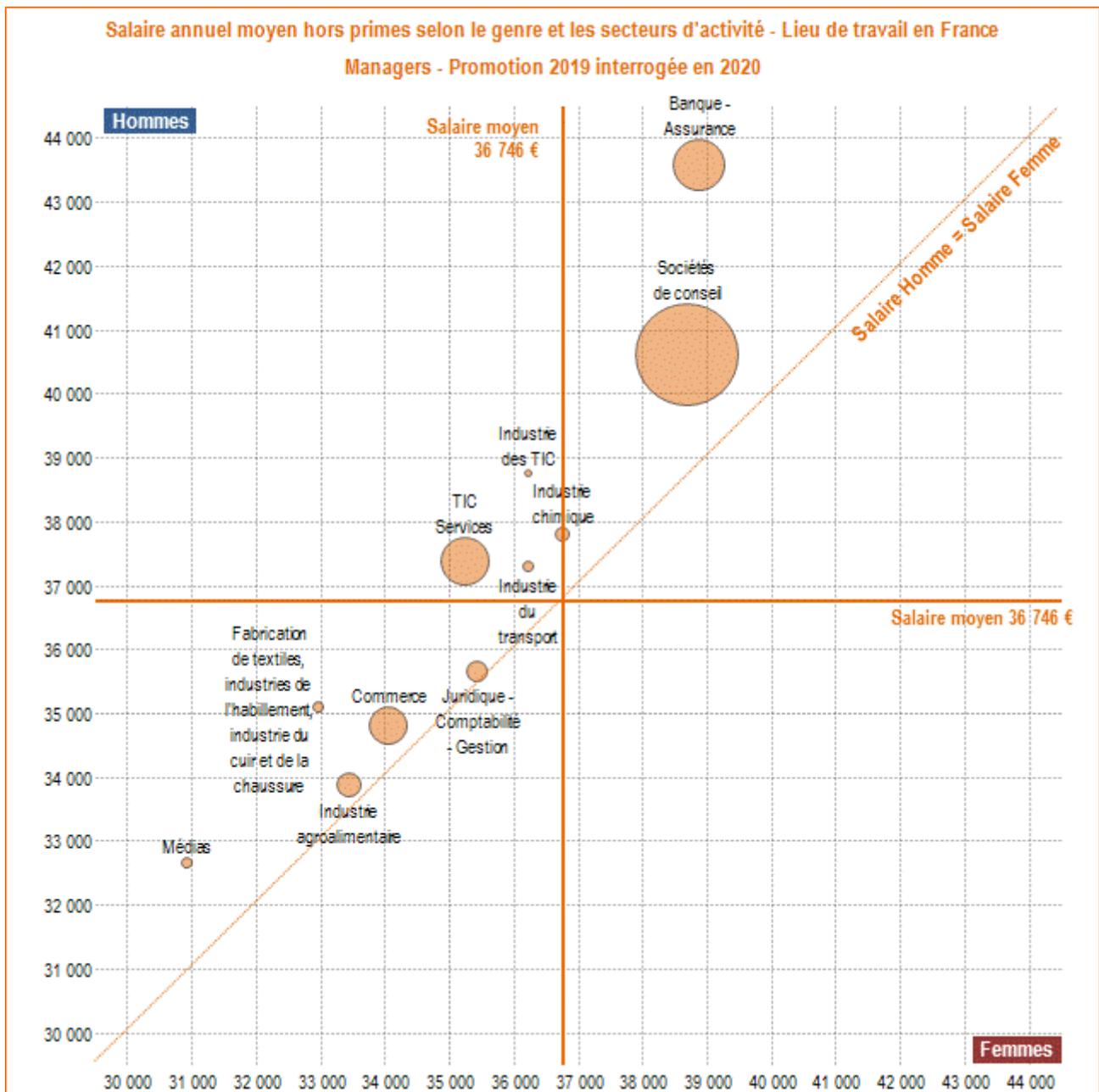
Les sociétés de conseil sont le principal secteur de recrutement des managers, devant le secteur de la banque-assurance. Plus de 38 % des diplômés sont recrutés dans ces deux secteurs. Les activités informatiques où sont classées les ESN (Entreprises de Services du Numérique) qui ont recruté 10,9 % des nouveaux managers sont en progrès de 5 points, comparé à l'enquête précédente.

Plus de 45 % des diplômés recrutés par les sociétés de conseil ont répondu ne pas avoir de secteur privilégié d'intervention, 18 % interviennent principalement dans la banque-assurance. Après la ventilation des emplois en conseil vers le secteur d'intervention, le poids réel des principaux secteurs s'établit ainsi : 17,1 % pour la banque-assurance, 11,4 % pour les activités informatiques, 9,4 % pour le commerce.

Les deux principaux secteurs d'emplois recrutent plus souvent des hommes. Dans la banque-assurance, seulement 41,9 % des nouveaux recrutés sont des femmes. On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (51 %). C'est également le cas pour le conseil, mais dans une moindre mesure avec 47,3 %. Par contre, à la différence des ingénieurs, dans le secteur Activités informatiques, les nouvelles diplômées de 2019 ne sont que très légèrement sous-représentées.

À l'inverse, les femmes sont sur-représentées dans le commerce où elles occupent 59,4 % des nouveaux emplois. C'est le troisième secteur de recrutement des femmes managers (10,1 %). Le taux de féminisation est encore plus haut dans des secteurs industriels, mais moins recruteurs, comme l'industrie agroalimentaire, l'industrie textile ou l'industrie chimique.

Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires aux nouveaux managers. Pour les femmes, les salaires y sont aussi les plus élevés mais en deçà de ceux de leurs collègues masculins. Le salaire moyen des hommes est 12 % au-dessus de celui des femmes dans la banque-assurance. Plusieurs secteurs sont très en-dessous du salaire moyen des managers à 37 346 €, notamment des secteurs à fort recrutement féminin comme le commerce et les industries agroalimentaires.



Le salaire brut annuel moyen des managers (36 746 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent au salaire moyen des femmes managers du secteur et à celui des hommes managers du secteur (ex : pour le commerce, 34 045 € pour les femmes et 34 816 € pour les hommes).

A l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers sont éloignés du centre du graphique. Les salaires qu'ils offrent sont plus variés et sont éloignés de la moyenne de l'ensemble des managers. Les écarts de salaire entre les plus rémunérateurs (banque-assurance et sociétés de conseil) et les moins rémunérateurs (commerce, industrie agroalimentaire, médias) sont au-delà de 5 000 € par an. (Le côté du carré sur le graphique représente 1 000 €). Les secteurs Industrie du transport, TIC services offrent des salaires moyens hors primes plus proches de la moyenne.

Les secteurs les moins rémunérateurs se situent pour la plupart proches de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme » : le commerce, les industries agroalimentaires, les activités juridiques et de gestion. Les secteurs qui rémunèrent le plus sont aussi ceux où les écarts de salaire entre hommes et femmes sont les plus importants : 1 900 € pour les sociétés de conseil, 4 700 € pour la banque-assurance. Les secteurs de l'informatique (TIC services et industrie des TIC) présentent également un écart important : 2 100 €. Globalement, cet écart de salaire entre hommes et femmes est de plus de 3 000 € chez les managers (2 000 € chez les ingénieurs).

8. Service / département d'emploi

Service / département d'emploi des ingénieurs

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*
Principaux services							
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	18,3%	19,9%	18,8%	32,2%	35 251 €	32 850 €	34 469 €
Études - Conseil et expertise	18,0%	20,0%	18,6%	32,5%	36 108 €	33 600 €	35 296 €
Production - Exploitation	11,6%	11,9%	11,7%	30,8%	35 373 €	34 457 €	35 091 €
Études et développement en systèmes d'information	11,0%	6,0%	9,5%	19,2%	37 358 €	36 207 €	37 134 €
Informatique industrielle et technique	9,6%	4,5%	8,0%	17,0%	36 594 €	37 145 €	36 688 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,6%	4,5%	5,2%	26,1%	35 040 €	34 394 €	34 870 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,3%	4,6%	4,4%	32,1%	34 164 €	32 279 €	33 571 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,6%	8,0%	4,2%	57,5%	33 493 €	31 907 €	32 583 €
Achats, approvisionnements, logistique	2,2%	3,9%	2,8%	43,2%	36 076 €	34 764 €	35 486 €
Maîtrise d'ouvrage	2,6%	2,5%	2,6%	30,0%	36 402 €	35 750 €	36 201 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	3,0%	1,3%	2,5%	16,0%	37 881 €	37 816 €	37 869 €
Assistance technique	1,9%	1,7%	1,8%	28,5%	34 470 €	33 562 €	34 211 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés ingénieurs salariés					35 885 €	33 792 €	35 234 €

* Il s'agit du salaire moyen

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un service (hors autre et non renseigné).

La R&D non informatique et les études-conseil sont les principaux services où travaillent les nouveaux ingénieurs (37,4 % de la promotion 2019). On retrouve les caractéristiques observées lors des enquêtes récentes.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part observée dans l'enquête 2020 est à 30 % pour la promotion 2019. Dans les deux principaux services qui recrutent les nouveaux ingénieurs, les femmes sont normalement représentées.

Dans les services qui hébergent les métiers de l'informatique - Étude et développement en systèmes d'information, Réseaux et télécommunications, Informatique industrielle et technique - les femmes sont à peine 20 % à occuper les emplois offerts aux nouveaux ingénieurs. Ces secteurs beaucoup moins féminisés sont néanmoins ceux où les écarts de salaire femmes-hommes sont les plus faibles. La demande forte en ingénieurs à compétences informatiques permet aux femmes d'y percevoir des salaires équivalents à ceux des hommes, mais elles restent moins nombreuses à bénéficier des salaires moyens parmi les plus élevés offerts dans ces services.

En revanche, les femmes sont sur-représentées dans les services qualité, où le niveau de salaire déjà faible présente également un écart très défavorable par rapport à celui des hommes.

Service / département d'emploi des managers

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*
Principaux services							
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	22,9%	15,9%	19,1%	44,7%	34 553 €	32 981 €	33 830 €
Études - Conseil et expertise	18,9%	14,8%	16,7%	47,6%	41 516 €	39 593 €	40 634 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	19,1%	13,5%	16,1%	45,2%	39 786 €	37 505 €	38 750 €
Marketing	9,0%	21,9%	16,0%	73,8%	34 808 €	33 826 €	34 074 €
Audit	7,4%	6,2%	6,7%	49,4%	36 331 €	36 153 €	36 239 €
Achats, approvisionnements, logistique	4,5%	6,4%	5,5%	62,0%	36 300 €	34 478 €	35 141 €
Ressources humaines	2,1%	6,0%	4,2%	76,8%	33 102 €	32 455 €	32 604 €
Communication	1,5%	5,1%	3,4%	80,0%	31 220 €	31 282 €	31 271 €
Direction générale	4,6%	1,9%	3,2%	31,9%	40 647 €	40 127 €	40 459 €
Études et développement en systèmes d'information	3,0%	1,7%	2,3%	39,0%	40 695 €	38 848 €	39 964 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés					38 437 €	35 338 €	36 746 €

* Il s'agit du salaire moyen

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un service (hors autre et non renseigné).

Les services commerciaux, les études-conseil et expertise, l'administration-gestion-finance et le marketing hébergent plus des deux tiers des nouveaux managers dans la promotion 2019. Les études-conseil sont le secteur où le salaire moyen est le plus élevé, pour les hommes et pour les femmes.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés managers en activité professionnelle : cette part est de 51 % pour la promotion 2019.

Parmi les services qui offrent le plus d'emplois, le marketing est le plus féminisé dans son recrutement, avec un écart de salaire femmes-hommes de 1 000 €. Dans les études-conseil et expertise, où le salaire moyen est le plus haut, les femmes sont sous-représentées avec des écarts de salaire femmes-hommes de 2 000 €.

Les femmes sont également sur-représentées (plus de 75 % de femmes dans les nouveaux recrutés) dans la communication et dans les ressources humaines. Ces deux services qui représentent moins de 8 % des emplois offerts, sont parmi ceux où le salaire moyen est le plus bas, sans toutefois présenter un écart défavorable aux femmes.

9. Responsabilités exercées

Près de 23 % des diplômés de la promotion 2019 ont déclaré avoir la responsabilité d'une équipe dès leur premier poste à la sortie de l'école. Près des deux tiers a la responsabilité de projet, ce qui est cohérent au regard de leur niveau de qualification. La responsabilité d'un budget est plus présente sur les postes des managers.

Responsabilités exercées	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019									
Responsabilités hiérarchiques	27,3%	22,1%	25,8%	38,3%	34,1%	36,0%	30,5%	28,9%	29,9%
Responsabilités d'un budget	24,0%	23,0%	23,7%	34,3%	37,4%	36,0%	26,4%	29,6%	27,7%
Responsabilités d'une équipe	23,7%	20,4%	22,8%	27,0%	21,2%	23,9%	24,3%	20,1%	22,7%
Responsabilités d'un projet	60,5%	64,2%	61,5%	65,2%	70,9%	68,3%	61,8%	67,1%	63,9%
Promotion 2018									
Responsabilités hiérarchiques	31,0%	23,5%	28,6%	46,4%	37,7%	41,7%	34,3%	29,7%	32,5%
Responsabilités d'un budget	29,7%	27,4%	29,0%	38,4%	41,1%	39,8%	30,9%	31,9%	31,3%
Responsabilités d'une équipe	28,8%	22,2%	26,7%	33,1%	23,1%	27,8%	29,3%	22,2%	26,6%
Responsabilités d'un projet	64,8%	67,4%	65,6%	68,9%	72,8%	71,0%	65,8%	69,9%	67,5%
Promotion 2017									
Responsabilités hiérarchiques	33,0%	27,5%	31,2%	49,6%	43,1%	46,3%	36,6%	33,4%	35,4%
Responsabilités d'un budget	33,5%	30,5%	32,5%	42,0%	44,6%	43,3%	34,9%	35,3%	35,1%
Responsabilités d'une équipe	34,3%	27,5%	32,1%	41,5%	32,1%	36,7%	35,5%	28,8%	32,9%
Responsabilités d'un projet	65,6%	69,8%	67,0%	74,3%	75,8%	75,1%	67,6%	71,9%	69,2%

10. Place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

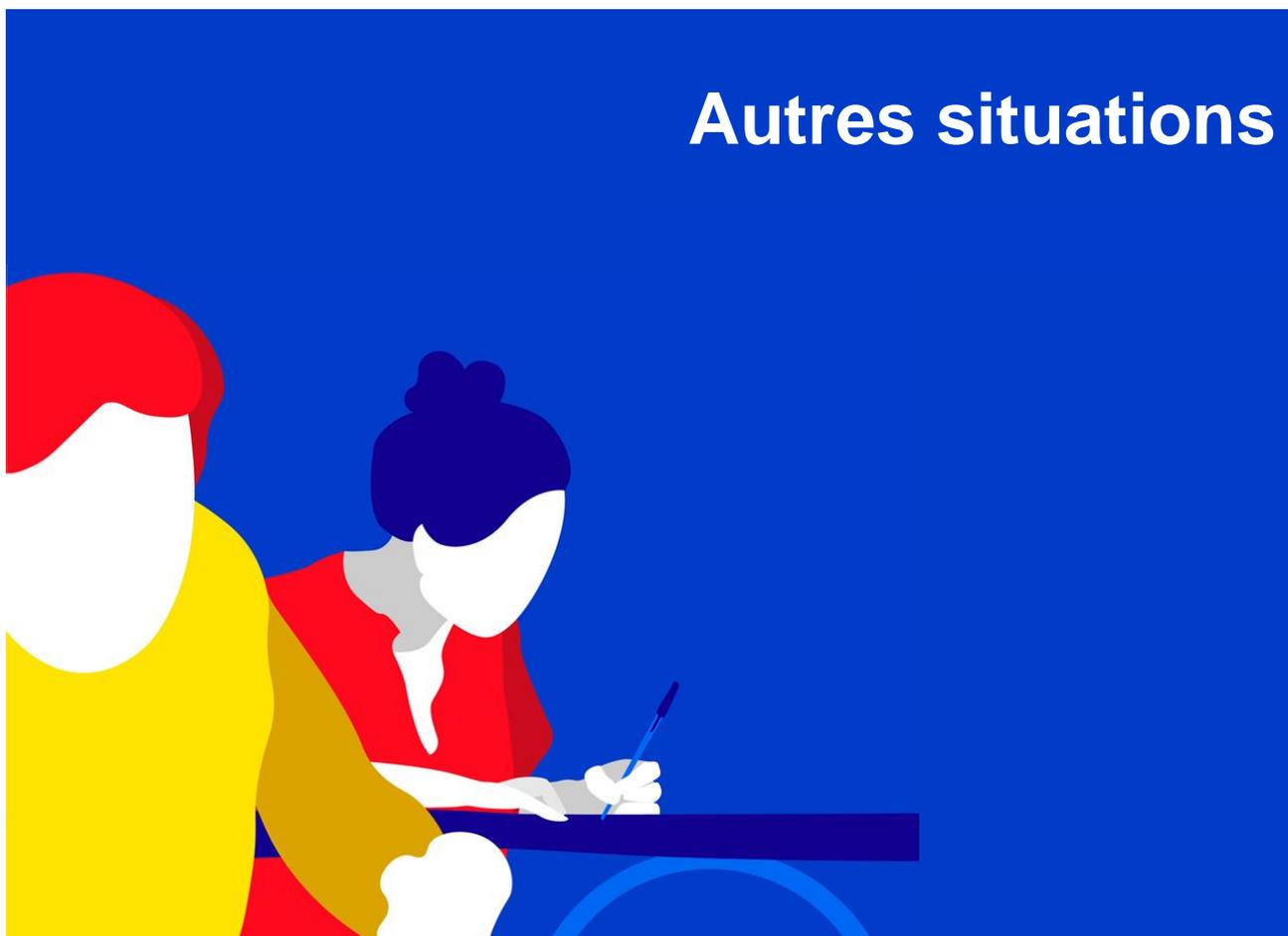
La dimension RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). 11 à 12 % des ingénieurs, selon la promotion, et près du quart des managers ont cette dimension dans leur mission. Ces chiffres progressent comparés à l'enquête précédente (10 % pour les ingénieurs et 19 à 24 % pour les managers). La RSE est présente plus souvent via les pratiques liées au développement durable.

Enquête 2020 RSE	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2019	11,9%	12,1%	12,0%	26,7%	26,4%	26,6%	16,0%	19,5%	17,3%
Promotion 2018	11,1%	11,9%	11,3%	25,3%	23,0%	24,1%	14,4%	16,8%	15,4%
Promotion 2017	13,1%	10,8%	12,4%	24,5%	23,6%	24,0%	15,9%	16,8%	16,3%

Promotion 2019 interrogée en 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
RSE fait partie de la mission	11,9%	12,1%	12,0%	26,7%	26,4%	26,6%	16,0%	19,5%	17,3%
Le développement durable	80,6%	85,0%	81,9%	75,4%	78,6%	77,1%	78,0%	79,7%	78,7%
L'éthique	58,1%	44,3%	54,2%	49,9%	44,7%	47,0%	54,8%	45,5%	50,7%
L'ouverture sociale	37,7%	27,6%	34,8%	30,8%	30,2%	30,5%	35,1%	30,9%	33,3%
L'égalité Femme-Homme	31,7%	26,2%	30,1%	32,9%	32,0%	32,4%	32,7%	31,8%	32,3%
Le handicap	23,0%	15,7%	21,0%	19,1%	19,2%	19,1%	21,7%	19,1%	20,5%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE ont été classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Autres situations



1. En volontariat

Les volontaires représentent 3,7 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion, de 3,2 % à 4,6 % selon le type d'école. Cependant, compte tenu de la proportion d'ingénieurs parmi les diplômés, plus d'un volontaire sur deux est un ingénieur : ils représentent 51,9 % des volontaires, les managers 34,5 % et les diplômés des écoles d'autres spécialités 13,6 %.

Selon le type d'école

Promotion 2019	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	3,1%	3,2%	3,2%
Managers	4,6%	4,2%	4,4%
Autres spécialités	3,3%	5,5%	4,6%
Ensemble	3,5%	4,0%	3,7%

Type de volontariat

Le volontariat international en entreprise est prépondérant avec 79,0 % des volontaires, et encore plus parmi les managers. Chez les femmes ingénieures volontaires, le service civique attire un quart d'entre elles.

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Volontariat International en Entreprise (VIE)	86,9%	69,0%	81,2%	91,8%	87,3%	89,5%	86,6%	69,2%	79,0%
Le service civique	7,1%	25,0%	12,9%	2,1%	5,6%	3,8%	6,3%	18,7%	11,8%
Volontariat International en Administration (VIA)	2,0%	3,0%	2,4%	1,6%	3,2%	2,4%	2,8%	6,3%	4,3%
Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)	0,6%	1,3%	0,8%	2,1%	1,6%	1,8%	1,1%	1,4%	1,3%
Autre	3,3%	1,7%	2,8%	2,5%	2,4%	2,4%	3,2%	4,3%	3,7%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Durée du contrat

Le plus souvent l'engagement est de 12 mois (46,5 % des cas). Les managers sont plus nombreux à opter pour un contrat de 24 mois : 28,2 % d'entre eux, contre 23,1 % pour les ingénieurs.

Promotion 2019	Ingénieurs	Managers	Ensemble
12 mois	49,7%	46,3%	46,5%
18 mois	13,8%	20,0%	16,2%
24 mois	23,1%	28,2%	24,4%
Autres	13,4%	5,5%	12,9%

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

2. En recherche d'emploi

Un nouveau diplômé sur dix (10,2 %) est à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête 2020, un peu au-dessus du niveau observé dans l'enquête précédente (9,0 %). Cette moyenne sur l'ensemble des diplômés est le reflet de situations plus diverses selon le type d'école : variant entre 8,8 % pour les ingénieurs et 12,5 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités. Pour la promotion 2019, la recherche d'emploi est plus fréquente chez les femmes (2 à 3 points au-dessus).

Pour les promotions précédentes, la part en recherche d'emploi diminue et l'écart se résorbe presque complètement. Pour la promotion 2018, 4,4 % des diplômés sont en recherche d'emploi et seulement 2,8 % pour la promotion 2017 : il peut s'agir d'une période transitoire entre deux emplois, pour d'autres une première recherche après des études post-diplôme, et d'autres cherchent effectivement un emploi depuis la sortie de l'école.

Enquête 2020	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Diplômés en recherche d'emploi

Promotion 2019	8,0%	10,7%	8,8%	10,3%	13,8%	12,2%	11,5%	13,1%	12,5%	8,8%	12,3%	10,2%
Promotion 2018	3,2%	5,0%	3,8%	3,6%	5,0%	4,3%	6,6%	7,5%	7,1%	3,6%	5,5%	4,4%
Promotion 2017	2,3%	3,5%	2,7%	2,0%	3,1%	2,6%	5,1%	4,5%	4,7%	2,4%	3,5%	2,8%

Diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

Promotion 2019	66,2%	67,3%	66,7%	72,5%	72,5%	72,5%	71,1%	66,7%	68,3%	68,4%	69,3%	68,9%
Promotion 2018	16,2%	11,6%	14,1%	26,9%	27,6%	27,3%	29,9%	30,2%	30,1%	21,1%	21,3%	21,2%
Promotion 2017	10,4%	5,8%	8,3%	20,0%	9,0%	12,9%	22,6%	10,3%	15,7%	13,8%	7,5%	10,6%

68,9 % des diplômés de 2019 en recherche d'emploi le sont depuis la sortie de l'école, ce qui est légèrement supérieur au résultat de l'enquête précédente (62,9 %). Cependant, ramenés à l'ensemble de la promotion, ils représentent 7 % (68,9 % des 10,2 % en recherche d'emploi). Pour la promotion 2017, cette situation concerne seulement 0,3 % des diplômés (10,6 % des 2,8 % en recherche d'emploi).

Difficultés dans la recherche d'emploi

La principale difficulté rencontrée par les diplômés en quête d'un emploi est l'absence d'expérience professionnelle, citée six fois sur dix, devant le peu d'offres d'emploi. La mobilité géographique est beaucoup moins souvent citée, surtout par les managers qui citent plus souvent l'insuffisance du niveau de salaire proposé. Les ingénieurs rencontrent plus souvent une difficulté de mise en valeur de leurs compétences.

Promotion 2019 interrogée en 2020	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manque d'expérience professionnelle	61,7%	71,0%	65,5%	53,8%	58,6%	56,8%	59,1%	65,3%	62,2%
Peu d'offres d'emploi	34,4%	46,9%	39,4%	35,6%	49,3%	44,1%	35,8%	48,6%	42,2%
Salaire proposé insuffisant	17,9%	14,8%	16,7%	25,0%	27,9%	26,8%	20,1%	21,5%	20,8%
Mobilité géographique limitée	23,6%	23,4%	23,5%	12,2%	13,6%	13,1%	20,1%	17,3%	18,7%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	17,0%	20,4%	18,4%	19,1%	17,4%	18,0%	17,8%	18,8%	18,3%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	8,1%	8,5%	8,3%	9,2%	9,3%	9,3%	8,8%	9,4%	9,1%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	8,1%	6,3%	7,4%	14,2%	8,2%	10,5%	9,9%	7,3%	8,6%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	7,4%	5,6%	6,7%	11,5%	7,5%	9,0%	8,8%	6,9%	7,8%
Démarches administratives	7,0%	4,9%	6,2%	8,3%	4,9%	6,2%	7,3%	4,7%	6,0%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	6,3%	5,2%	5,8%	6,3%	3,9%	4,8%	6,3%	4,7%	5,5%
Autre	15,1%	13,4%	14,4%	14,9%	13,1%	13,7%	15,0%	13,0%	14,0%

Dans le tableau ci-dessus, les difficultés rencontrées ont été classées par fréquence de citation par l'ensemble des diplômés (dernière colonne), un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

3. En poursuite d'études

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une Grande école est moins fréquente parmi les diplômés des écoles de management (seulement 4,4 %) que chez les ingénieurs (7,8 %) et surtout les diplômés d'autres spécialités (20,6 %).

% sur promotion 2019	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	7,7%	8,0%	7,8%
Managers	4,7%	4,0%	4,4%
Autres spécialités	22,6%	19,2%	20,6%
Ensemble	8,1%	8,3%	8,2%

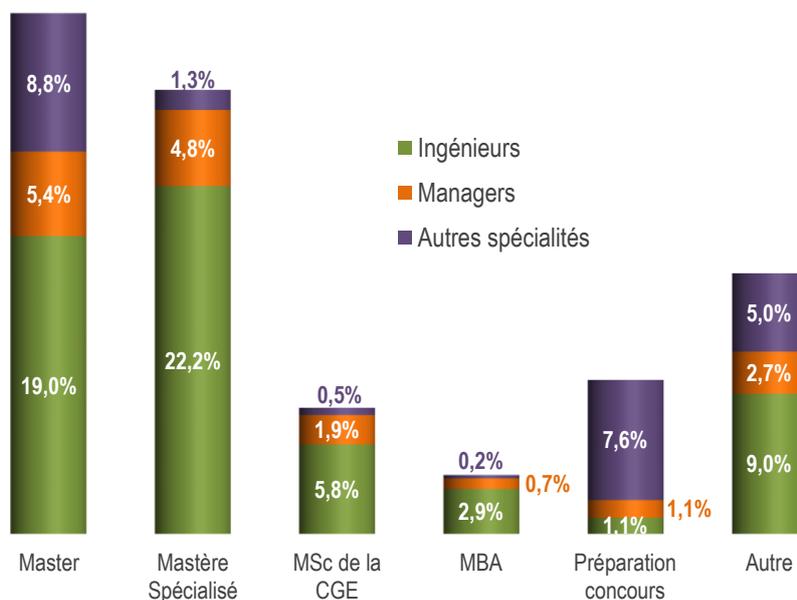
La poursuite des études est rarement choisie pour une reconversion professionnelle (6,5 %). Pour huit diplômés sur dix, il s'agit de compléter leurs compétences.

Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une compétence complémentaire (57 % des cas), 32 % souhaitent acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel.

Les managers voient la poursuite d'études comme un moyen d'acquérir une spécialisation (52 % des cas), 34 % pour acquérir une compétence complémentaire.

La formation Mastère Spécialisé® accréditée par la CGE et le master sont les types de formation les plus souvent choisis, dans les deux tiers des cas.

Répartition des diplômés selon les études poursuivies
(Promotion 2019 interrogée en 2020)



Enquête 2020	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Master	31,7%	32,4%	37,7%	33,2%
Mastère Spécialisé	37,0%	29,2%	5,4%	28,3%
MSc de la CGE	9,6%	11,3%	2,0%	8,1%
MBA	4,9%	4,1%	0,9%	3,8%
Préparation concours	1,8%	6,8%	32,7%	9,9%
Autre	15,0%	16,2%	21,3%	16,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4. En thèse

4,1 % des diplômés de la promotion 2019 sont concernés. Ce choix est fait par 6,2 % des ingénieurs et 2,3 % des diplômés des écoles d'autres spécialités. Il reste beaucoup plus rare chez les managers.

Promotion 2019	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	6,0%	6,8%	6,2%
Managers	0,3%	0,2%	0,3%
Autres spécialités	2,7%	2,0%	2,3%
Ensemble	4,4%	3,5%	4,1%

Les diplômés des Grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs : pour la promotion 2019, les ingénieurs représentent 92 % des inscrits en thèse à la suite de leur diplôme de Grande école.

Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieur). Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (85 %).

Les thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) représentent près du quart des thèses (23 %). Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération.

Types de thèse

Enquête 2020 Promotion 2019	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	25,4%	18,6%	23,0%
Autre thèse	74,6%	81,4%	77,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Note : l'appellation « Autre thèse » regroupe toutes les thèses académiques hors convention CIFRE, y compris celles réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par le CEA, thèses industrielles hors statut CIFRE, thèses à l'étranger en entreprise, ...).

Rémunération

Enquête 2020 - Promotion 2019		Cifre	Autre thèse	Ensemble
Rémunération brute annuelle hors primes	Moyenne	31 074 €	24 291 €	25 866 €
	Médiane	30 600 €	23 872 €	24 516 €

Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage



1. Situation des diplômés issus de l'apprentissage

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'apprentis	13,4%	9,0%	12,0%	18,5%	21,4%	20,1%	15,0%	15,2%	15,1%
En activité professionnelle	76,0%	72,5%	75,2%	73,7%	74,9%	74,4%	74,9%	73,7%	74,4%
Volontariat	4,4%	3,9%	4,3%	6,4%	5,9%	6,1%	5,2%	5,8%	5,5%
En recherche d'emploi	6,2%	8,3%	6,7%	9,6%	10,6%	10,1%	7,3%	9,5%	8,2%
En poursuite d'études	8,9%	9,4%	9,1%	5,5%	4,7%	5,0%	8,2%	6,6%	7,5%
En thèse	1,8%	2,5%	2,0%	0,5%	0,2%	0,3%	1,4%	0,9%	1,2%
Sans activité volontairement	2,7%	3,4%	2,8%	4,3%	3,8%	4,0%	3,0%	3,5%	3,2%
Taux net d'emploi	92,9%	90,2%	92,3%	89,3%	88,4%	88,8%	91,7%	89,3%	90,7%
Salaire brut annuel moyen hors primes (Travail en France)	35 720 €	34 631 €	35 477 €	36 383 €	34 783 €	35 445 €	36 143 €	35 122 €	35 738 €

Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir les tableaux pages 18, 19, 24 et 25

Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + Volontariat) / (En activité professionnelle + Volontariat + En recherche d'emploi)

Parmi les répondants de la promotion 2019, **15,1 % ont effectué leurs études en contrat d'apprentissage**. Ce statut de scolarité est plus fréquent dans les écoles de management, avec une part de 20,1 % de leurs diplômés, contre 12,0 % dans les écoles d'ingénieurs. Chez ces derniers, le taux d'apprentis est nettement plus faible chez les femmes.

Les diplômés issus de l'apprentissage sont un peu plus souvent en activité professionnelle que l'ensemble des diplômés (respectivement 74,4 % contre 71,7 %) ou en volontariat (5,5 % contre 3,7 %). Par conséquent, ils sont légèrement moins souvent en recherche d'emploi (8,2 % contre 10,2 %).

Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 90,7 % (88,1 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2019). Leur présence en entreprise facilite leur insertion professionnelle, tant chez les ingénieurs que chez les managers.

Le salaire à l'embauche des apprentis s'établit en moyenne à 35 738 €, du même niveau que la moyenne de l'ensemble des diplômés, qui est à 35 714 €. L'écart de salaire femmes-hommes, à 1 021 € de plus en moyenne pour les apprentis hommes, est nettement moindre que sur l'ensemble des diplômés où l'écart est le double.

2. Cheminement vers l'emploi

Plus du tiers des apprentis (36,3 %) est embauché dans son entreprise d'accueil. En comparaison, quand on considère l'ensemble des diplômés en activité, c'est le stage de fin d'études qui mène le plus souvent à l'embauche (28,8 %).

Pour les apprentis qui ne sont pas embauchés dans l'entreprise d'accueil, les moyens pour trouver un emploi sont les mêmes que pour l'ensemble des diplômés : réseaux sociaux professionnels, sites internet spécialisés dans l'emploi.

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	42,4%	37,2%	41,3%	29,6%	30,9%	30,4%	38,7%	32,7%	36,3%
Réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, ...)	12,5%	13,8%	12,8%	12,1%	16,1%	14,4%	12,1%	15,7%	13,5%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	10,4%	13,0%	10,9%	8,4%	11,7%	10,4%	9,3%	11,2%	10,0%
Relations personnelles	9,1%	5,2%	8,3%	9,7%	8,0%	8,7%	9,5%	7,0%	8,5%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	7,7%	6,3%	7,4%	7,7%	6,1%	6,8%	7,3%	5,8%	6,7%
Sites Internet d'entreprises	3,2%	7,5%	4,1%	7,3%	5,6%	6,3%	4,8%	6,5%	5,5%
Candidature spontanée	4,7%	3,5%	4,5%	6,4%	5,0%	5,6%	5,7%	4,8%	5,4%
Réseau des anciens élèves	1,5%	2,3%	1,7%	3,8%	2,2%	2,9%	2,3%	2,4%	2,3%
Stage année césure, année professionnalisante	0,5%	0,3%	0,5%	3,1%	3,7%	3,4%	1,5%	3,1%	2,1%
Forum de votre école	1,1%	2,6%	1,4%	3,3%	2,5%	2,8%	1,7%	2,6%	2,1%
Service Emploi de votre Ecole	0,9%	1,2%	1,0%	2,0%	2,2%	2,1%	1,2%	1,8%	1,4%
Stage de fin d'études	1,2%	2,3%	1,4%	1,6%	0,9%	1,2%	1,4%	1,3%	1,3%
J'ai créé / repris une entreprise	1,1%	0,3%	0,9%	1,8%	0,7%	1,1%	1,3%	0,8%	1,1%
Concours	0,1%	0,0%	0,1%	0,5%	0,1%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%
Autre	3,6%	4,6%	3,8%	2,6%	4,3%	3,6%	3,3%	4,0%	3,6%
Ensemble	100,0%								

Dans le tableau, les critères de choix ont été classés par fréquence de citation par l'ensemble des diplômés (dernière colonne), un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir le tableau pages 32 et 33.

3. Contrats de travail

La quasi-totalité des apprentis travaille en France à la sortie de l'école, avec, **pour plus de huit apprentis sur dix, un CDI**. Seulement 6,9 % d'entre eux partent à l'étranger, le plus souvent en contrat local.

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Lieu de travail en France	94,3%	93,0%	94,0%	91,7%	91,8%	91,8%	93,6%	92,2%	93,1%
CDI *	88,8%	81,2%	87,0%	89,0%	83,0%	85,5%	88,2%	80,8%	85,3%
CDD	9,0%	16,5%	10,8%	9,1%	14,6%	12,3%	9,6%	16,4%	12,3%
Mission d'intérim	2,1%	2,3%	2,1%	1,2%	2,4%	1,9%	1,8%	2,2%	1,9%
Autre	0,2%	-	0,1%	0,6%	-	0,3%	0,4%	0,6%	0,5%
Lieu de travail à l'étranger	5,7%	7,0%	6,0%	8,3%	8,2%	8,2%	6,4%	7,8%	6,9%
Contrat local	90,5%	85,7%	89,2%	94,9%	96,7%	96,0%	90,9%	93,4%	92,1%
Contrat d'expatriation	8,1%	10,7%	8,8%	2,6%	3,3%	3,0%	6,6%	4,7%	5,7%
Autre	1,4%	3,6%	2,0%	2,6%	-	1,0%	2,5%	1,9%	2,2%

* y compris CDIC (CDI de chantier)

Comparaison avec l'ensemble des diplômés (y compris apprentis) : voir les tableaux page 39.

4. Cadres parmi les salariés en France

La part de cadres parmi les apprentis atteint 87,9 % à la sortie de l'école, du même niveau que pour l'ensemble des diplômés (87,1 %).

Côté salaire, un diplômé issu de l'apprentissage retire un bénéfice de son statut de cadre équivalent à celui observé dans l'ensemble des diplômés (+ 7 000 € de plus par rapport à un non-cadre).

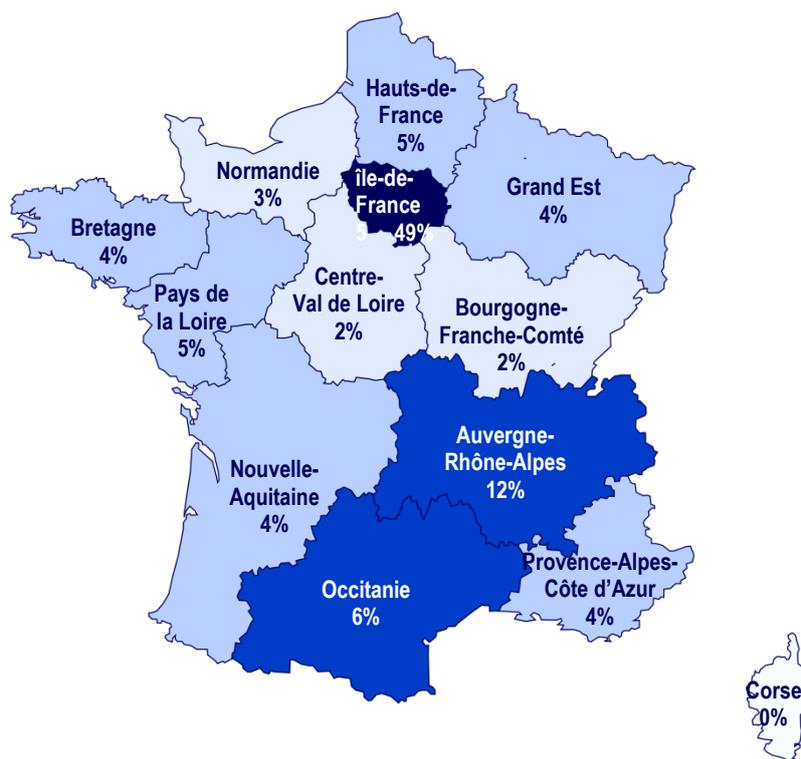
Comparé à l'ensemble des diplômés, l'apprenti, s'il occupe un poste de cadre, est à un niveau de salaire équivalent : 36 498 € en moyenne contre 36 314 € en moyenne pour un cadre tous types de formation.

Salaire brut annuel moyen hors primes France

Enquête 2020 Promotion 2019	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Proportion de cadres	92,7%	85,3%	91,0%	87,1%	81,0%	83,5%	91,1%	83,0%	87,9%
Cadres	36 021 €	35 487 €	35 908 €	37 347 €	36 008 €	36 580 €	36 659 €	36 235 €	36 498 €
Non-cadres	30 863 €	28 392 €	29 979 €	29 225 €	29 170 €	29 189 €	30 064 €	29 061 €	29 512 €

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 44.

5. Lieu de travail en France



Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir la carte page 46.

Plus de la moitié des diplômés issus de l'apprentissage en poste sont en province (50,6 %), à la différence de l'ensemble des diplômés où l'Île-de-France est majoritaire (55,4 %).

En province, parmi les régions qui arrivent dans les premières positions, on retrouve, comme pour l'ensemble des diplômés, l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %), l'Occitanie (6 %), puis les Hauts-de-France (5 %) et les Pays de la Loire (5 %).

6. Taille des entreprises

Promotion 2019 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	5,0%	3,4%	4,6%	4,9%	5,3%	5,2%	4,9%	4,9%	4,9%
De 10 à 19 salariés	4,3%	3,9%	4,2%	3,8%	4,4%	4,1%	4,2%	4,5%	4,3%
De 20 à 49 salariés	7,7%	7,1%	7,5%	6,9%	7,1%	7,0%	7,5%	7,3%	7,4%
De 50 à 249 salariés	20,5%	20,4%	20,4%	15,4%	19,3%	17,6%	18,7%	19,1%	18,9%
De 250 à 4 999 salariés	32,4%	32,4%	32,4%	31,7%	31,3%	31,5%	31,9%	31,8%	31,9%
5 000 salariés ou plus	30,2%	32,7%	30,7%	37,3%	32,6%	34,6%	32,8%	32,4%	32,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 48.

Les diplômés apprentis de la promotion 2019 qui sont en emploi se répartissent à peu près de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaire (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME (10 à moins de 250 salariés). Les très petites entreprises (moins de 10 salariés) ne captent que 4,9 % des nouveaux diplômés issus de l'apprentissage.

Si l'on compare avec l'ensemble des diplômés, ils sont un peu plus nombreux proportionnellement dans les grandes entreprises (32,6 % contre 29,8 %) et moins représentés dans les très petites (4,9 % contre 7 %).

7. Secteurs d'activité

Secteur d'activité des ingénieurs issus de l'apprentissage

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Ingénieurs - Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	24,2%	19,0%	23,0%	18,9%	34 954 €	34 220 €	34 823 €	34 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	16,9%	9,7%	15,2%	14,7%	36 639 €	36 426 €	36 607 €	36 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	9,7%	10,5%	9,9%	24,3%	36 745 €	36 592 €	36 709 €	36 255 €
Construction, BTP	7,4%	7,7%	7,5%	23,7%	35 337 €	34 225 €	35 088 €	35 393 €
Industrie agroalimentaire	3,2%	9,7%	4,7%	47,6%	31 955 €	31 734 €	31 851 €	32 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	5,3%	2,0%	4,6%	10,0%	35 483 €	35 838 €	35 523 €	35 000 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	4,2%	4,2%	4,2%	23,3%	37 200 €	37 513 €	37 270 €	37 000 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés ingénieurs salariés (Apprentis)					35 720 €	34 631 €	35 477 €	35 009 €

* Il s'agit du salaire moyen

Comparaison avec l'ensemble des ingénieurs : voir le tableau page 50.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les ingénieurs issus de l'apprentissage sont les mêmes que pour l'ensemble des ingénieurs : les sociétés de conseil (23 %) et les Activités informatiques (15,2 %). Viennent ensuite l'industrie des transports (9,9 %) et la construction-BTP (7,5 %). Le secteur d'intervention des emplois en sociétés de conseil, quand il est précisé, est dans 23 % des cas l'industrie des transports, 13 % la construction et 9 % l'énergie.

Sur l'ensemble des ingénieurs issus de l'apprentissage, la moyenne des salaires est à 35 477 €, un peu supérieure à celle de l'ensemble des ingénieurs (35 234 €). En revanche, l'écart femmes-hommes est deux fois moindre : 1 089 € pour les apprentis contre 2 093 € pour l'ensemble. Il y a peu d'écart de salaire femmes-hommes dans les principaux secteurs recruteurs. Les femmes sont cependant moins présentes dans les secteurs plus rémunérateurs : le conseil, mais surtout l'informatique où seulement 14,7 % des ingénieurs recrutés sont des femmes.

Secteur d'activité des managers issus de l'apprentissage

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Managers - Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	23,1%	16,3%	19,1%	49,8%	38 265 €	36 702 €	37 502 €	38 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	13,4%	11,8%	12,5%	55,4%	35 763 €	34 666 €	35 142 €	36 000 €
Activités financières et d'assurance	12,4%	11,3%	11,8%	56,1%	37 463 €	36 980 €	37 195 €	37 000 €
Commerce	9,2%	11,4%	10,5%	63,6%	34 165 €	34 471 €	34 370 €	33 000 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	4,6%	5,4%	5,1%	62,5%	36 670 €	35 196 €	35 775 €	36 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	5,0%	4,5%	4,7%	55,9%	36 125 €	35 786 €	35 924 €	36 400 €
Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés (Apprentis)					36 383 €	34 783 €	35 445 €	36 000 €

* Il s'agit du salaire moyen

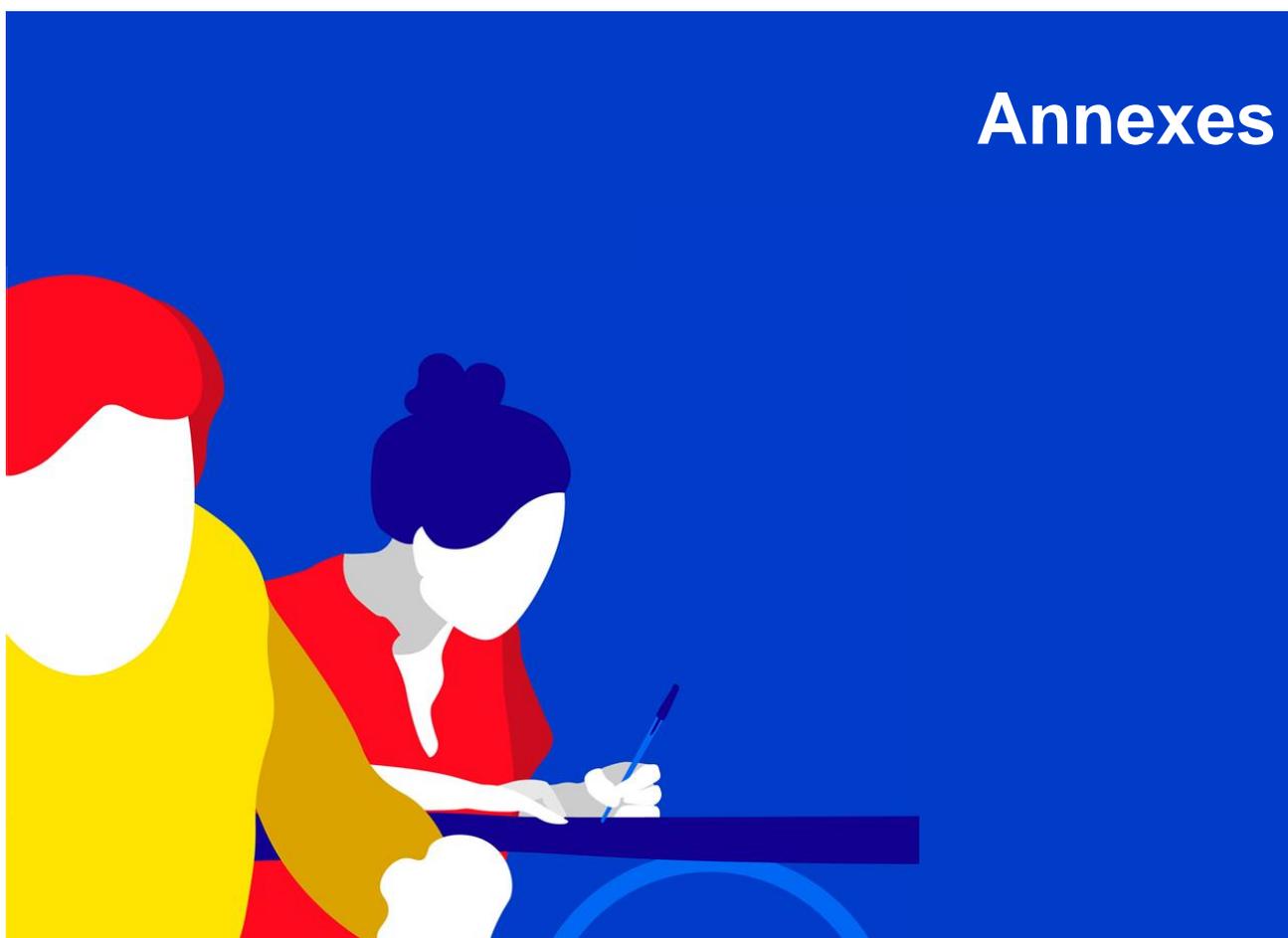
Comparaison avec l'ensemble des managers : voir le tableau page 52.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les managers-apprentis sont les sociétés de conseil, devant l'informatique, la banque-assurance et le commerce. Ces quatre secteurs recrutent plus d'un apprenti sur deux. C'est similaire à l'ensemble des diplômés managers de la promotion 2019, où ils représentent 58 %. Le secteur d'intervention des emplois en sociétés de conseil, quand il est précisé, est la banque-assurance dans 16 % des cas.

L'analyse du taux de féminisation, la part des femmes parmi les recrutements, met en évidence la sous-représentation des femmes dans le principal secteur de recrutement. En effet, il y a moins de 50 % des femmes parmi les recrutements du secteur du conseil, alors que parmi les managers-apprentis en activité professionnelle, 58 % sont des femmes. A l'inverse, elles représentent 63,6 % des recrutements du commerce, où les salaires sont plus bas, autant pour les hommes que pour les femmes.

Sur l'ensemble des managers-apprentis, la moyenne des salaires est à 35 445 €, nettement inférieure à la moyenne sur l'ensemble des managers (36 746 €). On retrouve cet écart parmi les secteurs qui recrutent le plus les apprentis : la banque-assurance offre des salaires en moyenne inférieurs de plus de 4 000 € aux apprentis ; c'est 2 000 € de moins dans le conseil. Cependant, ces deux secteurs d'activité restent les plus rémunérateurs pour les apprentis.

Annexes



1. Secteur d'activité des ingénieurs

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition				Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	30,6%	28,5%	30,0%	28,2%	35 462 €	34 342 €	35 142 €	34 500 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	19,2%	10,9%	16,7%	19,3%	36 419 €	35 670 €	36 269 €	36 000 €
Construction, BTP	7,9%	6,4%	7,4%	25,4%	35 680 €	35 329 €	35 587 €	36 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	6,6%	4,5%	6,0%	22,5%	36 720 €	36 644 €	36 701 €	37 000 €
Industrie agroalimentaire	2,2%	8,5%	4,0%	62,3%	31 989 €	30 535 €	31 061 €	30 600 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	3,8%	2,9%	3,5%	24,2%	37 237 €	37 588 €	37 323 €	37 000 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	3,2%	2,3%	2,9%	23,1%	34 804 €	33 406 €	34 477 €	35 000 €
Activités financières et d'assurance	3,2%	2,0%	2,9%	20,8%	43 331 €	38 983 €	42 328 €	42 850 €
Industrie chimique	1,4%	4,2%	2,2%	55,5%	36 031 €	34 806 €	35 367 €	36 483 €
Commerce	1,7%	3,4%	2,2%	45,5%	35 147 €	32 087 €	33 497 €	33 000 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,5%	1,3%	2,2%	18,1%	38 194 €	39 243 €	38 395 €	39 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,1%	1,4%	1,9%	21,6%	35 594 €	34 590 €	35 366 €	35 000 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	1,5%	2,0%	1,7%	35,4%	32 001 €	28 524 €	30 816 €	30 000 €
Enseignement, recherche	1,2%	2,7%	1,6%	48,4%	29 025 €	25 179 €	27 036 €	25 200 €
Recherche-développement scientifique	1,4%	1,8%	1,5%	36,0%	34 148 €	31 235 €	33 115 €	32 985 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1,1%	2,4%	1,5%	48,1%	28 980 €	27 990 €	28 469 €	28 000 €
Transports (Services)	1,6%	1,2%	1,5%	23,4%	37 234 €	36 568 €	37 068 €	37 500 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4%	1,5%	1,4%	30,5%	34 744 €	35 313 €	34 936 €	35 000 €
Télécommunications	1,6%	0,7%	1,3%	15,7%	39 125 €	38 535 €	39 025 €	38 000 €
Industrie pharmaceutique	0,7%	2,6%	1,3%	60,8%	38 543 €	34 310 €	35 940 €	36 000 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	0,9%	1,6%	1,1%	42,1%	34 720 €	30 201 €	32 506 €	31 700 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0,4%	2,0%	0,9%	66,9%	34 097 €	32 835 €	33 274 €	34 100 €
Santé humaine et action sociale	0,6%	1,1%	0,7%	46,0%	37 025 €	31 699 €	34 478 €	34 000 €
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,7%	0,6%	0,7%	26,1%	34 512 €	34 705 €	34 566 €	35 000 €
Industries extractives	0,7%	0,8%	0,7%	32,7%	37 791 €	37 670 €	37 747 €	38 000 €
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,4%	0,9%	0,6%	46,6%	32 463 €	33 079 €	32 776 €	33 600 €
Activités immobilières	0,4%	0,5%	0,4%	33,8%	38 773 €	38 057 €	38 630 €	39 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,4%	0,4%	28,6%	35 274 €	34 231 €	34 914 €	35 000 €
Hébergement et restauration	0,3%	0,6%	0,4%	46,4%	36 880 €	33 337 €	34 900 €	35 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,2%	0,2%	0,2%	27,0%	**	**	32 251 €	32 000 €
Tourisme	0,1%	0,2%	0,1%	33,3%	**	**	40 388 €	39 500 €
Ensemble des salariés	100,0%	100,0%	100,0%	29,6%	35 885 €	33 792 €	35 234 €	35 000 €

* Il s'agit du salaire moyen

** Les données ne sont pas représentatives

2. Secteur d'activité des managers

Promotion 2019 interrogée en 2020	Répartition				Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie, Bureaux d'études indépendants	26,5%	21,3%	23,8%	47,3%	40 620 €	38 692 €	39 731 €	39 000 €
Activités financières et d'assurance	17,7%	11,5%	14,4%	41,9%	43 586 €	38 859 €	41 534 €	40 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	11,7%	10,1%	10,9%	49,2%	37 396 €	35 233 €	36 287 €	36 000 €
Commerce	7,7%	10,1%	9,0%	59,4%	34 816 €	34 045 €	34 322 €	34 000 €
Industrie agroalimentaire	4,0%	5,9%	5,0%	62,3%	33 893 €	33 424 €	33 594 €	33 000 €
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques	4,3%	4,6%	4,4%	54,7%	35 649 €	35 432 €	35 530 €	35 620 €
Industrie chimique	2,2%	4,1%	3,2%	67,7%	37 819 €	36 747 €	37 065 €	37 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	2,3%	3,4%	2,9%	62,4%	32 662 €	30 923 €	31 591 €	31 000 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,3%	3,8%	2,6%	77,0%	35 102 €	32 953 €	33 284 €	34 000 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5%	2,9%	2,2%	69,3%	32 074 €	31 377 €	31 591 €	31 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	2,7%	1,8%	2,2%	41,7%	37 297 €	36 227 €	36 819 €	37 000 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,5%	2,0%	2,2%	47,7%	38 772 €	36 222 €	37 582 €	38 000 €
Transports (Services)	2,1%	1,6%	1,8%	45,8%	37 595 €	34 917 €	36 312 €	36 800 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines et d'équipements, ...)	1,6%	1,9%	1,8%	58,0%	35 595 €	33 596 €	34 443 €	35 000 €
Construction, BTP	1,8%	1,4%	1,6%	47,6%	38 122 €	36 219 €	37 217 €	36 400 €
Activités immobilières	1,7%	1,4%	1,6%	48,0%	39 065 €	34 696 €	37 026 €	36 350 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	1,1%	1,4%	1,3%	59,0%	40 406 €	36 509 €	37 905 €	38 000 €
Industrie pharmaceutique	0,8%	1,5%	1,2%	69,6%	39 459 €	36 042 €	37 212 €	36 935 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,1%	1,1%	1,1%	52,3%	31 392 €	28 240 €	29 544 €	29 750 €
Tourisme	0,6%	1,5%	1,1%	72,4%	34 460 €	29 487 €	30 359 €	30 000 €
Hébergement et restauration	0,6%	1,5%	1,1%	73,3%	35 359 €	31 634 €	32 507 €	31 350 €
Enseignement, recherche	0,7%	1,0%	0,9%	62,3%	32 472 €	31 241 €	31 640 €	30 000 €
Télécommunications	0,9%	0,8%	0,9%	50,7%	38 271 €	35 608 €	36 837 €	36 000 €
Administration d'État, Collectivités territoriales, Hospitalière	0,8%	0,8%	0,8%	51,6%	40 227 €	28 275 €	33 587 €	30 000 €
Santé humaine et action sociale	0,5%	1,0%	0,8%	66,7%	32 497 €	32 612 €	32 577 €	33 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	0,4%	0,3%	0,3%	51,9%	**	**	34 995 €	35 000 €
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	0,3%	0,2%	0,3%	45,5%	**	**	34 180 €	35 000 €
Industries extractives	0,2%	0,2%	0,2%	52,6%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2%	0,2%	0,2%	53,3%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2%	0,2%	0,2%	53,8%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,0%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Ensemble des salariés	100,0%	100,0%	100,0%	52,7%	38 437 €	35 338 €	36 746 €	36 000 €

* Il s'agit du salaire moyen

** Les données ne sont pas représentatives

3. Historique des principaux indicateurs

Année de l'enquête		2020	2019	2018	2017	2016	2015
Dernière promotion		2019	2018	2017	2016	2015	2014
Situation	Activité professionnelle	71,7%	73,2%	73,7%	70,8%	68,2%	66,8%
	Volontariat	3,7%	3,7%	3,8%	3,9%	3,8%	2,8%
	Recherche d'emploi	10,2%	9,0%	9,2%	11,6%	14,6%	16,7%
	Poursuite d'études + Thèses	12,3%	11,6%	11,4%	11,8%	11,8%	12,1%
	Volontairement sans emploi	2,2%	2,4%	2,0%	1,9%	1,7%	1,6%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	89,5%	91,2%	90,0%	86,8%	82,6%	80,0%
	Managers	86,9%	87,9%	88,6%	86,6%	84,4%	82,4%
	Ensemble	88,1%	89,5%	89,4%	86,5%	83,1%	80,6%
Salaire brut annuel moyen	Ingénieurs - Hommes	35 885 €	35 258 €	34 466 €	33 994 €	33 857 €	33 484 €
	Ingénieurs - Femmes	33 792 €	33 298 €	32 626 €	31 900 €	32 022 €	31 666 €
	Ingénieurs - Ensemble	35 234 €	34 661 €	33 908 €	33 353 €	33 291 €	32 928 €
	Managers - Hommes	38 437 €	37 348 €	36 224 €	35 633 €	35 466 €	34 388 €
	Managers - Femmes	35 338 €	34 588 €	33 780 €	33 359 €	33 234 €	32 143 €
Hors primes (France)	Managers - Ensemble	36 746 €	35 874 €	34 947 €	34 436 €	34 349 €	33 227 €
	Ensemble	35 714 €	34 920 €	34 122 €	33 625 €	33 542 €	32 962 €

Année de l'enquête		2020	2019	2018	2017	2016	2015
Avant-Dernière promotion		2018	2017	2016	2015	2014	2013
Situation	Activité professionnelle	81,3%	80,9%	79,6%	79,9%	78,1%	79,5%
	Volontariat	3,7%	4,1%	4,1%	4,3%	4,4%	2,8%
	Recherche d'emploi	4,4%	3,9%	4,9%	5,2%	6,0%	6,5%
	Poursuite d'études + Thèses	9,3%	9,4%	9,6%	9,3%	10,2%	10,1%
	Volontairement sans emploi	1,3%	1,6%	1,7%	1,4%	1,3%	1,0%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	95,7%	96,2%	94,9%	94,1%	93,0%	92,8%
	Managers	95,5%	95,8%	95,1%	94,8%	93,9%	92,7%
	Ensemble	95,1%	95,6%	94,5%	94,2%	93,2%	92,7%

Année de l'enquête		2014	2013	2012	2011	2010
Dernière promotion		2013	2012	2011	2010	2009
Situation	Activité professionnelle	65,7%	67,4%	69,9%	66,0%	60,2%
	Volontariat	4,4%	3,9%	4,3%	3,6%	3,0%
	Recherche d'emploi	16,0%	15,4%	12,5%	16,4%	19,4%
	Poursuite d'études + Thèses	12,4%	12,3%	12,0%	12,4%	15,5%
	Volontairement sans emploi	1,4%	1,1%	1,3%	1,6%	1,7%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	80,7%	83,8%	86,1%	84,4%	76,7%
	Managers	82,5%	79,5%	84,3%	85,0%	76,2%
	Ensemble	81,2%	82,1%	85,4%	84,6%	76,5%
Salaire brut annuel moyen	Ingénieurs - Hommes	33 447 €	33 610 €	33 556 €	32 550 €	32 124 €
	Ingénieurs - Femmes	31 395 €	31 720 €	31 865 €	30 380 €	30 224 €
	Ingénieurs - Ensemble	32 809 €	33 067 €	33 079 €	32 050 €	31 544 €
	Managers - Hommes	34 433 €	33 990 €	35 249 €	34 040 €	32 631 €
	Managers - Femmes	32 021 €	32 441 €	32 830 €	32 120 €	31 067 €
Hors primes (France)	Managers - Ensemble	33 182 €	33 152 €	34 164 €	33 060 €	31 830 €
	Ensemble	32 862 €	33 051 €	33 376 €	32 320 €	31 626 €

Année de l'enquête		2014	2013	2012	2011	2010
Avant-Dernière promotion		2012	2011	2010	2009	2008
Situation	Activité professionnelle	79,1%	80,2%	81,2%	75,8%	78,3%
	Volontariat	4,1%	4,1%	4,1%	3,9%	2,8%
	Recherche d'emploi	5,9%	5,8%	5,1%	7,3%	7,4%
	Poursuite d'études + Thèses	10,2%	9,4%	9,1%	11,9%	10,3%
	Volontairement sans emploi	0,6%	0,5%	0,6%	1,1%	1,3%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	93,8%	94,1%	94,8%	93,9%	92,1%
	Managers	92,0%	92,3%	93,3%	92,5%	90,5%
	Ensemble	93,3%	93,5%	94,4%	93,6%	91,6%

Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
Agrocampus Ouest <i>Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage</i>	http://www.agrocampus-ouest.fr
AgroParisTech <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	http://www.agroparistech.fr
AgroSup Dijon <i>Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement</i>	http://www.agrosupdijon.fr
Arts et Métiers	https://artsetmetiers.fr
Audencia Business School	http://www.audencia.com
Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro <i>École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	http://www.agro-bordeaux.fr
Bordeaux INP - ENSC <i>École nationale supérieure de Cognitique</i>	https://www.ensc.fr
Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	http://www.enseirb-matmeca.fr
Bordeaux INP - ENSGTI <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	http://ensgti.univ-pau.fr
BREST BUSINESS SCHOOL <i>BBS</i>	http://brest-bs.com
BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS <i>BSB</i>	https://www.bsb-education.com
CELSA Sorbonne-Université <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	http://www.celsa.fr
Centrale Lille <i>École centrale de Lille</i>	http://www.ec-lille.fr
Centrale Lyon <i>École centrale de Lyon</i>	http://www.ec-lyon.fr
Centrale Marseille <i>École centrale de Marseille</i>	http://www.centrale-marseille.fr
Centrale Nantes <i>École centrale de Nantes</i>	http://www.ec-nantes.fr
CentraleSupélec	http://www.ecp.fr
CESI École d'ingénieurs	https://ecole-ingenieurs.cesi.fr
CFJ <i>Centre de Formation des Journalistes</i>	http://www.cfjparis.com
Chimie ParisTech <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	https://www.chimieparistech.psl.eu
CPE Lyon <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	http://www.cpe.fr
EBI <i>École de biologie industrielle</i>	http://www.ebi-edu.com
EBS Paris <i>European Business School Paris</i>	http://www.ebs-paris.fr
ECAM Lyon – ECAM LaSalle	https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon
ECAM Rennes-Louis de Broglie	http://www.ecam-rennes.fr
ECAM Strasbourg-Europe – ECAM LaSalle	http://ecam-strasbourg.eu
ECAM-EPMI <i>École centrale des arts et métiers - EPMI</i>	https://www.ecam-epmi.fr
ECE <i>École centrale d'électronique</i>	http://www.ece.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
École des Ponts ParisTech <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	http://www.enpc.fr
ECPM <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	http://www.ecpm.unistra.fr
EDC PARIS BUSINESS SCHOOL <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	http://www.edcparis.edu
EDHEC BUSINESS SCHOOL	http://www.edhec.com
EFREI Paris <i>École d'ingénieurs généraliste en informatique et technologies du numérique</i>	http://www.efrei.fr
EIGSI <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	http://www.eigsi.fr
EISTI <i>École internationale des sciences du traitement de l'information</i>	https://eisti.fr
EIVP <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	http://www.eivp-paris.fr
EM Normandie <i>École de management de Normandie</i>	http://www.ecole-management-normandie.fr
EM Strasbourg Business School <i>École de management de Strasbourg</i>	http://www.em-strasbourg.eu
EMLV <i>École de Management Léonard de Vinci</i>	https://www.emlv.fr
emlyon business school <i>École de management de Lyon</i>	http://www.em-lyon.com
ENAC <i>École nationale de l'aviation civile</i>	http://www.enac.fr
ENGEES <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	http://engees.unistra.fr
ENI Brest <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	http://www.enib.fr
ENI Metz <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	http://enim.univ-lorraine.fr
ENISE <i>École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne</i>	http://www.enise.fr
ENSA Lyon <i>École nationale supérieure d'architecture de Lyon</i>	http://www.lyon.archi.fr
ENSAE Paris <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	http://www.ensae.fr
ENSAI <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	http://www.ensai.fr
ENSAIA <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	http://ensaia.univ-lorraine.fr
ENSAIT <i>École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles</i>	http://www.ensait.fr
ENSAM <i>École Nationale Supérieure d'Architecture Montpellier</i>	http://www.montpellier.archi.fr
ENSA-PB <i>École nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville</i>	http://www.paris-belleville.archi.fr
ENSArchitecture de Nancy <i>École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy</i>	http://www.nancy.archi.fr
ENSASE <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	www.st-etienne.archi.fr
ENSC Lille <i>École nationale supérieure de chimie de Lille</i>	http://www.ensc-lille.fr
ENSC Montpellier <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	http://www.enscm.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
ENSC Mulhouse <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	http://www.enscmu.uha.fr
ENSC Rennes <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	http://www.ensc-rennes.fr
ENSEA <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	http://www.ensea.fr
ENSEM <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	http://www.ensem.univ-lorraine.fr
ENSG - Géologie <i>École nationale supérieure de géologie</i>	http://www.ensg.univ-lorraine.fr
ENSG - Géomatique <i>École Nationale des Sciences Géographiques</i>	http://www.ensg.eu
ENSGSI <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr
ENSIAME	https://www.uphf.fr/ensiame
ENSIC <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	http://www.ensic.univ-lorraine.fr
ENSICAEN <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche</i>	http://www.ensicaen.fr
ENSIIE <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	http://www.ensiie.fr
ENSIL-ENSCI <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	https://www.ensil-ensci.unilim.fr
ENSISA <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	http://www.ensisa.uha.fr
ENSMM <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	http://www.ens2m.fr
ENSSAT <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	http://www.enssat.fr
ENSTA Bretagne <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	http://www.ensta-bretagne.fr
ENSTA Paris <i>École nationale supérieure de techniques avancées Paris</i>	http://www.ensta.fr
ENSTIB <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	http://www.enstib.univ-lorraine.fr
ENTPE <i>École nationale des travaux publics de l'Etat</i>	http://www.entpe.fr
EPF <i>École d'ingénieur-e-s</i>	http://www.epf.fr
EPITA <i>École pour l'informatique et les techniques avancées</i>	http://www.epita.fr
ESA Angers <i>École supérieure d'agriculture d'Angers</i>	http://www.groupe-esa.com
ESA Paris <i>École Spéciale d'Architecture</i>	http://www.esa-paris.fr
ESAIP <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	http://www.esaip.org
ESB <i>École supérieure du bois</i>	https://www.esb-campus.fr
ESC Clermont <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	http://www.esc-clermont.fr
ESC PAU BUSINESS SCHOOL <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	http://www.esc-pau.fr
ESCE <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	http://www.esce.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
ESCOM <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	http://www.escom.fr
ESCP Business School	http://www.esceurope.eu
ESDES Ecole de management <i>École supérieure de commerce et de management</i>	http://www.esdes.fr
ESEO <i>Grande École d'Ingénieurs généralistes</i>	http://www.eseo.fr
ESIEA <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	http://www.esiea.fr
ESIEE Amiens <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	http://www.esiee-amiens.fr
ESIEE Paris <i>École d'ingénieurs</i>	http://www.esiee.fr
ESIGELEC <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	http://www.esigelec.fr
ESILV <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	http://www.esilv.fr
ESITC Caen <i>École supérieure des travaux de la construction de Caen</i>	http://www.esitc-caen.fr
ESME-Sudria <i>École d'ingénieurs</i>	http://www.esme.fr
ESPCI Paris <i>École supérieure de physique et de chimie industrielles</i>	https://www.espci.fr
ESSCA <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	https://www.essca.fr
ESSEC Business School <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	https://www.essec.edu
ESTACA <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	http://www.estaca.fr
ESTIA <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	http://www.estia.fr
ESTP Paris <i>École spéciale des travaux publics</i>	https://www.estp.fr
Grenoble École de management	http://www.grenoble-em.com
Grenoble INP - ENSE3 <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	http://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	http://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	http://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	http://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PAGORA <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	http://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - PHELMA <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	http://phelma.grenoble-inp.fr
HEC Paris <i>Groupe HEC</i>	https://www.hec.edu
HEI <i>École des hautes études d'ingénieur</i>	http://www.hei.fr
ICAM Lille <i>Institut catholique d'arts et métiers de Lille</i>	http://www.icam.fr
ICAM Nantes <i>Institut catholique d'arts et métiers de Nantes</i>	http://www.icam.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
ICAM Toulouse <i>Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse</i>	http://www.icam.fr
ICD International Business School <i>Institut international du commerce et du développement</i>	http://www.icd-ecoles.com
ICN Business School	http://www.icn-groupe.fr
IÉSEG SCHOOL OF MANAGEMENT	http://www.ieseg.fr
IFP School <i>Institut français du pétrole</i>	http://www.ifp-school.com
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire <i>Fusion de l'École nationale supérieure des mines de Nantes et de Télécom Bretagne</i>	https://www.imt-atlantique.fr
IMT Lille Douai <i>Fusion de Mines Douai et Télécom Lille</i>	http://imt-lille-douai.fr
IMT Mines Albi <i>École des mines d'Albi Carmaux</i>	https://www.imt-mines-albi.fr
IMT Mines Alès <i>École des mines d'Alès</i>	http://www.mines-ales.fr
INSA Centre Val de Loire <i>Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire</i>	http://www.insa-centrevaldeloire.fr
INSA Lyon <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	http://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	http://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Normandie <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	https://www.insa-rouen.fr
INSA Strasbourg <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	http://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	http://www.insa-toulouse.fr
INSEEC School of Business & Economics	https://www.inseec-bs.com
Institut d'Optique <i>Institut d'Optique Graduate School</i>	http://www.institutoptique.fr
Institut Mines-Telecom Business School	https://www.imt-bs.eu
IPAG Business School <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	https://www.ipag.fr
ISA Lille <i>Institut supérieur d'agriculture</i>	http://www.isa-lille.fr
ISAE-ENSMA <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	https://www.ensma.fr
ISAE-SUPAERO <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	http://www.isae.fr
ISARA Lyon <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	http://www.isara.fr
ISC Paris <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	http://www.iscparis.com
ISEN Brest	https://isen-brest.fr
ISEN Lille <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille</i>	http://www.isen.fr/lille.asp
ISEN Yncréa Méditerranée	https://www.isen-mediterranee.fr
ISEP <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	http://www.isep.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
ISG <i>Institut Supérieur de Gestion</i>	http://www.isg.fr
ISIT <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	http://www.isit-paris.fr
ISMANS <i>Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés</i>	http://www.ismans.cesi.fr
ISTEC <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	https://istec.fr
ITECH Lyon <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	http://www.itech.fr
KEDGE BS	http://www.kedgebs.edu
La Rochelle BUSINESS SCHOOL	https://www.excelia-group.com
L'École de design	http://www.lecolededesign.com
Mines Nancy <i>École des mines de Nancy</i>	http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr
Mines ParisTech <i>École des Mines de Paris</i>	http://www.mines-paristech.fr
Mines Saint-Étienne <i>École des mines de Saint-Étienne</i>	http://www.mines-stetienne.fr
Montpellier Business School	http://www.montpellier-bs.com
Montpellier SupAgro <i>Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques</i>	http://www.supagro.fr
NEOMA Business School	http://www.neoma-bs.fr
ONIRIS <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	http://www.oniris-nantes.fr
Polytech Angers <i>École polytechnique universitaire d'Angers</i>	http://www.polytech-angers.fr
Polytech Clermont-Ferrand <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	http://polytech.univ-bpclermont.fr
Polytech Grenoble <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	http://www.polytech-grenoble.fr
Polytech Lille <i>École polytechnique universitaire de Lille</i>	http://www.polytech-lille.fr
Polytech Marseille <i>École polytechnique universitaire de Marseille</i>	http://www.polytech-marseille.fr
Polytech Montpellier <i>École polytechnique universitaire de Montpellier</i>	https://www.polytech.umontpellier.fr
Polytech Nancy <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr
Polytech Nantes <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	http://www.polytech.univ-nantes.fr
Polytech Orléans <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	http://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech Tours <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	http://polytech.univ-tours.fr
PSB <i>Paris School of Business</i>	http://www.psb.edu.paris
Rennes School of Business <i>Rennes SB</i>	https://www.rennes-sb.fr
SCBS - Groupe Y SCHOOLS	https://www.scbs-education.com

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2020	Site Web de l'établissement
Sciences Po Aix	https://www.sciencespo-aix.fr
Sciences Po Bordeaux	https://www.sciencespobordeaux.fr
Sciences Po Lille	http://www.sciencespo-lille.eu
Sciences Po Paris	http://www.sciencespo.fr
Sciences Po Rennes	http://www.sciencespo-rennes.fr
SIGMA Clermont	http://www.sigma-clermont.fr
SKEMA Business school	http://www.skema-bs.fr
SUPMÉCA <i>Institut Supérieur de Mécanique de Paris</i>	http://www.supmeca.fr
TBS	http://www.tbs-education.fr
Télécom Paris	http://www.telecom-paris.fr
Télécom Physique Strasbourg <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	http://www.telecom-physique.fr
Télécom SudParis	http://www.telecom-sudparis.eu
Toulouse INP - EI PURPAN <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	http://www.purpan.fr
Toulouse INP - ENI Tarbes <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	http://www.enit.fr
Toulouse INP - ENM <i>École nationale de la météorologie</i>	http://www.enm-toulouse.fr
Toulouse INP - ENSAT <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	http://www.ensat.fr
Toulouse INP - ENSEEIHT <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	http://www.enseeiht.fr
Toulouse INP - ENSIACET <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	http://www.ensiacet.fr
UniLaSalle <i>Fusion de Institut polytechnique LaSalle Beauvais et ESITPA</i>	https://www.unilasalle.fr
Université Paris-Dauphine	https://dauphine.psl.eu
UTT <i>Université de technologie de Troyes</i>	http://www.utt.fr
VetAgro Sup	http://www.vetagro-sup.fr







Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
@ConferenceDesGE